m[illegible]ISONNEUVE ET Cie
15, quai Voltaire, à Paris.

A LA TOUR DE BABEL
(*Anc. maison* TH. BARROIS)

Librairie orientale et européenne
SS. Pères grecs et latins, Conciles
Liturgie. Livres sur l'Amérique
et les Beaux-Arts,
Livres à figures, etc., etc.

John Carter Brown.

3317

C

Letters 1217 — 19
Prov. P. 66.

DISCOVRS

DV VOYAGE DES FRANÇOIS AVX INDES ORIENTALES,

ENSEMBLE DES DIVERS ACCIDENS, aduentures & dangers de l'Auteur en pluſieurs ROYAVMES DES INDES, & du SEIOVR qu'il y a fait par DIX ANS, depuis l'an 1601. iuſques en ceſte année 1611.

CONTENANT

La deſcription des païs, les mœurs, Loix, façon de viure, Religion de la plus part des habitans de l'Inde, l'accroiſſement de la Chreſtienté, le trafic & diuerſes autres ſingularitez, non encore écrittes ou plus exactement remarquees.

TRAITE' ET DESCRIPTION DES Animaux, arbres & fruicts des INDES ORIENTALES, obſeruees par l'Auteur.

Plus vn brief ADVERTISSEMENT *&* ADVIS *pour ceux qui entreprennent le voyage des* INDES.

DEDIE' A LA REYNE REGENTE EN FRANCE.

Par FRANCOIS PYRARD *de Laual.*

A PARIS,
Chez DAVID LE CLERC, ruë Frementel, au petit Corbeil, prés le puits Certain.

M. DC. XI.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

RPJCB

JOHN CARTER BROWN

A

LA REYNE MERE DV ROY REGENTE EN FRANCE.

MADAME,

C'eſt l'vn de vos François, ſeruiteur & ſujet de V. M. lequel par la permiſsion de ſon Roy, l'inuincible HENRY LE GRAND, *ſ'eſtant embarqué dés l'an* 1601. *pour faire voyage aux Indes, ayant pendant dix années couru diuerſes fortunes & par mer & par terre, & apres vn naufrage contraint d'y ſeiourner par vn ſi long temps, preſque touſiours prés la perſonne des Roys du païs, & ainſi veu, cogneu & remarqué pluſieurs choſes dignes de memoire: Retour-*

né qu'il eſt à ſauueté, vient ſe ietter à vos pieds, tant pour vous offrir la table de ſon naufrage, que pour rendre compte de ſa nauigation & ſejour. Eſtant aſſeuré de bonne part, que mis par eſcrit ce ſeroit choſe où V. M. auec la cognoiſſance qu'elle a des arts & des ſciences, deſireuſe d'en ſçauoir & cognoiſtre touſiours dauantage, pourroit trouuer plaiſir & contentement. Que ſi autresfois des Roys & grands Princes ont entrepris des nauigations, fait faire des voyages à grands frais, enuoyé des hommes expres aux pais eſloignez pour le ſeul deſir de ſçauoir recognoiſtre & remarquer ce qui en eſtoit, telle cognoiſſance & curioſité eſtant vrayement Royale : Par meſme raiſon i'ay apris que les ſujets qui ont nauigé & fait tels voyages, c'eſt à leurs Roys & Princes qu'ils ſe doiuent adreſſer pour en faire leur raport. Et neantmoins le diſcours de ce voyage rendu public & communiqué à tous, ſous la faueur de

voſtre Mſté, pourra ſeruir aux François, qui voudroient cy-apres faire & entreprendre le ſemblable, comme ils peuuent faire, & participer à l'vſage commun de la mer, expoſé à tous, ſans en laiſſer ainſi qu'on fait la poſſeſſion aux autres nations, qui en font comme vn droit de domination & ſeigneurie particuliere. Car voyans ce recit & tout ce qui eſt remarqué en iceluy, ils y pourront trouuer des aduis profitables, & meſmes recognoiſtre & iuger ce qui eſt de nos fautes & de nos Pilotes, ſans quoy noſtre voyage euſt bien ſuccedé. Ainſi pourront ſe rendre ſçauans & aduiſez par nos fautes, & de noſtre dommage en tirer profit, y prenant inſtruction ſans danger. La cheutte de l'vn garantiſt celuy qui vient apres. Au demeurant le long ſejour que i'ay fait aux Indes, plus peut eſtre que nul autre par cy-deuant ny François ny d'autre nation, & meſme en diuerſes regions, territoires &

Royaumes, & à la Cour des Roys, m'a fait aprendre plusieurs choses, aucunes du tout incogneues, & nullement touchees iusques à present, & autres non assez entenduës, que i'ay simplement representees selon la pure verité de ce que i'ay veu & experimenté sans autre artifice. C'est donques à V. M. MADAME, *que ce discours est deu, à laquelle la France doit tout. Il ne se trouuera rien si admirable ny aux Indes ny par tout le monde, que ce que nous voyons maintenant, que la France de laquelle (apres vn si detestable coup & malheur effroyable, dont toute la terre a esté estonnee) on n'attendoit que la ruine, soit maintenuë en vne bonnasse & tranquillité si agreable par la sage conduitte & prudence plus qu'humaine que V. M. y aporte. Aussi a-ce esté vne manifeste inspiration diuine que tous les ordres de la France sans deliberer vous ont d'vne voix promptement deferé la Regence. Mais ce n'est à moy d'entrer*

en ſi haute mer, ains ſeulement de ſuplier tres-humblement V. M. d'auoir agreable & receuoir de bon œil le ſeruice & le vœu du deuoir que vous offre, rend & preſente celuy qui eſt,

De V. M.

Le tres-humble, tres-obeïſſant & tres-fidelle ſujet & ſeruiteur,
FRANÇOIS PYRARD.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. I. Recit du Voyage depuis l'embarquement de S. Malo, iusques aux Maldiues. page 7.

II. Description du Royaume des isles Maldiues, & des mœurs des Insulaires. p.36.

III. De l'expedition du Roy de Bengale aux Maldiues, prise de l'Isle & mort du Roy : Voyage de l'Auteur en Bengale & remarque du pais. p.110.

IV. Du Voyage de Bengale en Calecut, & description du Royaume de Calecut, mœurs & façons de faire. p.126.

V. Du Royaume de Cochin, & prison de l'Auteur. p.174.

VI. Voyage de Cochin à Goa, du Royaume de Cananor, & de l'estat des Malabares. p.182.

VII. Description de la ville de Goa, ordre & police d'icelle, & de ce qui est plus remarquable. 194.

VIII. Du Royaume de Dealcan ou Decan, & du Royaume d'Ormouz. p.222.

IX. De l'Isle de Ceylan, de la ville de Malaca, & du siege que les Flamans y mirent. 231.

X. Des isles de la Sonde, de Sumatra, des villes de Bantan & Tuban en Iaua, & des Moluques. 237.

XI. Retour de Goa, du Cap de bonne Esperance, & des mœurs des habitans, perils & arriuee au

TABLE DES CHAPITRES

Breſil. 256. XII.

Deſcription du Breſil, des façons de faire des habitans : Retour final de l'Auteur en Eſpagne, & de la en France. 297.

TRAITE'
ET DESCRIPTION DES animaux, arbres & fruicts des Indes Orientales.

CHAP.

DEs Elephans & des Tigres. p.294. I.

Des Crocodilles & Tortues. p.301. II.

Des poiſſons de la mer Indique, & ſpecialement de ceux des Maldiues. 305. III.

Des Perroquets, & d'vn oiſeau admirable qui naiſt en la Chine. 312. III.

Du poiure & du gingembre : du macis, & de la muſcade, du giroſle & de la cannelle. 318. V.

De l'anil ou indigue, du muſc, de l'ambre gris, du benioin, du ſandal blanc & bois d'aloes. 323. VI.

Des Tamarins, de la caſſe & des mirabolans. 326. VII.

De l'arbre triſte, de l'Ebenne, du Betel, & de l'arbre de coton. 328. VIII.

Des Bannanes & des Annanats. 332. IX.

Des Darions, Rambontans, Iaques, & Man- X.

gues. 335.

XI. *De plusieurs arbres & plantes qui croissent aux Maldiues.* 338.

DESCRIPTION FORT PARTICVLIERE DE L'ARBRE ADMIRABLE, QVI PORTE LA NOIX D'INDE APPELLEE COCOS, QVI SEVL PRODVIT TOVTES COMMODITEZ ET CHOSES NECESSAIRES POVR LA VIE DE L'HOMME. 347.

ADVIS POVR CEVX QVI ENTREPRENNENT LE VOYAGE DES INDES ORIENTALES.

DISCOVRS DV VOYAGE DES FRANCOIS *aux Indes Orientales.*

L'ABONDANCE de toutes sortes de biens que la France produit, & tant de graces que la bonté diuine a si liberalemẽt versé sur sa terre, peut auoir esté cause que les François ont long temps négligé la marine. Ce qui ne leur est pas seulement arriué, mais à la plus part des peuples qui ont eu la moindre parcelle de ceste felicité, Car la terre les occupant assez, & leur fourniſſant fidellement des biens à suffisance, ils n'a-

uoient garde d'en rechercher d'autres parmy les dangers de l'infidelité de la mer. Et au contraire on void que les nations, desquelles le terroüer estoit maigre, sterile, ou fort estroit, ont voulu moyenner leur recompense par la nauigation, par le moyen de laquelle ils ont non seulement supleé à leur defaut, mais aussi rendu leurs Villes riches & opulentes en toutes sortes. Aussi sont-ce ces peuples là, qu'on peut remarquer auoir excellé en l'art de la marine. Et neantmoins à dire vray, la France negligeant ce traffic, se priue d'vne richesse que la nature luy offre, l'ayant apres tant d'autres biens, bagnee de deux riches Mers, accommodee de plusieurs bons ports & haures, par le moyé dequoy elle peut auoir communication, traicter & negotier auec plusieurs peuples lointains d'vn costé & d'autre, comme proche & voi-

ſine du Leuant & du Couchant, & de toutes les contrees les plus eſloignees. Ioint qu'il faut aduoüer que c'eſt la plus noble & plus excellente ſorte de negociation, que celle de la Mer, qui va parmy tant de hazards enleuer les richeſſes & ſingularitez des autres terres, pour en enrichir ſon païs, & porter auſſi ce dont il affluë à ceux qui en ont beſoin. C'eſt dõc ſe priuer de l'vſage d'vn de ſes mẽbres, & cõme ſe couper l'vn des bras, retenant ſeulement l'vſage de l'autre. Nous en recognoiſſons à preſent, mieux que iamais, & en reſſentons les incõmoditez. Par ce que les François ayãs negligé infinies belles occaſions (que les Portugais & Eſpagnols à leur refus ont non ſeulement acceptees, mais auſſi auidement recherchees) ſont maintenant contraints de prendre d'eux en deſtail, l'or, les eſpiceries & ſingularitez de l'Orient,

au lieu qu'ils les euſſent peu aller querir eux-meſmes & les deſpartir aux autres. Auſſi qu'à preſent les Eſpagnols & Portugaiz eſſayent d'aſſeruir à eux ſeuls, les elemens communs à tous, fermer la mer, & chaſſer par toutes ſortes de mauuais traictemens, les François & autres nations, qui voudroient voyager & trafiquer ſur les lieux : Il y a ſujet de iuſte indignation. Ce qui meut principalement vne compagnie de marchans de S. Malo, Laual & Vitré, en l'an 1601. de ſonder le guay, chercher le chemin des Indes, le monſtrer aux François, bref puiſer à la ſource. Ils equipperent dõc pour ceſt effet deux Nauires, l'vn de quatre cens tõneaux nommé le Croiſſant, l'autre de deux cens nommé le Corbin, qui furent mis en la conduite du ſieur de la Bardeliere, bourgeois de S. Malo, & de François Grout ſieur du Clos-neuf,

Cõneſtable dudit S. Malo, ſon Lieutenant ou Viſ-admiral, Capitaine du nauire le Corbin. I'eſtois du nombre, en ſorte que non moins deſireux de voir & aprendre que d'aquerir des biens, ie m'embarquay dans le Corbin, l'vn des deux nauires. Lequel ayant eu pire fortune que l'autre, & ſ'eſtant perdu, i'en ſuis en fin miraculeuſemẽt rechappé apres pluſieurs miſeres. De ſorte que puis qu'il a pleu à Dieu, contre mon eſperance, me rendre ſain & ſauf en mon païs, ayãt ſouffert tant de maux, couru vne infinité de hazards, tranſporté non ſeulement en la plus part des Regions maritimes, & des Iſles des Indes, circuy le monde à peu pres, bref veu les quatre parties de la terre : mais auſſi ayant demeuré par l'eſpace de dix ans entre pluſieurs ſortes de peuples, & cogneu par mon long ſejour, leurs mœurs, loix & façons de faire, peut

estre plus particulierement (ce que ie puis dire sans vanité) qu'aucun non pas François, mais mesme Portugaiz ou Flaman; I'ay pensé estre obligé de mettre par escrit ce que i'ay obserué de rare en vne si longue peregrination, pour en faire part à ma patrie. Aussi que ce recit pourra d'auenture seruir, pour donner aduis & instruction à ceux qui voudroient faire ce voyage, d'euiter les inconueniens où ie suis tombé, ou bien que i'ay veu aduenir à d'autres. Mesme afin que cognoissant les defauts de nostre nauigation, & ce qui a esté cause de nostre perte, on puisse, à l'aduenir, l'entreprendre auec plus de circonspection.

CHAPITRE I.

Recit du voyage depuis l'embarquement de S. Malo, iuſques aux Maldiues.

DONQVES nous partiſmes de S. Malo, à la faueur du vent de Nordeſt, pour commencer noſtre voyage le 18. May 1601. & n'eſtants encore qu'à neuf ou dix lieuës, le mas de miſene de noſtre vaiſſeau ſe rompit & eſclata, qui fut vn commencement de malheur. Et lors nous tiraſmes vn coup de canon, pour en dõner aduis à noſtre General, qui eſtoit dedans le Croiſſant, & ſçauoir de luy ſi nous deuions relaſcher pour auoir vn autre mas: lequel eſtãt reſolu de cõtinuer noſtre route, ſans ſarreſter à ceſte occaſion, il nous enuoya les charpentiers de ſon nauire, leſquels auec les noſtres, racouſtrerent le mas au mieux qu'il leur fut poſſible.

Le 21. dudit mois, nous recogneusmes huict Nauires Hollandois, qui alloient à l'isle de *May*, qui depend des isles du Cap-verd, ausquelles il y a si grande abondance de sel en rochers, que lon en peut charger telle quantité que lon veut, & ne couste rien, estant ce sel de bon vsage, & la charge & transport fort facile, par ce que ceste Isle est inhabitee.

Isle de May.

Le 3. de Iuin ensuiuãt, nous decouurismes les isles des Canaries, habitees par les Portugaiz & Espagnols, en la hauteur de 28. 29. & 30. degrez du costé du Nort. Es 12. & 13. dudit mois de Iuin, nous vismes les isles *S. Nicolas* & de *S. Iago*, qui sont les isles du Cap-verd à 16. degrez de hauteur.

Isles des Canaries.

Isles s. Nicolas & s. Iago.

Le 29. du mesme mois, nous nous trouuasmes en 5. degrez de hauteur, & recogneusmes l'Estoille du Nort fort basse: & au mesme temps aper-

çeuſmes l'Eſtoille du Su, ou Pole-antartique, autrementappellee la Croiſee, pour eſtre compoſee de quatre Eſtoilles en forme de Croix, biẽ qu'elle en ſoit eſlongnee de 27. degrez, mais toutesfois c'eſt la plus proche, à laquelle les Pilotes ſe reglent prenans ſa hauteur. Et au meſme lieu & en la meſme hauteur, nous viſmes quantité d'oyſeaux marins & poiſſons volants, qui ſont en perpetuelle guerre auec les autres poiſſons de la mer, qui perpetuellement les chaſſent & les mangent, & ſe penſans ſauuer ſortent hors de l'eau, & eſtãs en l'air volants, les oyſeaux les prennent ſ'ils ne regaignent incontinent l'eau. Ainſi pourſuiuis de leurs ennemis & dedans & hors l'eau, ſouuẽt ils ayment mieux ſe jetter dedans les Nauires, que de ſe laiſſer deuorer, ſoit aux oyſeaux ou aux autres poiſſons de la mer. Ces poiſſons volants

ſont de fort bon manger, & grands à peu pres comme les poiſſons que nous appellons en France Mulets: ils ont les aiſles ſemblables à celles des ſouris Chauues.

Le 24. d'Aouſt audit an 1601. nous paſſaſmes la Ligne equinoctialle vers le Pole-antartique.

L'iſle d'Anabon. Le 29. d'Aouſt fut veuë *l'iſle d'Anabon*, ſituee à la hauteur du 1. degré 2. tiers vers le Pole-antartique eſloignee de la terre de la Guinee de 50. lieües ou enuiron, où nous fuſmes en grand peine, par ce qu'aucuns des noſtres ayants deſcẽdu en terre pour auoir du rafraichiſſement, ils furent pris priſonniers, & fuſmes contraints payer rançon pour les degager. Le Lieutenant de noſtre nauire le Corbin, nommé Thomas Pepin de S. Malo, y fut tué par les Inſulaires.

Ceſte Iſle eſt habitee de Neigres & de Portugaiz, leſquels Neigres

vont nuds fors les parties honteuſes, qu'ils couurent de toille de coton, & de meſmes font les femmes qui portent leurs enfans ſur leur dos, & les alaittent par ſur l'eſpaule: leurs mammelles eſtans ſi longues que les enfans les peuuent prendre & ſuccer par derriere. Il y a en ces Iſles quantité d'arbres fructiers, comme Orangers, Bãnaniers, Palmiers, Roſeaux à ſucre, & autres fruicts qu'ils nomment *Panaua*: ils ont beaucoup de ris, mil & coton, ils ont auſſi grande quantité de fruicts de Bannanes, qui leur ſeruent de pain: leur boire eſt de vin de Palmes. Il y a grand nombre d'oyſeaux marins, fort bons à manger. I'ay depuis apris des Portugaiz, que ceſte Iſle eſt à vn Seigneur Portugaiz, auquel le Roy d'Eſpagne la donnee, & qu'il y tient des facteurs & agens Portugaiz: Tout le peuple de l'Iſle ſont ſes eſclaues, dont il fait grand

trafic, tant en Espagne qu'aux Indes Occidentales. Il s'y cueille grād nombre de cotton, qui est le seul reuenu de l'Isle. Nous fusmes en ceste Isle iusques au 16. d'Octobre 1601. à cause du vent qui nous fut contraire, & y perdismes vn Ancre de nostre Nauire. Pendant nostre sejour, nous eusmes tousiours la guerre auecques ces Insulaires: de sorte que pour aller querir de l'eau douce, nous estions contraints d'y aller de nuict, & bien forts d'hommes & d'armes.

L'Isle Saincte Helaine.

Le 17. de Nouembre, nous reconeumes l'isle *Saincte Helaine*, situee sous les 16. degrez vers le Pole-antartique, six cens lieuës du Cap de bonne esperance. Et fut posee l'Ancre en la rade, qui est au Noroueſt de ladite Isle du costé de la Chapelle: sur l'Autel de laquelle nous trouuasmes plusieurs billets, comme les nauires Flamands y auoient passé & sestoient

rafraichis. L'air y eſt fort bon & ſain, les eaux fort ſalubres: Il y a pluſieurs ſortes d'animaux, comme Cheures, Sangliers, Perdris, blanches & rouges, Ramiers, poulles d'Indes, Faiſants & autres. Pour les fruicts ce ſont Citrons, Oranges, Figues en grande quantité. Ceſte Iſle contient cinq à ſix lieües de circuit. Il deſcend des montagnes pluſieurs gros ruiſſeaux qui tombent en la Mer. Sur le haut deſquelles y a grand nombre d'arbres d'Ebenne, & de bois de Roſe. Nous ſejournaſmes en ceſte Iſle pour rafraichir nos malades l'eſpace de neuf jours, & apres nous fimes voille & priſmes noſtre route vers le Cap de bonne Eſperance, que nous paſſames par la grace de Dieu, ſans l'auoir recogneu, ne penſans pas en eſtre ſi pres. De ſorte que le 27. de Decembre ſur le minuict, nous nous trouuaſmes fort pres de terre, & n'euſt eſté vn

Cap de bonne Eſperãce.

Marinier qui l'apperceut d'auenture, nous nous fussions perdus, pour estre la Mer en ces lieux là fort orageuse. Nous virasmes donc incontinent les voilles pour remettre en mer, & fut tiré vn coup de Canon pour aduertir nostre General. Au point du iour no⁹ recogneusmes que c'estoit le Cap des Esguilles, & que le Cap de bonne Esperance estoit passé de 25. lieuës.

Cap des Esguilles. Le Cap des Esguilles s'aduance en Mer, plus auant que le Cap de bonne Esperance de 15. lieuës, situé sous la hauteur de 35. degrez de l'Equinoctial de la bande du Su. Ainsi nommé à raison de ce qu'estans au droit dudit Cap, les compas & esguilles demeurent fixes, & regardent droictemẽt le Nort, sans decliner ny vers l'Oueſt ny vers l'Est. Et estans passez les compas & esguilles commencent à noroister.

Là nous recogneusmes deux na-

uires Flamans & vne Patache qui ſortoit dudit Cap des Eſguilles, où ils ſeſtoient rafraichis. Leur General ſapelloit *Spilbourt*, & alloient auſſi aux Indes. Nous fiſmes pendant le temps de trois iours feſtes & banquets enſemble, & euſſions bien deſiré de faire noſtre voyage en compagnie. Ce que nous ne peuſmes, à cauſe qu'il leur failloit aller paſſer par entre la terre ferme & *l'iſle ſainct Laurens*, ainſi que nous dit leur General, pour aller trouuer aucuns de leurs compagnons qui les attendoient, & ſeſtoiét donné le rendez-vous. Et au cõtraire noſtre intentiõ eſtoit de paſſer par le dehors de ceſte Iſle, cõme diſoit noſtre General. Et partant nous nous quitaſmes & priſmes cõgé les vns des autres, auec pluſieurs Canonades. Ce fait nous priſmes noſtre route par le dehors de ceſte Iſle *ſainct Laurens*.

Le 6. de Ianuier feſte des Roys

1602. apres auoir crié le Roy boit, il s'esleua vne tourmẽte violente, pour laquelle il nous conueint baisser les voilles, & l'vn de nos Mariniers tomba en la Mer & se noya, & nous fut impossible de le sauuer.

Terre de Natal. 1602. Le 30. de Ianuier estãs à la hauteur de 26. degrez, ayants passé la *Terre de Natal*, qui est en la coste de l'Etiopie, sans auoir eu aucune tourmẽte, chose inacoustumee, à cause qu'il y a cõtinuellement des tourmentes, depuis 28. degrez iusques au 33. nostre General demanda au Pilote de quel costé nous estions de l'Isle *sainct Laurẽs*, qui fist responsе, que nous estions dehors l'Isle, ce qui n'estoit pas, par ce que nous estions dedãs contre nostre intention. Ce qui fut en fin recogneu par nostre General, qui demanda à voir la terre de l'Isle, & apres auoir nauigé deux iours & deux nuicts ne la pouuant voir, il commanda

mãda mettre le cãp en l'autre bande, ce qu'eſtãt fait nous allaſmes iuſques au 4. iour de Feurier que nous commençaſmes à veoir l'iſle de ſainct Laurés par le coſté du dedãs. Dequoy noſtre General fut fort faché, & en colere contre le Pilote qui eſtoit Flamant, qui diſoit auoir eſté trois fois aux Indes: Et toutefois il n'y cognoiſſoit que peu de choſe : Et croy que les Flamans nous l'auoient baillé en intention de nous faire perdre, & de rendre noſtre voyage inutile, comme nous fiſmes; car il nous trõpa en toutes les terres & endroits où nous fuſmes. Incontinent noſtre General cõmanda de reſſortir du dedans de ladite iſle, & de reuenir par la bãde de dehors, pour ce qu'il craignoit ne pouuoir paſſer à cauſe des vents continuz qui s'y trouuent ordinairement.

L'iſle de ſainct Laurẽs

Le 7. de Feurier 1602. il ſe leua vne ſi grande & impetueuſe tourmẽ-

Tempeſte.

te à la coſte de la terre de Natal, où il nous fallut repaſſer, du vent de Suroeſt, que l'vn de nos batteaux qui eſtoit ataché à la poupe, auecques vn gros cable, fut incontinent tout remply d'eau, & alla à fonds, & nous fut impoſſible de le ſauuer: nos voiles furent toutes rompues & deſchirées, & perdiſmes de veüe noſtre Admiral le Croiſſant, dót nous fuſmes fort affligés. La nuit enſuyuant, continuant ſans ceſſe la tourmente, il nous fallut couppertous nos matreaux & les ietter en la mer, la boëtte du gouuernail de noſtre nauire ſe briſa, qui eſtoit vn grand inconuenient, par ce que cela nous oſtoit l'vſage neceſſaire de gouuernail: Et n'euſt eſté que le nauire eſtoit bon, il eſt certain que nous nous fuſſions perdus, ceſte tourmente eſtant ſi forte & violente que nos pilotes auoiét perdu tout iugemét & reſolution. Elle cótinua iuſqu'à l'vnzieſ-

me dudit mois, qu'estant cessee nous demeurasmes en vne extreme peine de sçauoir où estoit nostre General.

Sur ce nostre Capitaine prist conseil pour sçauoir où il falloit aller pour prendre terre, il fut aduisé d'aller au plus pres, qui estoit en la baye de S. Augustin de ladite isle sainct Laurés. Et à l'instãt nous prismes nostre route pour y aller, quoy que nous fussions en crainte, par ce que nous n'auiõs en nostre nauire aucũ pilote qui eust esté aux Indes: aussi que nous trouuasmes vn grand mas qui flottoit sur la mer, que nous croyõs estre celuy du Croissant qui se fust perdu, ioint que la plus part des nostres, fatiguez de la mer, estoient demy morts, & fort malades de la maladie appellee le *scurbut*.

Le 19. dudit moys de Feurier au matin nous posasmes l'ancre en ladite baye, & sur le midy à la bõne heure nous aperceusmes vn grãd vaisseau *Port de S. Augustin.*

en mer fort loin: croyãs du cõmencemẽt que ce fuſt vn nauire Portugais, nous nous miſmes en armes pour nous deffendre, & approchant nous recogneuſmes que c'eſtoit le Croiſsãt, ce qui nous apporta beaucoup de ioye & de ſoulagement, ſinon de l'ennuy que nous euſmes de le veoir plus mal traicté que nous, en biẽ mauuais equipage, fort ouuert, & ſes hommes preſque tous malades.

Sur les 4. ou 5. heures du ſoir dudit iour nous aperceuſmes vn autre nauire à la mer, qui eſtoit ſans mas & ſans voiles, fors vne piece de bois plantée au milieu du nauire auecques vn petit voile, qui n'oſoit approcher, & poſa l'ancre à 4. ou 5. lieuës de nous; il fut enuoyé de leur part vne barque auec trois ou quatre hommes, pour nous recognoiſtre; & nous ayants recogneu, ils vindrẽt à bord de noſtre nauire, & par eux nous ſceuſmes que

c'estoit l'vn des 2. nauires Flamans que nous auiõs veuz au cap des Esguilles, & qui auoiẽt perdu tous leurs mas & voiles par la mesme tourmẽte. Incõtinent ils s'en retournerent donner aduis à leur capitaine, qui vint tout aussi toſt auprés de nous poſer l'ancre, où il fut enuiron vn mois & demy à remaſter & equiper ſon nauire: & quant à nous, nous y demeuraſmes 3. moys entiers.

Ce pendant que nous fuſmes en ladite baye nous redoutiõs fort les inſulaires. Et à ceſte occaſion, nous fiſmes vne forme de fortereſſe, & logement en terre, pour nous tenir en ſeureté, & y deſcendre nos malades, qui eſtoiẽt en grand nombre, & fut auſſy deſcendu quelques petites pieces de canon, & y fut mis quelque nõbre de ſoldats pour garder leſdits malades.

Ceſte baye eſt ſituee à 23. degrez

& demy de hauteur du pole Antartique, souz le tropique du Capricorne, est fort grande & belle, & a vn fort bon fonds.

De l'isle de S. Laurẽs. L'isle de sainct Laurens est infiniment grande, & croy que c'est la plus grand'isle du monde. Car elle contient plus de 700. lieuës de tour: ce que ie puis asseurer pour l'auoir costoyee de costé & d'autre, tant en allãt qu'en m'en retournant. Elle est fort fertile, abondãte en bestial, qui est à si bon & vil prix, que pour vn getton ou pour vne cuillier d'estain & autres choses de peu de valeur, nous auions vn bœuf ou vn mouton. Les moutons du pays ont la queuë si grosse & si pesante que nous en pesasmes vne qui pesoit 28. liures: les brebis portẽt à chaque fois trois ou quatre petits, cõme nous en auons trouué de plaines qui en auoient autant dedans le corps. Les bœufs & vaches portẽt sur

le col vne groſſe maſſe de greſſe fort bonne & delicate, & de meſme gouſt que la queuë des moutons.

Il y a en ceſte Iſle grand nombre de ſinges, perroquets, poules, coqs, perdrix, faiſans & autres eſpeces d'oiſeaux.

Il tombe dans ceſte baye vne riuiere de ladite iſle, en laquelle y a grand nõbre de crocodiles: nous en tuaſmes pluſieurs. Il y a auſſy grande quantité de poiſſon, duquel nous prenions autant que nous en voulions : l'eau en eſt mal ſaine, & toutesfois faute d'autre, nous eſtiõs cõtraints d'évſer.

Il y a auſſy grand nombre de cameleons, de lezards fort gros, & de ſouris chauues grandes comme des corbeaux.

Le peuple eſt de couleur baſanée tirant ſur le rouſſeau, les hõmes hauts, diſpoſts & droicts : ils vont nuds, reſerué qu'ils portent vne petite toile

de cotton, à couurir leurs parties hõteuſes. Les femmes portent vne toille qui leur couure depuis le deſſus des mammelles iuſques à la ceinture, puis vne autre depuis la ceinture iuſqu'au genoüil, & au demeurant ont la teſte nuë: leurs ornemens ſont braſſelets de cuiure, d'eſtain ou de fer, dont ils font fort grand eſtat. Les hommes portent les cheueux grands en treſſes & cordons, & n'vſent que de dards & iauelots pour leurs armes, qu'ils dardent fort dextremẽt, ils craignent les harquebuzades, & au bruit du coup, ils ſe mettent en fuitte.

Ils tiennent la loy de Mahommet, & ſont circoncis. On dit que ceſte iſle fut peuplee autrefois par les Chinois, eſtans en vn nauire qui ſe perdit en ceſt endroit, & s'y habituerent: auſſi retirent-ils en quelque choſe du viſage aux Chinois, fors qu'ils ſont bazannez.

Ceſte iſle eſt du iourd'huy fort peuplee, & y a pluſieurs Rois qui ſe font la guerre les vns aux autres.

L'air y eſt fort intemperé, & ce pédant que nous y fuſmes, il s'y mourut 40. des noſtres, qui n'y duroient que que 3. iours malades: ils furent enterrez en vn lieu que nous nommaſmes le cymetiere des François, pres de la baye ſainct Auguſtin.

Le 15. de May 1602. nous leuaſmes les ancres, & nous miſmes à la voile, & priſmes noſtre route pour paracheuer noſtre voyage.

Le 23. du meſme mois nous aduiſaſmes les iſles de Comore, qui ſont en douze degrez & demy d'eleuation de la bande du Su: nous poſaſmes l'ancre en l'vne appellee Malailli habituee des inſulaires, entre leſquels ſont quelques Arabes & Perſes. *Iſle de Comore*

Ces iſles ſont fort hautes, fertilles, & abondantes en fruicts, d'oranges,

lymons, noix d'Inde ou cocos, ris, banannes.

Elles abondét auſſi en beſtial, cõme bœufs, vaches, cheures, poulailles, perdrix, faiſãs, tourterelles, pigeõs, & autres eſpeces. NOUS y demeuraſmes iuſqu'au 7. de Iuin 1602. & pẽdãt noſtre ſeiour nous obſeruaſmes vne choſe bien rare. Car eſtans en noſtre galion enuiron à vne lieuë de terre, pour retourner à nos nauires qui eſtoient à la rade, nous viſmes paroiſtre ſur l'eau vn poiſſon fort monſtrueux, dont nous ne veiſmes que la teſte qui reſſembloit à la forme & figure d'vn hõme, ayant vers le menton certaine eſpece de barbe qui nous paroiſſoit aiſles de poiſſõ, & la teſte vn peu longue allant en poincte couuerte d'eſcailles. Et comme nous voulions approcher pres pour le recognoiſtre, il ſe plongea la teſte au fonds de l'eau, qui fit que nous aduiſaſmes vne partie de

Hõme marin

son dos qui estoit couuert d'escailles, & ne parut plus depuis.

Le 21. dudit mois 1602. nous repassasmes la ligne equinoctiale vers le pole Artique.

Le premier iour de Iuillet, estans à la hauteur de cinq degrez de la ligne equinoctiale de la bande du Nort ou pole Artique, à la veuë des isles des Maldiues, le sieur de la Bardeliere nostre General & nos Pilotes entrerent en contestation sur la recognoissance desdites isles. Les vns disoiét que c'estoient les isles des Rois: les autres asseuroient estre celles des Maldiues. Pendant ceste controuerse d'opiniõs, nous cõtinuasmes nostre route, croiãs plus qu'autrement, que ce fussent les isles des Rois, qui estoient toutesfois demeurees de quatre vingts lieues en arriere. Au mesme instant nous apperceusmes vne barque conduicte par quelques Indiens de ces isles, qui ve-

Isle des Maldiues.

noient pour nous piloter & conduire, comme depuis i'ay appris d'eux: lesquels nostre General mespriſa fort indiſcretement, & ne les voulut attendre. Ce qui cauſa noſtre ruine; par ce que ne recognoiſſans la terre qui eſt pleine de bancs, de pierres & de ſables, & la mer courante & orageuſe au poſſible, il aduint que ſur l'aube du iour 2. dudit mois de Iuillet 1602. noſtre nauire le Corbin toucha ſur des bancs, & s'eſchoüa. Eſtant à demy renuerſé, nous coupaſmes incontinét les mats pour l'empeſcher de ſe renuerſer d'auantage, ne ſçachans à cauſe de la nuict où nous eſtions: & alors tiraſmes vn coup de canon pour aduertir noſtre General le Croiſſant, à ce qu'il euſt à ſe retirer, de peur de ſe perdre auec nous.

Naufrage.

Le iour venu ayant deſcouuert leſdites iſles qui eſtoient à cinq ou ſix lieuës au dedans deſdits bancs, nous

recogneusmes qu'il y auoit quelque esperance de vie, cõbien que nous ne peussions auoir de secours de nostredit General, qui se retiroit à nostre veüe, craignant de se perdre aussi. Nous estions assis sur le bord du nauire en prieres & oraisons, agitez de tempestes, & tous couuerts des vagues & flots impetueux de la mer. Mais quãd nous apperceusmes la terre, cela nous fit reprendre quelque courage à trauailler pour sauuer nos vies. De sorte que nous tirasmes nostre galion qui estoit au fonds du vaisseau, lequel ayans auec toutes les peines mis hors, chacun se mit en deuoir, & fit le possible pour le racoustrer & mettre en estat de nous seruir, par ce qu'il estoit rompu & brisé par les orages de la mer.

Et pendant que nous trauaillions ainsi à qui mieux mieux, sur les deux heures apres midy dudit iour nous

apperceuſmes vne barque conduicte par ces Indiens, qui venoient deſdites iſles, & tiroient à venir vers nous pour nous recognoiſtre, mais elle ne voulut poīt approcher que de demie lieuë: ce que voyant l'vn des noſtres, ſe mit à la naige pour l'aller trouuer, & ſupplier ces hommes de nous vouloir donner ſecours, ce qu'ils ne voulurent faire, quelque inſtance qu'en fiſt celuy des noſtres qui eſtoit allé vers eux, qui fut contraint faire ſa retraicte. Et tous enſemble demeuraſmes ſur le bord de noſtre nauire iuſques au lendemain 3. dudit mois de Iuillet, par ce que nous n'auions peu mettre en mer le galion, à cauſe de la nuict : & dés le matin nous-nous miſmes à la naige pour le paſſer au dedans des bancs : ce que nous fiſmes auec beaucoup de peine & de peril. L'ayant paſſé nous nous embarquaſmes tous dedans, ayans pris nos

eſpees, harquebuſes & picques, & en cét equipage nous abordaſmes en fin aux iſles auec bien grand peine, noſtre galion faiſant grand eau: & penſaſmes eſtre renuerſez deux ou trois fois par le vent, & par les flots qui eſtoient grandement violens. En fin eſtans arriuez nous nous miſmes à la mercy des Inſulaires, laiſſans noſtre nauire ſur les ſables auec plus de trente mil eſcus de marchandiſe, ayás ſeulement pris auec nous vne piece d'eſcarlatte pour preſenter au Roy deſdites iſles, affin de receuoir de luy quelque courtoiſie & mercy.

Arriuez à bord les habitás ne voulurent permettre de nous laiſſer deſcendre, qu'au preallable nous ne nous fuſſions deſarmez, & mis nos armes bas, ce que nous fiſmes: & ainſi ils nous receurent auec toutes ſortes de belles promeſſes qu'ils nous faiſoient par le moyen de leur truchemét Por-

tugais qu'ils auoiẽt entre eux. Et pour ſigne d'amitié ils nous apporterent pluſieurs fruicts, comme de palmites, cocos & lymons.

Eſtans deſcendus ils nous menerẽt tous enſemble en vne loge au milieu de l'iſle, où nous fuſmes interrogez de l'vn d'entre eux par le moyen de ce truchement, & apres nous foüillerẽt, & nous oſterent tout ce que nous portions, diſans que le tout appartenoit à leur Roy.

Ayans eſté dedans ceſte loge par l'eſpace d'vn iour, ils prindrent le maiſtre du nauire, & deux mariniers auec luy, & les menerent au Roy en vne autre iſle à 40. lieuës loing de là, leſquels eſtans preſentez au Roy, il en fut fort eſtonné, n'aiant iamais veu François, encore qu'il en euſt ouy parler. Il leur fit aſſez bon accueil, & les logea en ſon Palais Roial. Et à l'inſtant il enuoya vn ſien frere auec pluſieurs

ſieurs ſoldats en des barques, pour fouïller ledit nauire, & prendre tout ce qu'il y auoit, & nous enuoya des viures, comme du ris, miel de cocos, & autres fruicts.

Apres auoir tiré dudit nauire ce qu'il y auoit & d'argent & de marchandiſes, ils nous diuiſerent en pluſieurs iſles voiſines, & en chacune ils en meirent quatre ou cinq, & menerent au Roy noſtre Capitaine auec cinq ou ſix, qui y fut infiniment bien receu & bien traicté: & meſme le Roy luy promettoit luy donner & equipper vne barque pour le mener en Sumatra où eſtoit allé noſtre General. Mais noſtre Capitaine mourut enuiron de ſix ſemaines apres. Et quant à nous eſtans ainſi eſcartez & ſeparez les vns des autres en ces iſles, nous ſouffriſmes toutes ſortes d'afflictions & miſeres, preſſez de famine, couchãs ſur la dure, au dehors, ſans cou-

uert, exposez aux iniures de l'air & des pluyes qui estoient lors fort continues, par ce que c'estoit leur hyuer. Ioinct que les eaux de toutes ces isles sont si malsaines pour tous estrãgers qui n'y sont point accoustumez, & l'intemperature de l'air si grande, que i'ay remarqué durãt mon seiour, que ceux du dehors, & toutes sortes d'estrangers, mesmes des Indiens de la terre ferme & des autres isles n'y peuuent faire vn peu lõgue demeure, que presque tous ne deuiennẽt malades, & que la pluspart n'y meurẽt. Aussi grãd partie de mes compagnõs ne demeurerent gueres là, qu'ils ne mourussent. Encores apres tant de miseres les Insulaires ne vouloient nous permettre d'enterrer les corps de nos morts, & les faisoiẽt ietter en la mer: au desceu toutefois du Roy, qui en fit enterrer quelques vns au bord de la mer, principalement de ceux qui moururent

en l'isle où il estoit, lesquels de leur viuant il faisoit fort bien assister.

Le Roy fut fort aise d'auoir tant de richesses, & principalemẽt des canons qui estoient dedans nostre nauire, dont il faisoit beaucoup d'estime pour leur estre chose rare: mais il fut desplaisãt de ce que son beaufrere, frere de sa femme, qu'il auoit enuoyé vers nous, nous auoit faict entendre qu'il estoit le Roy, & que le croyant tel, nous luy auions fait l'hõneur comme à sa personne, dont il fut tellement indigné, qu'il luy donna vn soufflet, & se mit en deuoir de le tuer, ce qu'il eust faict, sinon qu'il en fut empesché par aucuns de ses seigneurs. Et cela fut cause qu'il ne renuoya pas son frere audit nauire, ains vn autre de ses seigneurs, auec plusieurs barques & galions, lequel fit enleuer les canons, les ancres, & appareils du nauire, qu'il fit rompre

& bruſler pour en auoir les clouds & le plomb, dont il eſtoit tout doublé, par ce qu'ils priſent fort le fer & le plomb.

CHAPITRE II.

Deſcription du Royaume des iſles Maldiues, & des mœurs des inſulaires.

LES iſles des Maldiues conſiſtét en nombre enuiron de douze mil iſles, ainſi que i'ay appris d'eux, les vnes grandes, les autres fort petites, baſſes & enuironnees de bancs, ſituees au Nord Noroueſt & Suſueſt, ſouz la ligne equinoctiale, & s'eſtendent iuſques à huict degrez de ladite ligne de la bande du Nord, ou autrement Pole Artique, & à quatre degrez de la bãde du Su ou pole Antartique, & ſont à cinquante lieuës de la terre ferme, qui eſt du cap Comorin,

Calicut & Cochin. Elles contiennent de longueur pres de 200. lieuës, & de largeur 25. ou 30. lieuës; ſont fort dangereuſes, à cauſe des courans des eaux qui pendant le temps de ſix mois, à ſçauoir depuis Auril iuſques au mois d'Octobre courent à l'Eſt, & depuis ledit mois d'Octobre iuſqu'au mois d'Auril recourét à l'Oueſt: & ce cours ſe fait naturellemét par grãdeviolẽce: deſorte que pour le dãger qu'il y a il ſe paſſe peu d'annee qu'il ne ſ'y perde des nauires: ce que i'ay veu aduenir pluſieurs fois pendant le temps que i'y ay eſté, & c'eſt la plus grande richeſſe qu'aye le Roy, qui tire ſon principal proffit du malheur d'autruy; car bien que le nauire ſe perde, la marchandiſe pourtant ne ſe pert iamais. L'on compte pour y aller par mer de ſainct Malo quatre mil cinq cens lieuës ou plus, au rapport des Portugais.

Forme du gouuernement.

Ces isles sont diuisees en treize prouinces qu'ils nomment *Atolons*. En chacune desquelles il y a vn chef qu'ils appellent *Naybon*, & sur les treize prouinces il y a vn superieur, qu'ils nomment *Pandiare*, lequel est touſiours pres du Roy. Ces Naybes ou chefs de prouinces sont prestres & docteurs de leur loy, qui ont l'œil à tout ce qui est de la religion, & instruction du peuple en icelle, & pour prendre garde aux autres prestres qui sõt souz eux: car les Atolõs ou prouinces sont derechef diuisez en plusieurs isles, & en chacune il y a vn autre docteur appellé *Catibe* superieur en la religion pour ceste isle, lequel a souz soy les prestres particuliers des Mosquees, qui tous soignent à nourrir & instruire le peuple en la loy. Ils viuent de certaine partie des fruicts que chacun est tenu leur bailler, & de certaines rentes que le Roy leur donne selon

Officiers pour la religiõ & pour la iustice.

leur degré. Quant aux Naybes ils sont aussi commis pour rendre & faire la iustice chacun en son gouuernemét. Ce sont les seuls iuges du pays, tant en matieres ciuiles que criminelles: & si quelqu'vn veut auoir iustice, il faut qu'il aille le trouuer, ou qu'il attende qu'il vienne sur le lieu, d'autant que le Naybe par quatre fois l'an, va circuir les isles de son gouuernement & faire sa visite, tant pour la religion sur ses prestres, que pour la iustice: ce qui luy est de grand reuenu, par ce qu'on est tenu de luy payer lors ses droicts, outre plusieurs presens qu'on luy fait. Et est à remarquer que par toutes ces isles il n'y a de iuges que ces treize Naybes, & le Pandiare qui est le souuerain, car les Catibes des isles & les prestres des Mosquees n'y ont que veoir. Que si on ne veut obeyr à la sentence du Naybe soit ciuile ou criminelle, on en appelle pardeuant le

Iuges.

Visitation.

Pandiare, qui eſt leur iuge ſuperieur & ſouuerain, qui decide toutes affaires prenant l'aduis de quelques Naybes qui ſe rencontrent pres de luy, des Catibes, & de certains ſçauans nómez *Moucouris*, qui ne ſont pourtant officiers; & ne donne iugement qu'il ne ſoit aſſiſté de quatre ou cinq au moins. Toutefois apres ce iugement ſi on ne veut obeyr, on ſe va plaindre au Roy, qui commande & fait faire & executer la iuſtice, & ce par ſix Seigneurs ſes principaux officiers & plus grands en toutes ſortes d'affaires, qu'ils nomment Mouſcoulis.

Outre les Naybes il y a en chacune prouince ou Atolon vn homme cómis de la part du Roy, pour cueillir & leuer ſes droicts & reuenuz, executer ſes commandemens; bref faire & negotier ſes affaires. On les nóme Varuery, & ſot fort reſpectez & honorez.

La religion qu'ils tiennent eſt de Mahommet. Ils tournent leurs *Meſquites* ou temples deuers l'Occident, où ils diſent eſtre le ſepulchre de Mahommet. Ils y entrét cinq fois le iour, ſçauoir au poinct du iour, à midy, trois heures apres midy, au Soleil couchant, & à deux heures du ſoir: & à chacune fois ils y demeurent par l'eſpace de demie heure pour faire leurs ceremonies. Mais auparauant que d'y entrer, ils ſe lauent les pieds, les mains, les oreilles, la bouche & les yeux, faiſans pluſieurs ceremonies, par le moyen deſquelles ils croyent qu'ils ſe nettoyent de tous pechez. Les femmes n'entrent iamais dedans les temples: elles demeurent en leurs maiſons, & y font leurs prieres. Ils n'ont aucunes images ny cloches, ains ſeulement le Moudin ou preſtre de la Meſquite les appelle par trois fois, mettans leurs mains à leurs oreilles, & *Leur religiõ.*

crians tant qu'ils peuuét. Ils font leur feſte le iour du Vendredy heure de midy, pour la celebration duquel ils ſe reparent des meilleurs habits qu'ils ayent: & premier que d'y entrer ſe lauét tout le corps, vſent de parfums, & n'oſeroient trauailler ce iour. Le Catibe eſt tout reueſtu de blanc, ayát la face couuerte d'vn voile blanc, tenant vne eſpee en la main ſe dit eſtre net de peché: eſtát au plus haut lieu du temple, il tient vn liure en la main, & fait les prieres accouſtumees.

Feſte du Vendredy.

Le Ieudy au ſoir qui eſt la veille du iour de la feſte, ils prient pour les treſpaſſez, & pour ce ils preparent à manger & à boire qu'ils laiſſent aux preſtres de leur loy, pour prier Dieu pour les treſpaſſez.

Circonciſion.

Ils vſent de la circonciſion, ſçauoir aux enfans maſles ayans attainct l'aage de 7. ans: font grandes feſtes & reſiouïſſances, vſent de dances au ſon

des tãbours & fluſtes, & font feſtins, qui durent l'eſpace de dix iours à tous venans: & pour les filles ne font aucunes ceremonies ny feſtes, fors que pour la circonciſion, ayans leſdites filles attainct l'aage de deux ans, ils tirent deux ou trois gouttes de ſang de leur nature.

Ils obſeruẽt enuiron le mois de Decẽbre vn ieuſne, par l'eſpace d'vn mois entier, & ce ieuſne cõmence lors de la lune nouuelle. Ils ne mãgent ny boiuent tout le lõg du iour, fors au Soleil couchant, & depuis le Soleil couchãt iuſqu'à ce que le coq chãte ils peuuẽt mãger, & tout auſſi toſt qu'ils entendẽt le coq, il n'eſt plus permis de manger. Ils appellent ce ieuſne en leur langue, *Rodet*, & en Arabe *Ramedan*. Pendant leur ieuſne ils n'oſeroient auoir compagnie de leurs femmes, ſinon la nuict, & lors qu'ils en ont eu compagnie, il faut qu'ils ſe baignent &

Ieuſne.

lauent tous deux enſemble la meſme nuict.

Au parauant que de commencer ce ieuſne, & le iour & la nuict de deuant, ils font de grands feſtins, banquets & deſbauches, tirent en ſigne de reſioüiſſance pluſieurs canonnades & harquebuſades, & en leurs maiſons font pluſieurs parfums, ſe viſitent les vns les autres. Tout de meſme ils font feſtes & reſioüiſſances à chacune nouuelle Lune de l'annee, non toutefois telles que celle dudit mois de leur ieuſne, fors à la feſte de Paſques, qu'ils appellent *Ydu.*

Les femmes ſont tenuës de ieuſner huict iours apres ledit mois plus que les hommes, & diſent que c'eſt à raiſon de leurs fleurs.

Ils ne font aucune difference des viandes en leur ieuſne.

Le temps de ieuſne finy, qui eſt à la nouuelle Lune ſubſequente, ils font

encores vne pareille solemnité de feste auec tambours, flustes & autres instrumens de resioüissance.

Apres ils celebrent la feste de leur Pasque, à l'aduenement de laquelle ils se vont tous baigner & lauer le corps, tant hommes que femmes, par lequel lauement ils se disent estre nets de tout peché. Apres s'estre lauez, les hommes prennẽt leurs beaux habits, & vont au temple faire leurs superstitions, mais les femmes demeurent touſiours en leurs maisons, & n'oseroiẽt entrer dedans les temples. Ils ont accoustumé pour la ceremonie de leur Pasque de sacrifier vn bœuf & vn mouton, & en le sacrifiant luy couppent la gorge, & se tournent du costé du sepulchre de Mahommet. Puis ils departent la chair entre eux, & en mangent: & ce faict ils se retirent en leurs maisons, & font plusieurs tournois & ieux par l'espace de trois iours.

Pasques.

Sacrifice.

Ils font vne autre feſte fort ſolennelle qu'ils celebrét la nuit à cauſe qu'ils diſent que Mahommet eſt decedé la nuict.

Feſte des trepaſſez.

Ils ſolenniſent auſſi la feſte des trepaſſez, qui eſt enuiró le mois de Iuin, auecque beaucoup de ſolennitez. Ce iour là le Roy va viſiter les ſepulchres de ſes predeceſſeurs auecques toutes ſes femmes, qui n'ont permiſſion de ſortir de leurs maiſons que ce iour. Et ſur leſdits ſepulchres ils font pluſieurs parfums. Ils preſentent ſur les ſepulchres autant de plats de viures cóme il y a de leurs amys deffunts, qui ſont ſerrez par les preſtres & ſacrificateurs pour prier Dieu pour les deffunts.

Aumoſne.

Le lendemain de la feſte il ſe fait vne aumoſne generale au palais du Roy, & ſéblablemét és autres maiſós ſelón leurs moyés ils ſót tenus de donner aux pauures la cinquantieſme partie de leur bien, pour veu qu'ils ſoient

riches iusques à la somme de cent larins: & ceux qui n'ont le moyen iusques à ladite somme ne sont tenus de faire l'aumosne.

Lors qu'ils exercent l'aumosne, & que les pauures viennent à leurs porte ils les font entrer en la maison, leurs faisants pareille chere que à eux mesmes, disants qu'ils sont seruiteurs de Dieu comme eux.

Les fils se marient en quel aage qu'ils veullent, & au regard des filles ne se peuuent marier qu'elles n'ayent attaint l'aage de 15. ans, si elles nauoiét leur pere qui les peut marier plustost à sa volonté. *Mariages.*

Les ceremonies de leur mariage sont, que femme ou fille ne se peult marier au deffault de son pere sans vn des parents de sondit pere: ce qui se faict deuant le Naybe ou Pandiare seulemét, & non pardeuant autre: lesquels enuoyét leurs officiers en la mai-

son de la femme ou fille pour sçauoir si elle est mariée ou non. Et si elle dit auoir esté mariée, & que son mary l'euſt quittée, ou qu'il fuſt mort, faut qu'elle le preuue par trois teſmoins, qui raportét le tẽps, la forme, la cauſe de la mort ou du diuorce. Plus il faut qu'il y ait trois mois que la repudiatiõ ait eſté faicte, de peur qu'elle fuſt groſſe d'enfant, & qu'elle ait eu trois fois ſes fleurs. Et ſi le mary eſtoit mort il faut qu'il y ait quatre mois dix iours pour le dueil.

Douaire. Faut auſſi qu'ils ſçachent de combien elle veut eſtre dotee: Car la couſtume eſt que les femmes ne portent rien, & n'ont rien: c'eſt aux marys qui les prennẽt de les doter & accouſtrer du tout, & faire les frais des nopces ſelon leur qualité. Le doüaire ſe cõſtitue ſelon la qualité de la femme, & ſelon que ſes meres & ayeulles en ont eu, car elle ne peut auoir moins, de ſorte

que

que cela ne va pas selon les richesses & qualité de l'homme.

Estans les parties d'accord, la femme enuoye vers le prestre l'vn de ses parens paternels, auquel elle a donné sa parolle, & declaré sa volonté, duquel parent le prestre s'informe si les accordez sont parens, comme freres ou cousins germains, & s'ils ont beu du laict d'vne mesme nourrice, & mesmes si autrefois ils s'estoient appellez en tesmoignage d'amitié du nom de fils ou fille, pere ou mere, frere ou sœur, par ce qu'en tous ces cas ils ne peuuent contracter mariage ensemble. Il s'informe aussi des pactiõs & promesses matrimoniales, & certifié du tout, prenant la main du marié qui est present, il luy demãde s'il veut prendre ladite femme auec ce qu'ils ont accordé, & audit parent de ladite femme qui l'a representé, de mesme: & s'ils respondent que oüy, il fait

ſes ceremonies & atteſtation deſdits teſmoins de la promeſſe dudit mariage, puis ils ſ'en vont trouuer la femme en ſa maiſon, & banqueter, faire feſte & reſioüiſſance, & enuoiét au preſtre vn plat de viures auec deux pieces d'argent qu'ils appellent *larins*, qui valent huict ſols piece de noſtre monnoye, & vne boiſte de betel. Auſſi eſt à remarquer que ceux qui ſe marient donnent des preſens au Roy & aux Reynes, le mary au Roy, la femme à la Reyne.

Pluralité de femmes.

La couſtume eſt qu'vn hõme peut auoir iuſques à trois femmes & non plus, & ſe peuuent l'homme & femme quicter, lors qu'ils veulent, d'vn commun conſentemẽt : car ſi la femme ne le vouloit, l'homme ſeroit contrainct luy payer ſon doüaire : & au contraire ſi l'homme ne vouloit conſentir la ſeparation, la femme ne le pourroit faire de ſoy. Ils appellent

le doüaire *rans*. Le diuorce faict ils se peuuent reprendre iusqu'à trois fois, auec les ceremonies susdites du mariage, mais outre trois fois ils ne le peuuent plus, s'elle n'a esté mariee à vn autre d'entre deux.

Ils ont en grande recommandatiõ les obseques & funerailles. Premierement le corps de l'homme mort est laué par six hommes, qui sont gagez du public pour ce faire: & si c'est d'vne femme il est laué par six femmes. Et estant le corps laué, ils le couurent & garnissent de cotton, & l'ensueliſſent d'vne toille de cotton blanc, le mettent en vn cercueil couché sur le costé droict, & iusqu'à ce que le corps soit porté en terre depuis l'heure du deceds. Toutes les femmes, parentes & voisines s'assemblẽt crians & pleurans sur le corps, & racontent les loüanges du defunct ou defuncte. Plus il est porté en terre par six de ses pro-

Obseques & funerailles.

chains amis, en la compaignie de tous ses parens & amis, en vn lieu clos de muraille pres le temple, où ils enterrent tous les corps, & n'enterrét iamais deux corps en vne mesme place.

Mettans le corps en terre ils luy tournent la face vers le sepulchre de Mahommet, & le couurent de sable blanc, & l'aspergent d'vne bouteille d'eau en signe de rafreschissement, puis couurent la fosse d'vn linseul blanc, & lors chacun des parens faict porter plusieurs viures, qui sont mangez par les assistans pauures & riches.

Si c'est le Roy ou Reyne, l'on enuoye deux fois le iour sur la sepulture pendant la vie de l'heritier ou successeur, vn plat du manger ordinaire du Roy; & faict on chanter par vn an entier chacun iour par les prestres de leur loy. Ces viures sont pris par le gardien du temple.

Et au regard des autres l'on ne ceſſe par trois Vendredis enſuiuans le treſpas du decedé, de faire prieres pour le defunct iour & nuict ſur la foſſe: puis ils poſent certaines pierres aux deux bouts de la foſſe, eſquelles eſt éngraué le nom du defunct auec ſes loüanges: & en fin les trois Vendredis paſſez, ils font feſtin general, par le moyen duquel ils concluent & diſent enuoier l'ame du defunct en Paradis: & font tant de fraiz que bien ſouuent tout leur bien y eſt conſommé.

Ils ont vne autre ſuperſtition qui eſt que de leur viuant ils font faire chacun deux habits ſelon leur moien les plus riches qu'ils peuuent, chacun ſelon ſa qualité, & ſont ces habits deſtinez pour eſtre mis apres leur decez ſur leurs cercueils. Et à ceſte fin pendant leur viuant ils les gardét en leurs coffres iuſques à ce qu'ils ſoient dece-

dez. Et leur ayant seruy, ils sont pris & partagez entre les prestres de leur loy. Ces peuples sont tellement curieux de leur sepulture, que dés qu'ils ont quelque moyen, & qu'ils sont mariez, ils preparent curieusement tout ce qui concerne leur enterrement, cercueil, pierres pour le tombeau, drap pour enseuelir, & choses semblables: mesmes ils mettent à part & assemblent petit à petit l'argent qu'il faut pour les funerailles, & mourroiét plustost de faim que d'y toucher.

S'il aduient que l'vn d'entre eux meure estât sur mer, le corps du mort est enseuely auec toutes les ceremonies susdites, & mis en vn cercueil qu'ils attachent sur deux ou trois pieces de bois, & puis l'exposent à la mercy de la mer: & dans le cercueil mettent de l'argent selon leur moien, auec vn escriteau portant la loy que tenoit le decedé, priant ceux qui le

trouueront de prẽdre l'argent, & l'enſepulturer ſelon la loy.

Ces peuples croient qu'il y a ſept Paradis & ſept Enfers ſelõ le bien ou le mal que chacun fait: comme auſſi ſept cieux & ſept terres l'vn ſur l'autre. Diſent en outre que le monde eſt plat & non pas rond, & qu'il y a vne muraille de cuiure tout autour, qui empeſche que le monde ne ſoit ſubmergé: & que le diable toute la nuict eſt pour miner ceſte muraille, & quãd le point du iour vient qu'il s'en faut fort peu qu'elle ne ſoit minee. Pour raiſon dequoy tous les hommes depuis l'aage de dix ans vont au point du iour en leurs Meſquites faire leurs prieres, diſans que s'ils ne faiſoient cela tout le monde periroit.

Du Roy & de ſa maiſon.

Pour ſçauoir maintenant ce qui eſt de la façon de viure du Roy; premierement il fait ſa continuelle demeure en vne des iſles qui s'appelle

Male, qui donne nom au reſte: car Diues en Indois ſignifie vn nombre de petites iſles amaſſees. Elle eſt au milieu de toutes les autres iſles, contient enuiron d'vne lieuë & demie: & eſt la plus fertile, mais la plus mal ſaine: dont ils rendent ceſte raiſon que de toute memoire & antiquité les Rois y faiſans leur ſeiour il s'y meurt beaucoup de perſõnes qui s'éterrét là, chacun à part, de ſorte que toute l'iſle en eſtant réplie, le ſoleil ardãt donnãt la deſſus il s'en eſleue de mauuaiſes vapeurs. Ioint que c'eſt la plus mauuaiſe eau, à cauſe dequoy le Roy eſt contraint pour ſa maiſon en enuoyer querir d'vne autre iſle, où l'eau ſoit meilleure & où on n'enterre perſõne.

Sa demeure.

Il n'y a point de villes cloſes en tout ſon eſtat, meſme en l'iſle où il fait ſa demeure. Mais toute l'iſle eſt réplie deça & dela de maiſons & logemens, ſoit des ſeigneurs & gentil'hommes,

soit du commun peuple.

Sa maison est bastie de forte & haute muraille de pierre, composee de plusieurs demeures, fort propres & bien basties, mais à vn seul estage. Autour y a plusieurs vergers & iardins, auec de belles fontaines & reseruoirs d'eau pour se lauer, qui sont gardez par des hommes. Le Roy seul & ses femmes s'y lauent, & est expressément defendu à tous autres de s'y lauer. A l'entree de ladite maison y a vn corps de garde de soldats pour sa garde, & plusieurs pieces de canon, auec grand nombre de toutes sortes d'armes, comme de picques, harquebuses, espees & rondaches. *Palais du Roy & description d'iceluy.*

Il y a aussi à ceste mesme entree & plus auant vne grande sale où les seigneurs & gentilshõmes se tiẽnent assis. Car aucun ny seigneur ny gentilhomme ny moins du commun peuple ne peut entrer en la maison du

Roy, fors ſes officiers domeſtiques & eſclaues, de ſorte que les gentil'hommes qui ſont tenus de venir ſaluer le Roy tous les iours apres Midy, ne peuuent paſſer plus auant que ceſte ſalle: d'où ils vont dire à vn officier du Roy qu'ils viennent pour ſaluer le Roy, ou ce qu'ils demãdent & deſirét de luy. Et le Roy quand il ſ'aduiſe, peut eſtre en 15. iours vne fois, vient en ceſte ſale les voir, deuiſer & conferer auec eux, ſoit d'affaires ou autrement. Quelques fois le Roy pour les honorer leur enuoie là des plats pleins de betel & de bons fruicts, ce qu'ils tiennent à grand honneur & faueur. Et quand le Roy reçoit des eſtrãgers, c'eſt en la grande & premiere ſale où ſe tiennent les gardes.

Ces ſalles & demeures & toute la maiſon du Roy ſont tendues de tapiſſerie de ſoye, pour plancher & platfonds c'eſt auſſi de la tapiſſerie de

ſoye, de laquelle pendent à l'étour de belles frãges comme d'vne courtine. Le paué eſt couuert d'vne petite natte qui ſe fait en ces iſles entrelaſſee de diuerſes couleurs, auec chiffres & autres façons fort mignonnement & delicatement faite : ce qui eſt infiniment beau à veoir: & la deſſus ces Seigneurs s'aſſient les pieds croiſez, ſelon leur couſtume, car ils n'vſent point de ſieges. Auſſi ſur le lieu où le Roy ſ'aſſied il y a vne autre forme de platfonds ou courtine, ſous quoy eſt vn large ſiege haut de deux pieds couuert d'vn tapis ſur lequel il ſ'aſſied auſſi les pieds croiſez. En la ſeance ils obſeruent l'ordre des dignitez : car ceux qui ſont de moindre eſtoffe demeurent debout, ſi les grands ou le Roy ne leur cõmandent de s'aſſeoir, & les places les plus proches du Roy ſont les plus honorables, & ainſi à proportion. Les chambres & ſtãces interieures du Roy ſont

tapiſſees de tapiſſeries de ſoye ou de toile de cotton, enrichie d'ouurages, fleurs & ramage d'or, & de couleurs qui eblouiſſẽt la veuë, tãt de la richeſſe de l'or & des couleurs, que de l'admiration de l'ouurage: Elles viennent pour la plus part de la Chine, de Bengale, de Maſulipatã & S. Thomas.

Les lits ſont ſuſpendus par quatre cordes à deux pilliers, le tout couuert de precieuſes courtines d'or & de ſoye; & ce d'autant que le Roy & les plus nobles & plus riches ſe font branler & bercer pour ſ'endormir plus aiſement. Quant à la nobleſſe des autres iſles, dont il y a grand nombre, ils viennent ſouuent à la Cour, & obſeruent les meſmes choſes que les autres ordinaires. Mais ils ne viennent fois de nouueau qu'ils n'aportent des preſens: car aucun n'eſt admis à ſaluer le Roy, ſoit noble ou marchand, qu'il ne luy porte

quelque preſent. Il y a pluſieurs Seigneurs & gentil'hommes qui ſont ſeigneurs des iſles qu'ils recognoiſſét du Roy, & en doiuent certain tribut.

Le Roy tient armez pour ſa garde, cinq à ſix cens hómes, dont il en entre en garde tous les iours cent.

Lors que le Roy ſort de la maiſon il marche touſiours à pied, auſſi qu'eſdites iſles il n'y a aucuns cheuaux, ny autres beſtes propres à porter: ſinon qu'il ſe fiſt porter dans vne chaiſe ſur l'eſpaule de ſes eſclaues. Mais c'eſt rarement ou comme point, par ce qu'eſtát fort & diſpos, il aime mieux aller à pied. Il eſt ſuiuy de tous les ſoldats de ſa garde, enſemble des ſeigneurs de ſa Cour, auec pluſieurs tábourins, fluſtes, trópettes & autres inſtrumés.

Son exercice eſt le plus ſouuent de veoir trauailler de toutes ſortes d'artiſans, cóme de peintres, menuiſiers, orpheures, brodeurs & autres qui

ſont en ſa maiſon.

Il a aupres de luy touſiours vn docteur de leur loy, qui l'admoneſte de ſa religion, & lit en ſa preſence vn liure. Il paſſe la pluſpart du temps auec ſes femmes, qui ont chacune vne maiſon à part.

Il mange ſeul, & eſt ſeruy par les principaux de ſa maiſon, de ris, poules, poulets, pigeonneaux & de poiſſon. Son boire eſt de certain breuuage faict de canelle, cloud de girofle & de certaine graine d'Arabie, appellee *cahoa*, & autres eſpiceries, par ce que le vin leur eſt defendu.

Il y a touſiours aupres du Roy vn page qui tient vn eſuentoir, & vn autre qui tient & porte l'eſpee du Roy toute nue & vne rondache: vn autre qui tient vne boiſte pleine de betel, qui eſt vne fueille que les Indiẽs tiennent dedans leur bouche ordinairement.

Habillement du Roy.

Ce Roy porte vn bonnet d'escarlate rouge, vn turban de soye rouge auecques des franges d'or, porte vne robbe de cotton, ou autrement casaque qui luy vient iusques à la ceinture ou peu plus bas, auecques boutons d'or massif, & vne toille de taffetas rouge brodee qui luy prend depuis la ceinture, & va iusqu'aux talons.

Il est ceint d'vne ceinture de taffetas rouge comme celuy de sa teste, & d'vne grosse chaine d'or fermée au deuant d'vne grãde enseigne plus large que la main, de piereries les plus exquises qu'on sçauroit voir, & d'vn prix inestimable.

Il est tousiours nud iambes, & porte en ses pieds seulement des pantoufles de cuir doré: Ce qu'aucun de son Royaume de quelque qualité qu'il soit n'oseroit auoir fait, fors les Reynes & les Princesses du sang. Et pour le regard des Princes, encores qu'ils le

peuſſent, & qu'ils en euſſent facilemẽt la permiſſion, ils ne le veulent pas pourtant, laiſſans au Roy ceſte marque & difference, pour le diſcerner d'auec eux, encores qu'il en ayt vne autre qui le face remarquer aſſez. Car quand il ſort on luy porte vn garde ſoleil ou paraſol blanc, qui eſt la principalle marque de ſa Maieſté, & qui n'eſt & ne ſeroit permiſe à aucun quel qu'il fuſt, excepté toutesfois les eſtrangers auſquels il eſt permis de s'habiller, porter ce qu'ils veulent, & viure à leur mode ainſi qu'il leur plaiſt. Eſt auſſi à remarquer que quãd on parle au Roy aux Reynes & à leurs enfans & Princes du ſang ou bien qu'on parle d'eux à d'autres perſonnes, & de ce qu'ils fõt, c'eſt en autres termes, qui ne ſeruent qu'à cela, & qu'on n'oſeroit auoir appliqué à d'autres: cõme par exemple ſi on dit d'vn hõme il dort, ſi c'eſt du Roy on dira,

il

il repoſe, qui ne ſe dira en façon quelconque que parlant du Roy. Aucun ſoit homme ſoit femme qui n'eſt point noble, n'oſeroit auoir porté ny bagues ny pierreries, ny braſſelets, carquans ou pendans d'oreilles, ny chaiſnes d'or, ſans permiſſion du Roy ſi ce ſont des hommes, ou des Reines ſi ce ſont des femmes: ce qu'on achete auec argent, ſi le Roy n'en gratifie gratuitement: & de cela on en expedie lettres. Il n'y a que les Reines & les Princeſſes qui puiſsét porter des braſſelets d'or, ny aux iambes ny aux bras: ny pareillement qui puiſſent mettre des anneaux au doigt apres le poulce fors les Reines, les Princeſſes & grandes dames en celuy du milieu, & aux deux autres toutes les femmes auec permiſſion, & les hommes ſeulement au poulce.

Les femmes du Roy ſont veſtues

Habits de ses fémes. d'vne robbe de taffetas rouge, brodee & passementee de passemét d'or, qui est faicte comme vne chemise de femme, qui leur va iusques aux pieds, estant ouuerte au deuant iusques aux mammelles, & fermee auec trois boutons d'or: & au dessouz elles ont vne toille de soye depuis la ceinture iusques aux tallons: & en leur teste ne portent rien sinon que leurs cheueux sont entrelassez les vns auec les autres. Elles ont grand nombre de pendans d'oreille, de perles, attachees auec boucles d'or, & en sont leurs oreilles presque toutes couuertes: elles portent grand nombre de chaines d'or & perles au col, sur leurs bras & sur leurs iambes. Les dames & femmes des grands seigneurs de l'isle sont tenues de les venir veoir & passer le temps auec elles le soir, & leur porter des presens.

Quelques fois les Reynes sortent

hors, mais c'eſt bien rarement, & lors il y a des femmes & des eſclaues qui vont bien loin deuant aduertir les hommes qu'ils ſe retirent, & qu'ils ne paroiſſent au chemin, ains ſeulement les femmes: ce qu'ils font, & toutes les femmes de l'iſle s'aſſemblét qui viennent au deuant auec de petits preſens, comme fruicts & fleurs. Il y a quatre femmes principales qui portent ſur la teſte des Reynes vne courtine de ſoye ballante en terre, tellement qu'on ne les peut veoir. Quád elles ſont groſſes elles ſortent auſſi pour aller ſe baigner en la mer; comme toutes les autres femmes: car c'eſt la couſtume du païs, & tiennent que cela eſt fort ſain. Pour ceſt effect ils tédent en la mer comme vne maiſon de pieux & piquets, qu'ils couurent de toile tout autour, & là les Reynes & les plus grandes dames ſe baignent à leur aiſe: puis elles viennent en vne

autre petite maiſon faicte expres, où elles ſe baignent derechef en vn autre bain d'eau douce bien preparé.

Les femmes ſont bien proportionnees de leur corps, fort curieuſes de s'embellir & de ſe tenir nettes, d'auoir parfums & ſenteurs odoriferans, ſe lauent les cheueux d'huilles de ſenteurs, & ne ſe paſſe iour que elles ne ſe lauent tout le corps en des bains. Elles ont de couſtume pour ſe faire plus belles de ſe rougir les pieds & les ongles des mains auec le iuſt d'vne certaine herbe: ce qui dure iuſques à ce que l'ongle ait pouſſé de nouueau, qu'elles en remettent d'autres. Elles ſe noirciſſent auſſi les yeux & le ſourcil.

Forme de leur iuſtice. Quant à la iuſtice elle ſ'exerce en la maiſon du *Pandiare*, par appel des *Naybes*, qui eſt le ſuperieur en leur loy, aſſiſté de ſes preſtres, qui s'appellent *Naybes*, & autres Docteurs pour

conſeil, & des ſergens nommez *Deuanits*. Les parties plaident elles meſmes leur cauſe. Si la cauſe eſt de faict ils amenent chacun trois teſmoins, & & s'ils n'en ont, le deffendeur eſt creu à ſon ſerment deciſoire qu'il doit affermer en touchant de la main le liure de leur loy, & ſi elle eſt de droict elle eſt iugee ſur la loy.

Quand on veut intéter vn proces on s'addreſſe au iuge, lequel enuoye vn *Deuanit* pour faire venir la partie appellee. Et s'il n'eſt en l'iſle il faut pour le faire venir auoir vne lettre du Naybe, par le moyen de laquelle on le peut aſſigner en d'autres iſles, pourueu qu'elles ſoient du reſſort du Naybe. Ou bien s'il eſt ſous vne autre iuriſdiction, le Naybe n'y a point de pouuoir, mais en prend lettres du Pandiare qui peut faire venir de tout le Royaume en l'iſle du Roy où il ſe tient. On baille ceſte lettre au Catibe

ou prestre superieur d'vne isle, lequel en presẽce de tous la baille à celuy qui est appellé, & luy fait cõmandemẽt d'y aller: & n'oseroit y faillir. Car ceux qui desobeissent à iustice ne peuuent plus se trouuer en compagnie des autres, aller à la Mesquite, boire ny mãger auec eux, & le tiennent comme s'il n'estoit point de leur loy. Si c'est quelqu'vn qui ne veüille obeïr, ou quelque grand, le Roy enuoye des soldats pour l'y contraindre. Que s'il ne veut plaider deuant le Naybe, soit qu'il luy veille mal, soit que sa partie ait trop de faueur enuers luy, lors le demandeur, ou le deffendeur qui est appellé s'en va trouuer le Roy qui cõmande qu'on luy face iustice par iuges non suspects. Ce qui s'execute au logis du Roy en presence de tous les grands de l'isle. En tesmoignage les esclaues ne font point de preuue. De mesme en tel cas on ne reçoit que

Tesmoins.

trois femmes pour vn homme. Si la cause est criminelle, il faut qu'il y ait partie capable pour demáder raison: autrement on ne fait point iustice en cas de crime & d'offense commise en la personne d'autruy, si ce n'est qu'on contreuienne à leur loy. La femme ne peut poursuiure en iustice la mort de son mary, mais seulement les enfans ou les parens: & si les enfans estoient en bas aage, on attend qu'ils aient 16. ans, pour sçauoir s'ils veulent auoir vengeance de la mort de leur pere. En attendant la iustice condamne celuy qui est preuenu de meurtre, de nourrir lesdits enfans, & leur faire apprendre quelque art ou mestier. Lors qu'ils sont en aage ils peuuent demander iustice ou remettre & pardonner au meurtrier, sans qu'il en puisse estre par apres recherché. Car la en matiere de crime commis à l'endroit d'autres personnes, il faut qu'il y *Crimes*

ait partie, que si elle remet son offense le crime est aboly: toutesfois si le Roy veut il fait faire la iustice, sans qu'il y ait de partie. Leurs peines ordinaires sont le banniſſement en certaines isles desertes deuers le midy, mutilation de membres, ou le foüet qui est le plus commun, mais infiniment cruel. Ce sont des courroyes de cuir plié en quatre, dont ils frappent si estroit, que bien souuent le malfaicteur en meurt. C'est la peine ordinaire à la pluspart des grãds crimes, cõme de Sodomie, qui est là fort frequente, d'inceste, & de l'adultere: aux femmes surprises en adultere, outre la peine susdite, on leur coupe les cheueux. Le faux tesmoin & celuy qui a fait faux serment en iustice est semblablement puny, & outre est condamné en vne amende pecuniaire qui va aux pauures. Si vne femme ou fille a esté forcee, le coulpable est puny comme a-

Peines.

Inceſte. Adultere.

Violement.

dultere, & de plus de doter la femme ou la fille. Le larro s'il a desrobé quelque chose de valeur a le poing couppé. En faict d'iniures l'on n'est pas quicte pour les desdire, mais il s'en fait punition, quand il y a preuue. Ils tiennent qu'ils ne peuuent entrer en Paradis, s'ils ne payent ce que la iustice a ordonné. Si on a faict quelque crime contre la loy, il faut faire publiquement vne maniere de repentance & comme amende honorable. Les iuges ne prennent rien pour leurs iugemens, & n'est rien deu, sinon que les *Deuanits* ou sergens ont la douziesme partie de ce qui est deu ou adiugé. Pour l'execution des crimes il n'y a point de bourreau, ce sont les *Deuanits* qui executent la iustice. Quant à la peine de mort, bien que leur loy l'ordonne en cas de meurtre, toutesfois ils n'y condamnent iamais, si le Roy ne le commande par expres, &

ne l'oseroit-on faire autrement. Et de moy en tout le temps que i'y ay esté, ie n'en ay veu condamner aucun par les iuges ordinaires. Bien est vray que le Roy enuoye qui il luy plaist, & fait condamner & executer à mort ceux qui le meritent, ou qui l'ont offensé. Car bien que la iustice soit entre les mains des Docteurs de la loy qui iugent sur icelle: toutefois c'est le Roy qui en est le seul arbitre & distributeur, qui seul a la puissance de mort, auquel on a recours, & qui commande de faire la iustice comme il luy plaist, soit aux prestres susdits, soit à ses seigneurs & officiers: & generalemẽt il est absolu par tout son estat, & dispose de tout à son plaisir, & quelquefois fort tyranniquement, principalement sur le commun peuple, qui est fort vil & fort mesquin. Ceux qui doiuent quelque chose sont contraints, s'ils n'ont le moyen de payer, de se

Debteurs.

rendre esclaues des creãciers, ou d'autres qui leur prestẽt de l'argent pour les delgager, & ausquels ils aimẽt mieux seruir, & sõt esclaues tãt qu'ils ayẽt payé, voire leurs enfans le sont, iusques à l'infiny, s'ils ne payent.

Rang des Grãds.

Pour le regard des grands offices & dignitez, & de l'ordre & distinctiõ de tout le peuple selon leur qualité, voicy leur rang. Apres le Roy sont les Princes du sang, qui sont fort honorez & respectez. Puis les grands officiers du Roiaume, sçauoir le *Quilague*, que nous pouuons dire Lieutenant general de Roy : par ce qu'apres le Roy & en son absence c'est le plus puissant au gouuernement de l'estat, & sans l'aduis duquel il ne se passe rien. Aussi que si le Roy veut faire obseruer ou executer quelque chose, cestui-cy est le premier que le Roy depute, & auquel il addresse ses commandemens. Il y a apres vn autre ap-

Grands offices.

pellé *Parenas*, qui eſt de grande authorité, vn *Endequery*, dont l'office eſt d'eſtre touſiours aupres du Roy, & le conſeiller en toutes les occaſions & affaires qui ſe preſentent. Plus vn qui a la charge de la marine, que nous pouuons dire Admiral, nommé *Velannas*: Il prend garde à tous les nauires qui arriuent, & aux marchandiſes qu'ils apportét, & a le ſoin de faire loger les eſtrãgers & ſolliciter pour eux: & generalemét d'auoir l'œil à tout ce qui cõcerne le fait de la mer, & de ce qui vient par mer. Meſme il a de couſtume de venir aux nauires qui arriuent, iuſqu'aux plus petites barques, quand ce ſeroit de ceux du pais, & y prendre leur gouuernail, qu'il fait porter au logis du Roy, de peur qu'ils ne s'en aillét ſans congé. Il y a auſſi vn General ſur toute la gendarmerie nõmé *Dorimenaz* qui a vn Lieutenãt nõmé *Acouras*: vn Chãcelier, dit *Manpas*

qui expedie les affaires, & appose à toutes lettres le cachet du Roy, qui n'est autre chose que son nom en Arabe graué en argét, qu'il trempe en de l'ãcre & l'imprime sur le papier: & outre le Roy a son secretaire qu'ils appellent *Carans*: vn intendãt des finances *Masbẽdery*, & vn Tresorier, & diuers autres officiers qu'il seroit superflu d'expliquer par le menu. Est à noter que tous ces grands susnommez sont appellez en toutes affaires pour donner conseil au Roy quand il luy plaist, auec six anciens des plus grãds & plus entendus nommez *Mouscouls*, c'est à dire Anciés, qui sont nommez par le Roy, eleus & deputez par les autres grands pour assister tousiours le Roy & le cõseiller en toutes occasiõs, sans qu'il soit besoin d'appeller à tout propos tous ceux qui sont du conseil, bref manier toutes sortes d'affaires, & estre à toutes heures prests pour faire

les commandemens du Roy. Meſme ce ſont eux qui rendent la iuſtice, quand le Roy le commande.

Il y a pluſieurs dignitez bien nobles que le Roy donne aux gentil'hómes, auſquels certaines iſles ſont aſſignees pour leur penſion, comme à tous ceux que nous auons dit cy deſſus qui plus qui moins, ſelõ ſon rang: nous pouuons dire que c'eſt comme icy les qualitez de Comte, Marquis, Baron & autres. La gẽdarmerie du Roy conſiſte aux ſoldats de ſa garde, en nõbre de cinq à ſix cẽs diuiſez en 6 compagnies, cõme i'ay dit cy deſſus; & outre il y a dix autres compagnies ſous dix grands Seigneurs qui en ſont Capitaines qui ne font la garde, mais ſeruent le Roy quand il a affaire, non ſeulement de ſoldats, mais auſſi de faire tout ce qu'il commande, comme de mettre vn nauire en mer, le tirer ſur terre, ou tel autre grãd trauail,

Gẽdarmerie.

ou a beſoin d'hommes iuſqu'à baſtir
le palais du Roy ſi beſoin eſtoit. On
es appelle au ſon d'vne maniere de
cloche, qui eſt vne plaque de fõte, ſur
aquelle on frappe auec vn marteau.
Ils ſont diuiſez en deux parties: car il y
a cinq compagnies, qui ſont plus ho-
norables, où on n'admet que les no-
bles, & aux cinq compagnies dernie-
res il y entre toute ſorte de perſones,
& ont plus de ſolde que les autres. Il y
a des iſles dont le reuenu eſt affecté
au payement de ces cõpagnies: ils ont
beaucoup de priuileges, entre autres
que aucun ne leur oſeroit toucher: de
ſorte qu'il y a fort peu de perſonnes
le moyẽs quine de ſirẽt y entrer, mais
il faut auoir permiſſiõ du Roy, & ſi il
couſte pour y entrer 60. larins, 20. au
Roy pour la permiſſion, & 40. à depar-
tir en la compagnie de laquelle on
doit eſtre. Les eſclaues pourtant ne
peuuent en eſtre, ny les peſcheurs, ny

ceux qui se meslent de cueillir & tirer les commoditez & substance de l'arbre de cocos, & autres sortes de gens vils & mecaniques, ny pareillement ceux qui ne sçauent ne lire ny escrire.

Noblesse. Pour la noblesse outre celle qui vient de race, le Roy annoblit qui il veut, & lors il enuoye vn homme qui sert à cela qui en fait publication par toute l'isle, & appelle le peuple au son de ceste cloche que i'ay dict. Les femmes nobles quoy que mariees à personnes de condition inferieure & non noble, ne perdent pourtant leur rãg: mesme les enfans qui en sont yssus sont nobles par le moyẽ de leur mere, bien que leur pere fust de fort vile condition. Ceux qui ne sont point nobles n'oseroiẽt se seoir auec les nobles, ny mesme s'asseoir en la presence d'vn noble tant qu'il est debout, & de tant loing qu'ils voyent vn plus qu'eux venir derriere il faut

faut qu'ils attendent & les laiſſent paſſer deuant.

Le viure de ces peuples, & les viãdes dont ils vſent ſont, le ris, mil, diuerſes ſortes de racines, le cocos ou noix d'Inde, du poiſſon, des poulles, des fruicts, bannanes, grenades, limons & autres. Quant au ris il n'en croiſt point en ces iſles, mais il vient tout de dehors. Ils le mãgẽt & accouſtrent de diuerſes ſortes, le faiſans cuire ſeul en de l'eau, & le mangeans auec d'autres viandes, ou bien y meſlãt des drogues & eſpiceries: quelquefois auec du lait & du ſucre de cocos, & quelquesfois y faiſans cuire du poiſſon ou bien des poules, ce qu'ils accouſtrent fort proprement, & delicatement. Ils le font auſſi cuire puis broyer & ſecher, & de ceſte farine auec des œufs, miel, lait & beurre de cocos, font des tourtes & mangers fort excellens. Pour le mil il y croiſt

Viãdes & viures.

Ris.

Mil.

en grande abondance: comme auſſi vne autre petite graine appellee *Binby*, qui eſt ſemblable au mil, ſinon qu'elle eſt noire comme la graine de nauets. Ces graines ſe ſemẽt & cueillent deux fois l'an. Ils les meulent & en font vne maniere de farine, de laquelle ils font de la boullie auec du lait & du miel de cocos, & auſſi des tourteaux & bignets, & pluſieurs autres ſortes de mangers. Ils viuent auſſi de racines dont ils ont de pluſieurs ſortes, l'vne qui vient en grande abondance ſans eſtre ſemée, & eſt ronde & groſſe comme les deux poings, nommée Itelpou: ils la broyent en frottans ſur vne pierre fort rude, puis ils mettent cela ſur vne toille au ſoleil pour ſeicher: eſtant ſec il deuient cõme vne maniere d'amidon ou farine fort blanche, dont ils font de la boullie & des tourteaux & gallettes, qui eſt vn manger fort delicat. Il y a enco-

Racines.

re d'autres sortes de racines de fort bon gouſt, & en grãd nombre, qu'ils ſement & cultiuent, les vnes rouges comme betteraues, d'autres blanches comme nauets, & ſont plus groſſes d'ordinaire que la cuiſſe d'vn hõme: ils les cuiſent & accoûſtrent de diuerſes ſortes, & meſmes pour les garder au long de l'annee (par ce qu'ils ne viennẽt qu'à la fin de l'hyuer au mois de Septembre) ils les confiſent auec du miel & du ſucre de cocos: & c'eſt la plus grand part de la nourriture de ces peuples, auec le cocos & le poiſſon. Car le cocos ou noix d'In- *Cocos.*
de eſt bien la plus grande & merueilleuſe manne qu'on ſçauroit imaginer, par ce que ſeul il peut ſeruir à tout ce qui eſt neceſſaire pour la vie de l'homme, leur fourniſſant en abondance, outre les autres commoditez, du vin, du miel, du ſucre, du laict & du beurre, outre que la moüelle ou l'a-

mande leur sert d'ordinaire pour mãger, auec toutes sortes de viandes, au lieu de pain, car là il ne s'envoid point: de sorte que i'ay esté cinq ans, sans en gouster, ny seulemẽt en veoir: & toutesfois i'estois si bien accoustumé à leurs façons de viure, que cela ne me sembloit point estrangé. Ie descriray cy apres particulierement la nature de ceſt arbre merueilleux, sans quoy ces isles ne seroient aucunement habitees, & les commoditez qu'on en tire, peut estre plus amplement & exactement qu'aucun n'ait fait par cy deuant, pour l'auoir cogneu, & en auoir vescu pendant vn si long temps.

Poisson Il y a aussi en ceste mer vne grande abondance de poisson de plusieurs sortes, & la pescherie en est meilleure qu'aucune que i'aye veu: aussi est leur principal viure & nourriture, soit frais auec du ris ou autres viandes, ou fricassé auec de l'huille de cocos, ou bien

cuit en de l'eau de mer, & seché pour le garder, dont ils ont si grand quantité qu'ils en enuoyent iournellemẽt plusieurs nauires chargez en Sumatra & autre part. En ces isles il y a si grãd nõbre de poulles, que c'est chose estrãge, & ne coustent qu'à prendre, car elles sont sauuages, & au marché ne coustent qu'vn sol la piece, & semblablement 36. œufs pour le mesme prix. Outre toutes ces choses ils se seruent aussi des fruicts du païs dont il y a quantité, comme citrons, grenades, & bananes, qui est vn fort delicieux fruict qui multiplie beaucoup, & est de grãde nourriture: de sorte qu'ils en nourrissent les petits enfans au lieu de boullie. Il fait infiniment bon viure aux Maldiues, & y couste fort peu pour l'abondance des fruicts & des viures, & que l'argent y est rare. On a 400. cocos pour vn larin, qui vaut huict sols, 500. bananes pour le mes-

Poules.

Oeufs.

Fruits.

Bananes.

me prix, 100. grands poissons, vne douzaine de poulles, trois cens liures de racines, & ainsi des autres: de sorte qu'il n'y a païs au mõde où les estrãgers y enrichissẽt si tost, par ce que le trafic y est fort bon, & le viure y couste fort peu: aussi disẽt ils par prouerbe que eux habitans naturels ne s'enrichirõt iamais, & que les estrãgers serõt riches. Et de moy i'estime que c'est la facilité de viure qui les rẽd paresseux, & negligens, sans appeter des richesses, fort contés quand ils ont dequoy viure. Le bois ne s'y achete point, par ce que le païs est fort couuert d'vne infinité d'arbres qu'il est loisible d'aller couper quãd on en a besoin, mesme il y en a desisles entieres qui en sõt pleines, où chacun enuoye ses gens & esclaues en querir pour son besoin.

Animaux. Par toutes ces isles il n'y a point de gros animaux ny de bestes de mõture. Il y a bien des bœufs & des va-

ches enuiron de quatre ou cinq cens, qui ſont au Roy ſeulement, & qu'il fait nourrir en ſon iſle, qui ſont venus d'autre part, & qui ont bien peu multiplier, d'autant qu'on n'en mange point, & n'a l'on de couſtume d'en tuer que quatre ou cinq par an, aux grandes feſtes, & pour donner à des nauires eſtrangers que le Roy veut gratifier. Il y a quelques moutons qui ſont auſſi à luy. Il n'y a point de chiens, ny aucuns animaux ſauuages. Ils ſont ſeulement incommodez de rats, & de corneilles, qui ſont ſi hardies qu'elles entrent dans les maiſons pour y prẽdre quelque choſe, encore qu'il y ait des hommes preſens, & des chauue-ſouris auſſi grandes que des corbeaux, des mouſquites ou petites mouſches, qui les incommodent infinimẽt ſur leur chair par leurs picqueures. Il y a de grands poiſſons en la mer qui les deuorent

quand ils se vont baigner ou pescher & mesmes il s'en falut fort peu qu'ils ne me deuorassent. On void grand nombre de personnes qui ont perdu les bras ou les iambes, ou autrement estropiez par tel inconuenient. Il y a grand nombre de herons, de cannes, rales, pigeons & de certains oiseaux qui ressemblent à des esperuiers, qui sont mouchetez de noir & de gris, & ne viuent pourtant de proye, mais de fruicts; beaucoup de chats, foüines & lirons: point d'animaux venimeux horsmis des couleuures, & de terre & de la mer, qui sont fort dangereuses.

Coustumes particulieres en leur viure.

Il y a par entre eux force coustumes bien particulieres, comme pour ce qui concerne la forme de leur viure. Premierement iamais ils ne mangent ensemble, s'ils ne sont d'vne mesme qualité & condition, & c'est deshonneur que d'estre à manger auec vn inferieur. Aussi ne se festoyent

ils gueres les vns les autres, sinon aux festes & solenitez que i'ay dites. Que s'ils veullent festoyer leurs parens & amis aux nopces, naissance de leurs enfans, circoncisions, ou generalement toutesfois & quantes qu'ils les veulent traicter, ils font preparer à leurs maisons vn disner, qu'ils seruent sur vne grande table ronde couuerte de taffetas, & l'enuoyent au logis de celuy qu'ils veulent festoyer, ce qu'ils tiennent à grand honneur. Ils ne mãgent iamais de la main gauche, par ce que c'est celle dont ils lauent leurs parties deshonnestes. En mangeant aucun n'oseroit cracher, ny pendant qu'vn autre mange, ny mesme touser, & faut sortir hors pour ce faire. Ils sont tous tant pauures que riches seruis à plats couuerts, qui sont de grandes boistes rondes bien peintes & bien vernies, dans lesquelles sont des vaisseaux de pourcelaine de Chine, où

est toute leur viande, & ne mangent iamais en autre vaisselle: si elles sont tant soit peu cassees elles ne seruent iamais, & les tiennent pour pollues. Auant que de manger ils font des prieres, & au sortir de table seblablement. Ils sont assis les pieds croisez sur leur table. Ils ne boiuent iamais en mangeant, estimans cela deshoneste: de sorte qu'ils se moquoient de nous qui en vsions autrement. Mais apres auoir mangé leur saoul, ils boiuent vne fois. Leur boisson la plus commune c'est de l'eau, ou bien du vin de cocos tiré le mesme iour, ou d'vne autre boisson qu'ils font de sucre & de miel de cocos, auec vne autre sorte faite d'vne graine nommee *Cahoa*, auec des espiceries, mais ce n'est que pour le Roy & pour les grands seigneurs. Apres leur repas, & qu'ils sont lauez, on leur presente vn plat de betel, au lieu de dessert, car

les fruicts sont seruis quant & quant la viande. Quand ils sont assis on n'oseroit passer par derriere eux, & tiennent cela pour grand affront. Aussi quand ils sortent pour aller en voyage, ils ne desirent rencontrer ny toucher personne, & s'il leur aduenoit quelque inconuenient ou malheur, ils l'attribuent à celuy qui les a touchez.

Trafic & marchãdise

Ces isles sont fort hantées pour la marchãdise: de tous costez on y void arriuer les marchans, comme des Malabares de Barcelor, Onor, Bacalor, Cananor, Calecut, Tananor, Cochin, Colam, Cael: de Cambaye, & Curate, Chaul, d'Arabie, de Bengale, sainct Thome & Masulipatan, Ceylan & de Sumatra, lesquels y apportent les marchandises qui y sont estimees, & dont on a besoin, & en recompense enleuẽt ce dont les isles des Maldiues abondent: Premierement de l'arbre

de cocos qui vient en ces isles naturellement sans estre cultiué, il s'en fait plusieurs sortes de choses que les estrágers recherchét, cóme les cordages dont on equippe tous les nauires des Indes, le fruict de cocos, qui se porte en telle quantité aux costes d'Arabie & de Malabar, & par toute l'Inde, qu'il s'en charge tous les ans plus de cent nauires, comme aussi du mesme arbre l'huille & le miel, & des tixus des fueilles de ceste arbre qui seruét à faire des voiles. Il y a vne autre sorte de richesse aux isles des Maldiues: ce sont certaines petites coquilles grosses comme le bout du petit doigt toutes blánches, fort lices & esclattantes, qui ne se peschent que deux fois le mois, trois iours à la nouuelle Lune, & trois à la pleine, & ne s'en trouueroit pas vne en autre saison: ce sont les femmes qui les recueillent sur les sables & basses de la mer, estans en

Coquilles.

l'eau iusqu'à la ceinture. On en tranſporte vne quantité infinie de tous coſtez, de telle ſorte que i'en ay veu charger par an trente ou quarante nauires entiers ſans autre charge. Ceux de Bengale en font tant d'eſtat qu'ils s'en ſeruent de monnoye commune, encore qu'ils ayent de l'or & de l'argent & aſſez d'autres metaux: & ce qui eſt plus merueilleux, c'eſt que les Roys & grands Seigneurs font baſtir des lieux expres pour y aſſembler ces coquilles, & en font partie de leur threſor. Tous les marchans des autres endroits de l'Inde en prennent ſeulemẽt pour porter en Bengale où ils ont iournellemẽt affaire: car il n'en croiſt autre part qu'aux Maldiues. Auſſi que en Cambaye & par toute l'Inde, ils en enchaſſent des plus iolies & des plus belles par tous leurs meubles, comme de pieces de marbre ou de pierres fines. Les Maldiues ſont infini-

Poissõs. ment abondãtes en poissons de toutes sortes, de façon qu'il ne couste comme rien, & c'est chose admirable que ceste quantité infinie de poissõs qui n'est point ailleurs, principalemẽt les Bonites & Albachorees y sõt si cõmuns qu'ils les cuisent en eau de mer, & les font secher, puis les vendent aux estrangers: & cela est tellement recherché que de tous costez de l'Inde telle viande est en estime, notãmẽt en Sumatra, où on emmene des nauires chargez.

Tortues On estime aussi fort aux Indes les escailles de tortues qui viẽnent aux Maldiues, & s'en fait vn bon trafic: c'est vne sorte de tortue non cõmune, qui ne se trouue que là, & aux Philipines: elle est belle, fort polie, toute noire, auec plusieurs figures naturelles. Le plus grand debit s'en fait en Cãbaye, où on en fait des brasselets pour les femmes. On en fait de fort

beaux coffres & caiſſes accouſtrez auec de l'argét. Ceux des Maldiues fót pareillement grand debit de nattes qu'ils font là de ionc fort poly: qu'ils façonnent fort ioliment de diuerſes couleurs, qu'ils enrichiſſent d'ornemẽts & de chiffres ſi proprement, qu'il n'y a rien de ſi ioly: & tous les Portugais & Indiens les priſent fort, de ſorte qu'il s'en fait grand trafic. Comme auſſi des toilles de cotton & de ſoye, qu'on leur apporte toute écreuë, & qu'ils mettent en œuure: mais ce n'eſt pas de toilles blanches, ains de façonnees & figurées, & ſeulement en petites pieces grandes d'vne brace & demie, pour ſe couurir, & dautres propres pour veſtir les fẽmes & des turbans, le tout fort ioliment & mignonnement. Ainſi donc les Maldiues ſont hantees & frequentees de tous coſtez pour la marchandiſe, y ayant tant de choſes que les eſtran- *Natte.*

gers prisét & recherchét. En contreschange dequoy on y apporte tout ce que les insulaires ont de besoin d'ailleurs, comme du ris, toilles de cotton, de la soye, du cotton, ecreuz, de l'huille qui est faict d'vne certaine graine odoriferante qui ne sert que pour se frotter le corps apres s'estre baignez, de l'areque, du fer, & de l'acier, des espiceries, de la pourcelaine, bref tout ce dót ils n'ont point, qui neãtmoins est à fort bon prix: on y apporte l'or & l'argét qui n'en sort iamais quand il y est entré, & n'en bailleroient pas pour peu que ce fust aux estrangers, mais le mettét ou en tresor ou aux ioyaux de leurs femmes: il n'y a point de mines. La monnoye la plus cómune c'est de larins d'argét, longs comme le doigt, mais redoublez, que le Roy fait battre en son isle, & y imprimer son nom en lettres Arabesques. Pour l'effect de leur trafic par ce qu'ils n'ont point d'autre

Monnoye.

d'autre monnoye ils coupent de l'argent & en baillent au poids à la valeur de la marchandise qu'ils achetét: ce qui ne se fait pourtãt sans perte, car en coupãt le larin on perd la douziesme partie de sa valeur. Ils vsét aussi au lieu de billon & menue monnoye de ces coquilles dõt i'ay parlé, & en baillent 12000. pour vn larin: ils ne prenét piece d'argét qu'ils ne la pesent, & ne la mettent dans le feu pour sçauoir la bonté: chacun a son pois en sa maison. Les autres monnoyes estrangeres ne se prennét qu'aux poids du metal.

Reuenus du Roy.

Les reuenuz du Roy consistent en son domaine, duquel dependent plusieurs isles en seigneurie, puis aux redeuances que ses subiets luy payent des fruicts qui croissent au païs, qui est la cinquiesme partie des graines qui se sement: pour le cocos & limons on en doibt au Roy quelque partie, mais on en compose pour toute l'an-

nee à certaine quantité demiel ou de fruit. Outre ces droicts le Roy impose à ses suiets vne taille ordinaire selon leurs moyens, qui consiste en cordes de cocos & aux coquilles nommees Boly, dont i'ay parlé, & en poisson sec, es isles où il abonde dauantage & où la pesche est la meilleure. Car on ne luy baille point d'argent, si non quand on achete des estats ou offices. Aussi il charge les habitans des isles de luy faire & fournir par an tant de toilles de cotton dont il baille le cotton écreu, qui est pour payer à ses soldats, ausquels il donne trois fois l'an de toilles outre leur solde. Le reuenu du Roy cõsiste aussi en marchãdise. Car tous les nauires qui abordent la, s'addressent premierement à luy & luy declarent ce qu'ils ont apporté puis il cõpose auec eux à certain pri de ce qu'il veut prendre, qui est le plu souuent la meilleure partie: & apres l

peuple en achete à certain prix qui eſt eſtably, plus cher que celuy du Roy, & puis le Roy enuoye diſtribuer ſa marchandiſe par les iſles au prix qu'il veut, quoy qu'ils n'en euſſent que faire, & prend d'eux en contr'eſchange la marchandiſe dont il a affaire à meilleur prix de la moitié qu'elle ne vaut. Il enuoye auſſi fort ſouuent des nauires aux païs eſtranges, chargez des marchandiſes de ſon iſle. Ce qui fait qu'on ne peut dire certainement ſon reuenu, par ce qu'il conſiſte en choſe incertaine, vne fois plus, vne fois moins, & quelques fois auec perte, meſme quand ſes nauires ſe perdent, & ne viennent à bon port.

Le Roy a outre ces reuenus certains droicts qui luy ſont affectez, cóme tout ce qui ſe trouue au bord de la mer appartient au Roy, & n'y a homme qui oſaſt y auoir touché pour le retenir, mais ſont tenus de le

recueillir & l'apporter, ſoit de quelque nauire qui ſe perde, pieces de bois, coffres & autres aduantures, ſoit de l'âbre gris, dõt il arriue là plus grãde quantité, qu'en aucune partie des Indes Orientales: car il appartient au Roy, & nul n'oſeroit le retenir qu'il n'euſt le poing coupé. Ainſi eſt il d'vne certaine noix que la mer iette quelquesfois à bord, qui eſt groſſe comme la teſte d'vn homme, qu'on pourroit comparer à deux gros melõs ioints enſemble, ils la nomment *Tauarcare*, & tiennent que cela vient des arbres qui ſont en la mer: les Portugais la nommẽt cocos des Maldiues: c'eſt vne choſe fort medecinale & de grand prix. Il ſe peſche du corail noir en quantité qui appartiẽt au Roy, lequel tient des hommes gagez pour faire ceſte peſche.

Exercices. L'exercice des inſulaires eſt de tirer de l'arc, de l'arquebuze, manier la pique, l'eſpee auec la rõdache. Ils ne

ioüent à aucuns ieux finó aux eſchets, & à la pelotte qu'ils iettent auec les pieds fort dextremét. Ils s'exercét principalemét au maniemét des armes, & en tiénent eſcolles. Ils eſtudiét auſſi à la lecture & à l'eſcriture, portent grád reſpect & honneur à leurs maiſtres, tel qu'à leurs propres peres: pour raiſon dequoy ils ne peuuent contracter mariage enſéble, cóme liez d'vne affinité. Ils eſcriuent ſur des tableaux de bois blanchis, & puis ils effacent ce qu'ils ont eſcrit, & les reblanchiſſent derechef, ſinon que l'eſcriture deuſt demeurer à perpetuité. Car en ce cas ils eſcriuent ſur du parchemin qui eſt d'vne fueille d'arbre appellee *queau*, laquelle fueille eſt longue d'vne braſſe & demie, & large d'vn pied: ils en font des liures qui durent comme noſtre papier, ſans ſe fleſtrir & gaſter. Leurs lettres ſont de trois ſortes, celle des Arabes, auec ce qu'ils ont ad-

Eſcriture.

iouſté pour y eſcrire leur langue. Vne autre qui leur eſt particuliere pour leur langue, & outre vne troiſieſme qui eſt commune à Ceylan, & à la pluſpart des Indes.

Maladies. Ces Indiens ſont ſubiets à la fieure qu'ils appellẽt *homan*, & y a peu d'autres maladies, ſinon que de dix en dix ans il leur vient vne maladie qui leur eſt peſtilentielle & pour laquelle ils s'abandonnẽt les vns les autres, cõme de la peſte, qu'ils appellent *cariuadiri*, & d'icelle il s'en meurt grand nombre: elle reſemble à la maladie des petits enfans de ce païs, que l'on appelle verole. Ils ſont auſſi fort ſubiets aux vlceres des iambes & des pieds: & à vne maladie qu'ils appellent *oncory*, qui eſt vne oppilation de rate, qui fait qu'ils ont touſiours le ventre fort grand, & leur cauſe la fieure. Ceſte maladie y eſt fort commune, & croy que cela procede des eaux, par ce que

ceux qui s'abstiennent d'en boire ny sont subiets.

En leurs maladies ils n'ont point de remedes, aussi n'ont-ils de Medecins ny Chirurgiens, sinon des Magiciens & Sorciers. Ils vsent pour leurs guarisons de sorcelleries & d'inuocations du diable, & croyent que leur mal leur est causé par le diable pour les trauailler: & à ceste cause ils l'inuoquent, & luy font feste de fleurs, preparent de grands festins, tant de breuuages que de viures, qu'ils mettent en certain lieu secret, où ils le laissent consommer, s'il ne venoit d'aduenture quelques pauures qui les prissent. Ils tuent des coqs & des poulles, & en les tuant tournent leurs faces deuers le sepulchre de Mahommet, puis les laissent là, prians le diable de se deporter & laisser en patience le malade, & à ceste fin ils luy donnent & offrent lesdits coqs, poulles & plats

Nuls Medecins.

de viure: & bref ils tiennent le diable seul est cause de leur mort & de leurs maladies. Toutefois ils ont des receptes & cõpositiõs de leurs herbes, pour les blesseures: & pour les vlceres, ils se guarissent auec des plaques de cuiure qu'ils appliquent dessus: ce qui les guarit du tout, & ie l'ay experimenté.

Nourriture de petits enfans. Aussi tost que leurs enfans sont nez ils les lauent par six fois chacun iour & nuict, & apres les frottent d'huille. Les meres les allaittent de leur mammelle, & n'oseroient les faire allaitter à d'autres, ny mesmes les Reynes: & disent ordinairemẽt que les animaux allaittent bien leurs petits: mais ils se seruẽt de seruantes pour les tenir, porter & gouuerner. Ils n'emmaillottent iamais leurs enfans, & les laisẽt ainsi: & toutefois ie n'en ay iamais veu de contrefaicts. Ils cõmencent à cheminer ayãs attaints l'aage de neuf mois.

Ils ſont touſiours pendus en l'air à de petits licts de corde, où ils ſont branlez & bercez. Ayans attaint l'aage de neuf ans ils les font nourrir aux exercices du pays, qui ſont les armes & l'eſtude. Outre la mammelle ils fõt vne maniere de boullie de ris ou de mil broyé & moüillé, puis cuict auec du ſucre & du laict de cocos. La plus part leur donnent des bannanes.

Intemperie de l'air.

L'air y eſt fort intemperé à cauſe de la ſituation du pays, qui eſt ſouz la ligne equinoctiale. Le iour & la nuict ſont en tous temps eſgaux, & ſont les nuicts fraiſches y faiſant force roſee: & n'eſtoit ceſte fraiſcheur; il ſeroit impoſſible d'habiter ce pays, tant la chaleur y eſt grande.

Leur hyuer.

L'hyuer commence au mois d'Auril & dure ſix mois. Et l'eſté commẽce au mois d'Octobre qui dure ſix autres mois. L'hyuer eſt ſans gelee, mais continuellement pluuieux &

venteux du vent de l'Oueſt: au contraire l'eſté eſt fort chaud,& n'y pleut iamais,il vente du vent de l'Eſt.

Eclypſe de ſoleil

Pendant que i'eſtois là il arriua vne eclypſe de ſoleil à l'heure de midy qui dura l'eſpace de trois heures. Lors le peuple eſtoit fort eſtonné, crioit & hurloit, diſant que c'eſtoit vn mauuais preſage, & qu'ils deuoient perdre le plus grand d'entre eux. Et de fait en la meſme annee l'vne des femmes du Roy mourut en mal d'enfant, & toſt apres le Roy fut vaincu & tué comme il ſera dit cy apres.

Ils font grand eſtat des Mathematiques & de l'Aſtrologie, & s'y trouuent par entre eux des gens fort ſçauans. Et y ſont tellement portez,qu'ils obſeruent les bons & mauuais iours, & n'entreprennent rien, ſoit baſtiment, voyage ou autre choſe qu'ils ne prennent garde ſi c'eſt vn bon ou mauuais iour, & ſi c'eſt vne bonne

conſtellation. Pour ceſt effect ils conſultent à tout propos leurs Aſtrologues. Et ſont tellement arreſtez en ceſte opinion qu'ils ne font iamais rien ſinon par l'aduis deſdits Aſtrologues, deuſſent ils mourir. Que s'il leur aduiét quelque choſe de ſiniſtre, ils en attribuent la cauſe au iour.

Habillemens.

Les habillemens du commun peuple sót cóme ceux du Roy & des grãds Seigneurs, fors qu'ils ne couurent point leurs corps iuſqu'à la ceinture, & de là ils ſe couurent d'vne grande toille de ſoye ou de cotton, qui leur va iuſques à la cheuille des pieds, & pour ornement ils couurét cela d'vne toille de ſoye fort fine, qui eſt cóme du creſpe: ils ſe ceingnent d'vne grãde ceinture qui eſt de meſme que leur turban, dans laquelle ils paſſent vn couſteau qu'ils portét touſiours. Les ſoldats ont vne marque particuliere, c'eſt qu'ils portent les cheuelures grã-

des comme les femmes qu'ils ioignét enſemble, & les lient comme vne groſſe houpe. Il n'y a que les ſoldats & les officiers du Roy qui puiſſent porter les armes. Quand ils vont par la main ils portent l'eſpee nue & la rondache, ils ont au coſté vn grand poignard ondé qu'ils nomment Cris, & vn iauelot peint en la main. Les fémes ſont habillees & ornees comme i'ay deſcrit les Reynes, horſmis la richeſſe.

C'eſt ce que i'ay peu remarquer pendant le temps que i'ay ſeiourné parmy eux. Au commencement ie fus enuiron de trois ou quatre mois retenu és iſles eſloignees de celle du Roy enuiron de quarãte lieuës, où ie fus fort miſerablement traicté, mal nourry, endurant toutes ſortes de miſeres & neceſſitez, ce qui fut cauſe que ie me forçay d'apprendre la langue pour pouruoir à mes neceſſitez.

En fin au bout de quatre mois il aduint que quelques officiers du Roy visitans le quartier où i'estois, ie trouuay moyen de parler à eux pour les supplier vouloir me retirer de ceste misere, & m'emmener auecques eux. Ce qu'ils feirent voyans que i'auois apris à parler aucunement la langue. Arriuez qu'ils furent ils me presenterent au Roy, qui fut fort estonné de me veoir parler la langue, & que ie l'auois aprise en peu de temps: il me receut au pres de luy pour le seruir, où ie fus le reste du temps.

Ie seruois le Roy comme l'vn de ses officiers domestiques, prest à faire tous ses commandemens. I'estois fort bien aupres de luy & des Reines, qui souuent s'enqueroient des façons de viure des Frãçois, de leurs mœurs, habits, & principalement des habits des dames de France, & de nostre religiõ.

Et leur discourant de la grandeur du Royaume de France, de la generosité de la noblesse, & dexterité aux armes, ils s'estonnoient comme ils n'auoient conquis les Indes, & comment ils les auoient laissé conquerir aux Portugais, qui leur auoient fait entendre que leur Roy estoit le plus grand & plus puissant Roy de tous les Rois Chrestiens.

CHAPITRE III.

De l'expedition du Roy de Bengale aux Maldiues, prise de l'isle & mort du Roy: voyage de l'auteur en Bengale, & remarque du pays.

AYANT doncques esté auecques ces insulaires l'espace de 5. ans ou enuiron, il aduint qu'en l'an 1607. au mois de Feurier le Roy eut aduis de nuit qu'il venoit vne grosse armee

composee de seize galeres qui estoit desia fort pres pour entrer en ces Isles.

Le Roy fort estonné, commande à l'instant de mettre en mer ses galeres qu'il auoit iusques au nombre de sept: ce qu'il ne peut faire si promptement que les voiles de ses ennemis ne parussent: ce qui l'estonna d'auantage: & pourtant il commanda d'embarquer promptement toutes les meilleures richesses qu'il auoit, pour se sauuer luy & ses femmes en d'autres isles plus esloignees, où l'ennemy n'eust peu aborder à cause de la difficulté des lieux. *Guerre.*

S'estant doncques le Roy embarqué pour se sauuer, ayant laissé la plus grande partie de ses richesses, canõs & armes qu'il auoit en grand nombre en l'isle, pour n'auoir eu le temps de s'armer, pour resister à l'ennemy, ie me sauuay dedans vn bois en ceste Isle, affin de me ietter entre les bras de

l'ennemy, & hazarder ma vie pour regaigner ma liberté. Le chef de l'armee des ennemis descouurant que le Roy se sauuoit, il le fit suiure par 8. galeres, les huict autres donnent en terre en l'isle, où i'estois: ie me rendis aux premiers qui mirent pied à terre, les priant de me sauuer. De premier abord, ne me recognoissans estre François, mais croyans au vray que ie fusse Portugais, me voulurent tuer, & me metant tout nud, m'osterent ce que ie pouuois auoir. Mais ayans recogneu que veritablement ie n'estois Portugais, ils me traicterent plus humainement, & me firent mener à leur capitaine qui me receut en sa protection, m'asseurât que ie n'aurois point de mal, & lors il me fist bailler d'autres habits, & demeurer en ses galeres pour ma seureté.

Pour les huict galeres qui auoient esté commãdees d'aller apres le Roy, l'ayant

l'ayant abordé ils vindrent aux mains: là le Roy se mettant en deffence fut tué, ses femmes prises, prisonnieres, & son nepueu se noya, toutesfois il ne fut faict aucun mal aux femmes, fors qu'elles perdirent tous leurs ioyaux, pillez par les soldats. Donc ayans pris toutes les galeres du Roy, ils les ramenerent toutes ensemble auec lesdites Reynes en l'isle, où estans ils remirent les Reynes en leurs maisons en la garde de soldats, feignans les vouloir emmener prisonnieres si elles n'enseignoient les thresors du Roy: ce qu'elles ne peurent faire: aussi qu'elles n'en sçauoient rien, & que le Roy ne leur en auoit donné la cognoissance, ny à aucune autre personne, sinon à vn certain secretaire qui s'estoit sauué. En fin apres qu'ils eurent sejourné en ceste isle l'espace de dix iours à butiner & charger leurs galeres, tant des richesses

Mort du Roy.

qu'ils y trouuerent, que de cinq ou six vingts pieces de canon, tant gros que menu, qui y estoient, ils se retirerent & laisserét les Reynes en liberté: & quant à moy ie m'en allay auec eux.

Ceste armee auoit esté enuoyee en ces isles de la part du Roy de Bengale, qui est vn Royaume au delà desdites isles des Maldiues, en la terre ferme, souz le tropique de Cancer à la hauteur de 23. degrez de l'equinoctial, vers la bande du Nort ou Pole Artique. L'occasion qui les meut à faire ceste entreprise, c'estoit pour auoir le canon que le Roy des Maldiues auoit pris en nostre vaisseau, qui estoit bien le plus beau canon qu'on eust sceu veoir, & estoit fort renommé aux Indes.

I'ay appris depuis que ie fus party de ces Maldiues, qu'il y eut grande guerre entre ceux du pays, pour le Royaume, par ce que le Roy estoit mort sãs enfans ou neueux, & y auoit

trois ou quatre seigneurs qui estoient bandez les vns contre les autres à qui seroit Roy. Ce qui dura longuement, tant qu'en fin le Roy de Cananor y enuoya vne armee, par le moyen de laquelle il establit Roy celuy auquel le Royaume appartenoit de droict, à la charge de tenir de luy & le recognoistre, & que luy seroit son protecteur: il desfit & chassa ceux qui faisoient du trouble, & ainsi rendit le Royaume paisible.

Donc nous nous embarquasmes aux Maldiues tenãs nostre route vers Bengale: nous prismes terre aux isles de *Diuandurou*, qui sont 5. en nombre, distantes de la coste de Malabar de quatre vingts lieuës, comme au droict de Cananor. Ces isles sont habitees des Malabares Mahommetans, & sous l'obeïssance du Roy de Cananor. Il y habite grand nombre de riches marchans, qui font fort grand

Isles de Diuandurou.

trafic par toute l'Inde, & ſpecialemẽt aux Maldiues, dont ils tirent grande quantité de marchãdiſe, & ont touſiours en la plus part des iſles des facteurs qui n'en bougent. Ils parlent le meſme langage que ceux de Cananor, Calecut, Cochin & autres Malabares : le terroir y eſt fort ſain & fort fertile. Il y a auſſi vne autre petite iſle où nous abordaſmes, nommee
Malicut *Malicut*, ſituee entre les Maldiues & les Diuandures : elle a enuiron quatre lieuës de tour, admirablement fertile en cocos & bannanes. Le peuple a les meſmes couſtumes, mœurs & langage que ceux des Maldiues. Elle eſt gouuernee par vne dame qui tient du Roy de Cananor : auquel pareillemẽt appartiennent vingt cinq ou trente iſles des Maldiues, qui luy ont eſté cedees par vn Roy des Maldiues il y a enuiron cinquante ans, pour luy auoir preſté ſecours contre ſon peuple

qui s'estoit reuolté.

En fin apres auoir esté vn mois en nostre voïage, nous arriuasmes à *Chatigan*, qui est vn port du Royaume de Bengale, où nous fusmes receuz des habitans auec beaucoup de resioüissance. Estans descendus en terre, ils me menerent auec eux saluer le Roy, qui n'est pas le grand Roy de Bengale, mais vn petit Roy de ceste prouince là, ou pour mieux dire vn Gouuerneur auec tiltre de Roy, comme ils font par tous ces pays là. Car le grand Roy de Bengale seiourne plus auant dans le pays à trente ou quarãte lieuës de là. Ainsi estant presenté au Roy il me receut fort humainement, & me mit en pleine liberté: disant que si ie voulois demeurer auec luy, qu'il me feroit beaucoup de bien: & de fait il me faisoit bailler des habits & des viures par chacun iour bien abondamment. Mais apres auoir sejourné là en- *Chatigan.*

uiron d'vn mois, ie trouuay vn nauire de Calecut, duquel le maistre me demanda si ie m'en voulois aller auecques luy, & qu'il y auoit plusieurs nauires Flamás à Calecut, esquels ie me pourrois embarquer pour me retirer en Frãce. A quoy ie m'accorday librement, par ce que ie n'auois autre dessein, qui me faisoit refuzer toutes sortes de cómoditez. Et pour ce ie pris cógé du Roy, qui me l'octroya facilement.

Tellement que pour le peu de tẽps que ie fus en Bengale, ie ne peus pas remarquer beaucoup de singularitez: toutesfois voicy ce que i'ay appris.

Descriptiõ du Royaume de Bẽgale. Le Royaume de Bẽgale est de fort grand estendue, en la mediterrance des Indes, on luy donne plus de quatre cens lieuës de long: tant y a qu'en l'Inde c'est le plus puissant Prince apres le grand Mogol. Mesme quand ie partis, le Mogol luy ayant denoncé

la guerre, il s'appreſtoit de le reçeuoir auec plus de deux cés mil hommes & dix mil elephants. Il a pluſieurs Roys qui luy sõt tributaires, cõme les Roys d'Aracan, de Chaus & autres grands Seigneurs Mahommetans & gentils, qui ſont tenus luy fournir lors qu'il marche en guerre certain nombre d'hommes, d'elephans & de cheuaux. Auſſi luy payent ils tribut à raiſon des ports de mer qui ſont en ſes terres, où il ſe fait trafic de toute ſorte de marchãdiſe, dont ils tirent de grãdes cõmoditez, pour raiſon dequoy ils ne ſe peuuent paſſer de l'amitié de ce Roy. *Forces du Roy.*

Le païs eſt fort ſain & temperé, ſi admirablement fertile qu'on y vit preſque pour rien: il y a ſi grand quãtité de ris qu'outre la nourriture & prouiſion de tout le païs on en tranſporte par toute l'Inde tant en Goa & Malabar qu'en Sumatra, aux Moluques & par toutes les Iſles de la Sonde, *Fertilité du païs.*

de tous lesquels païs Bengale est la mere nourrisse, leur fournissant entierement leur soustien & nourriture. Aussi y void on iournellemẽt aborder nombre infiny de nauires de tous costez des Indes querir telles prouisions, & croy qu'il y en iroit dauantage principalement de plus gros, si la nauigation n'en estoit point si perilleuse, pour les bancs & sables, dont tout ce Golfe est remply: de sorte que quant il arriue que les nauires de Bengale tardent à venir ou se perdent, le ris est infiniment cher, & crie l'on à la faim, comme en vne extremité de famine, & au contraire quãd la nauigation est bonne, le ris est à aussi vil prix que s'il venoit au païs & ne vaut d'ordinaire que la valeur de quatre deniers la liure. Au demeurant le païs est remply de bestiaux, bœufs, vaches, moutons: qui fait que la chair y couste fort peu, outre les laitages & les

beurres dont ils font si grand quantité qu'ils en fourniſſent l'Inde, outre pluſieurs tapis velus qu'ils font fort proprement. Il y a quantité de bons fruicts, non toutesfois cocos ou bannanes, force citrons, limons, oranges, grenades, caius, ananats & pluſieurs autres fruicts, gingembre, poiure long, dont il s'en fait grãd nombre de confitures eſtãt verd, comme auſſi de citrons & oranges. Le païs abonde en cannes de ſucre, qu'ils mangent verd, les autres en font quantité d'excellens ſucres, dont ils chargent des nauires, & ne s'en fait autre part en toute l'Inde, ſinon qu'en Cãbaye, & autres terres du Mogol qui touchent auec celle cy, ſont d'vn meſme climat, meſme langue & meſme fertilité. On tire auſſi de Bengale, quantité d'huille de ſenteurs qu'on faict d'vne certaine graine, & de certaines fleurs dõt tous les Indiens ſe ſeruent pour ſe frotter

apres qu'ils se sont baignez. Le cotton y vient en si grande abondance, qu'outre qu'il suffit pour l'vsage & vestement de ceux du pays, & outre le transport qu'on en fait d'écreu, ils font tant de toilles de cottõ & si bien faites, que c'est de là seulement qu'on en apporte par toute l'Inde, principalemẽt aux quartiers de la Sonde. Semblablement il y a de la soye en abondance, tant de la soye de vers, que de celle d'herbe, dont ils font aussi quãtité d'estoffes de diuerses couleurs, qui se portent par tout. Car les habitans tant hommes que femmes sont admirablement adroits en la manufacture, tant des toilles de cotton ou de soye, que tout autre ouurage à l'esguille, cõme de broderies qu'ils font si proprement iusqu'aux simples coustures, qu'il ne se peut rien veoir de plus beau. Ils font entr'autres des toilles de cottõ ou de soye si delicees, qu'il

est malaisé de iuger quand on l'a sur soy si on est vestu ou si on est nud, comme aussi font ils bien propremẽt plusieurs autres sortes d'ouurages, meubles & vtencilles si delicatement qu'il n'est pas possible, & qui estans transportez icy, on dit que c'est de la Chine. Ce païs est fort abõdant en elephans, & c'est de là qu'on en mene aux autres endroits de l'Inde. Il y a des Rhinoceros, & dit on mesme des Licornes. Vn des grãd trafics qu'on fait en Bẽgale, c'est d'esclaues, parce que il y a certain païs suiet à ce Roy, dont les peres vendent leurs enfans & en donnent au Roy pour tribut, c'est de la que sõt la plus part des esclaues de l'Inde: & mesme plusieurs marchãds les chastrent, leur coupãt quand ils sont biẽ petits non seulement les testicules, mais aussi la verge entierement. I'en ay veu plusieurs de ceste sorte ausquels il ne paroissoit qu'vn petit trou pour

l'vſage de l'vrine, c'eſt pour leur bailler en garde les femmes, & meſme les clefs de toute la maiſon, s'y fians du tout & non pas en leurs femmes, qui eſt la couſtume des Mahommetans, par ce qu'ils quitét leurs femmes fort ſouuent.

Le peuple eſt bien formé de ſes mébres: les femmes belles, mais fort impudiques plus qu'en aucun endroit des Indes. Les hommes ſont adonnés au trafic de marchandiſe, gens doux, courtois & facilles, mais au ſurplus en reputation d'eſtre grands trompeurs & menteurs. Ils trafiquent en diuers endroits, & font de grands voiages, comme auſſi frequentét en leur pais pluſieurs eſtrangers, comme Perſans, Arabes & les marchands de Goa & de Cochin Portugais. Il y a en l'eſtenduë de la domination de ce Roy pluſieurs ſortes de religió, Iuifs, Mahommetás & Gentils ou Payens, leſquels dere-

Religiõ

chef ont diuersité de ceremonies, cõme y ayãt grand nõbre de diuers pais & Prouinces. Le grãd Roy est Payen, celuy de Chatigan que ie viz estoit Mahommetan.

Habillemens

Quant à leurs vestemens les hommes s'accoustrent superbemẽt de certaines chemises de cotton fort larges, qui leur pendẽt iusques en terre, & par dessus ils portent vn manteau de soye, & en teste vn Turban de toile tresfine. Les femmes ont de petites chemisettes de toile de cotton ou de soye qui leur viennent à la ceinture, le reste du corps, elles se l'enuironnẽt d'vne toile ou d'vn tafetas, & dessus quand elles sortent s'enuironnẽt d'vne grande piece de soye, dont elles font venir vn coin sur leur teste.

Ils sont desordonnez au boire & au manger & fort vitieux, tiennent plusieurs seruiteurs, & ont chacun trois ou 4. femmes fort richement parees de

chaines d'or & de perles.

Ils font des vins de sucre & d'autres compositions dont ils s'yurent. C'est tout ce que i'ay peu remarquer de ce Royaume, pour le peu de temps que i'y ay esté.

CHAPITRE IV.

Du voyage de Bengale en Calecut & description du Royaume de Calecut, meurs & façons de faire.

M'ESTANT embarqué comme i'ay dict dãs vn nauire de Calecut nous demeurasmes sur mer trois sepmaines, & en fin prismes terre au port de *Moutingue*, situé entre Cananor & Calecut, qui est vn des ports de retraicte des Malabares corsaires & pirates. Le païs est au Roy de Moutingue qui est vn Roy Naire. Ie fus fort courtoisement recueilly par les Mala-

Moutingue.

bares tãt que i'y seiournay, & mesme i'allay veoir les Roys de Moutingue & Badara qui sont Nayres, qui me feirent aussi grand chere, me prians de demeurer auec eux: puys de là ie me mis en cheminpour aller à Calecut par terre distant de douze lieuës, prenant pour mon escorte & conduite des Nayres de ville en ville, qui sont là fort frequentes & de deux en deux lieuës, leur donnant à chacun 4. tarẽts qui sont petites pieces d'argent dont chacune fait la 16. partie d'vn larin, & faut prendre ceste garde par ce qu'autrement il seroit impossible de passer à sauueté entre ces Nayres, & n'y a aucun qui n'en vze de la sorte pour aller à seureté.

Estant arriuée en la ville de Calecut les soldats de la garde du Roy & officiers de sa maison furent aduertis de nostre venue, ausquels ayant parlé & fait entendre d'où i'estois, ils fu-

rent fort ioyeux pour me presenter au Roy, & ce pendant à cause de la chaleur me feirent bailler vn logis en ville, où ie fus fort bien traicté.

Le soir venu nous allasmes trouuer le Roy, qui a son palais à demye lieuë loing de la ville de Calecut: sçachant nostre venuë, il descendit en la salle de son pallais, auecques plusieurs flãbeaux à cause de la nuict, tenant entre ses bras vn sien petit neueu qu'il cherit fort, cõme estant celuy qui luy doibt succeder: par ce que là les enfans ne succedent point, mais seulement les nepueus fils de leurs seurs. Estant presenté au Roy, il me feist enquerir par son truchement en langue Portugaise d'où i'estois, & comme i'estois paruenu à Calecut, & apres luy auoir recité tout ce qui m'estoit arriué, il me demanda à quelle intention i'estois là, ie luy dis que i'estois venu en intẽtion d'y trouuer des Flamãs, que

l'on

l'on m'auoit dit y estre: & lors il me dist qu'à la verité il en estoit venu il y auoit trois sepmaines ou vn mois, treize nauires qui auoient seiourné l'espace de 9. ou dix iours, ausquels il auoit permis le traffic, & promis toute amitié, & que les Flamans luy auoient fait present de deux pieces de gros canon de fonte, & plusieurs autres choses que le Côte Maurice luy auoit enuoyees, qu'en recompense il leur auoir fait diuers dõs, comme des pierreries & chaines d'or, & outre permis de bastir vne fortereſſe, & que incontinent ils s'en estoient allez, & fait promesse de reuenir l'annee ensuiuante: adiouſtant que i'estois le bien venu, & que ie ne manquerois de rien aupres de luy.

En attendant le retour des Flamãs ie demeuray donc aupres du Roy qui me fit bailler vn logis auec vn seruiteur, & outre me faisoit distribuer

chacun iour deux *panants*, qui sont deux pieces d'or, qui valent quatre sols piece, & des toilles pour m'accoustrer. Ainsi ie demeuray l'espace de huict mois. Ce qui me donna occasion d'apprẽdre & remarquer plus particulierement les mœurs & façons de faire des habitans.

Tout le païs, qui est depuis Barcelor, iusques au Cap Commorin s'appelle *Malabar*. Et bien qu'il y ait plusieurs Prouinces & diuersité de contrees, ils sont tous neantmoins d'vne mesme langue, loy & religion, mesme police, ordre & distinction du peuple & des races, & du tout mesmes mœurs. Il y a plusieurs Roys, cõme celuy de *Cananor, Moutingue, Badara, Tananour, Calecut, Cochin, Coilan*, & plusieurs autres Roitelets que ie ne sçaurois conter. Mais le grand Roy & le plus puissant c'est celuy de Calecut, qui s'appelle *Samori*, marque singulie-

Malabar.

re de sa grandeur par dessus les autres, par ce que ce mot vaut autant cõme entre nous Empereur. Celuy de Cochin est le plus grãd apres, & pretend marcher du pair, c'est pourquoy ils sont d'ordinaire en guerre. Les autres sont petits Rois de petits territoires qui tous bien que Roys & souuerains en leur terre reuerent & respectent la grandeur de Samory, en parlent comme de leur Seigneur, & n'oseroient luy desobeir. Ce que ie puis asseurer pour l'auoir oüy de la bouche de plusieurs de ces Roys. Quant au Roy de *Coilan* pour estre esloingné & tout à la pointe du Cap Commorin, il se maintient plus souuerainement que les autres. *Roy de Coilan.*

Le Royaume de Calecut est de fort grand'estendue, assez temperé, situé entre Cochin & Cananor, à 9. degrez & demy de l'equinoctial, vers le pole Artique. La ville principalle sur *Calecut.*

le bord de la mer porte le nom du Royaume. Le païs eſt fertile de toutes choſes neceſſaires pour la vie, comme de fruicts, grains, beſtiaux & herbages, horſmis que pour le grand nombre d'habitans, il faut aller querir du ris ailleurs, celuy du pays n'eſtant ſuffiſant: du reſte ils ne prennent gueres d'autres marchandiſes de leurs voiſins. Il y a quantité de poiure, qui eſt la principale richeſſe du païs, auec les pierreries qui y ſont fort abondantes.

Ce Royaume comme tout le reſte du païs de Malabar eſt habité de deux ſortes de peuples, eſtrangers & originaires. Les eſtrãgers s'appellẽt proprement Malabares Mahometans, & qui ſont des long temps venus d'autre part habiter ceſte contree: mais ce n'eſt que ſur les coſtes maritimes. Les originaires ſont Gentils & Payens, de meſme religion, que la pluſpart

de l'Inde meridionale.

Ils ſont diuiſez en trois ſortes de conditions: Brameny, Nayres, & le vil & commun peuple. Les Brameny, *Brameny.* c'eſt vne race de gens la plus noble, honoree & reſpectee de toutes: ils ont des façõs de viure qui leur ſont particulieres, & vne obſeruation plus religieuſe & auſtere de leur loy. Car outre l'exacte maniere de viure ſelon leur religion ils ont cela de particulier, qu'ils ne mangẽt iamais chair ny poiſſon, ny autre choſe qui ayt euë vie, ne boiuent que de l'eau, gardans ceſte auſterité de pere en fils & en toute leur race, par ne ſe meſler & ne s'allier auec autres ſortes de perſonnes. Mais obſeruent inuiolablement que les filles yſſues de Brameny ne ſe marient qu'auec des Brameny, & ainſi ſemblablement des hommes leſquels auſſi ne ſe peuuent remarier en ſecondes nopces. Ils ſõt habillez d'v-

ne iaquette de toile de cotton auec vn turban blanc en teſte & des ſouliers rouges aux pieds. La ſeule marque qui les fait diſcerner d'auec les autres peuples, c'eſt vn cordon de trois filets de cotton qu'ils portent ſur leur chair en eſcharpe. C'eſt comme vn ordre qui leur eſt baillé en leurs temples auec grãdes deſpenſes & ſolénitez: & ne ſçauroit l'on faire plus grãd' iniure à vn Brameny que de luy rompre ſon cordon, & faut qu'il en prenne vn autre auec pareille ſolénité: autrement il ne ſeroit plus Brameny. Comme auſſi s'il eſt puny il eſt premierement degradé, & on luy oſte ce cordon, & ſemblablement il en eſt priué, s'il contreuiét à ſes ceremonies, & deſormais n'eſt plus tenu de ceſt ordre. Leur profeſſion eſt diuerſe ſelõ qu'ils ſe veulent addonner, car il y en a qui ſe mettent aux armes entre les Nayres, faiſans meſmes choſes & ha-

billez cõme eux, horſmis qu'ils retiennent touſiours leur viure & abſtinence de chair, & qu'ils ſont diſtinguez par ce cordon que i'ay dit. Les autres ſont ou preſtres & ſacrificateurs de leurs idoles (car c'eſt de ceſte race ſeulement qu'il y en peut auoir) ou bien viuãs ſelon leur couſtume, ſont marchans, dont il y en a grand nombre & de fort riches, tant en ce Royaume qu'autre part en l'Inde. Ce ſont gens induſtrieux, ſçauans en l'Aſtrologie & autres ſciences, fort experimentez en toutes choſes & fort adroicts: & au demeurant gens doux, pacifiques, & qui gardent inuiolablemẽt leur foy & leur parolle. Le Roy de Calecut eſt Brameny, & porte ce cordon.

Les Nayres ſont tous nobles, & qui ne font ny meſtier ny marchandiſe, ny aucun autre exercice que les armes, qu'ils portent touſiours: & s'y exercẽt continuellemẽt depuis qu'ils Nayres

les peuuent manier, & ne les quittent iamais. Ils ſont tous ſeigneurs du pais, & viuẽt de leurs reuenus & de la penſion que le Roy leur donne. Ce ſont les hommes les plus beaux, mieux formez & proportionnez que ie vey iamais en lieu du monde, ils ſont de couleur bazannee, au demeurant les meilleurs ſoldats du monde, hardis & courageux, fort adroicts à manier les armes, auec vne telle dexterité & ſouplesſe de membres qu'ils ſe plient en toutes les poſtures qu'on ſçauroit dire, de ſorte qn'ils eſquiuent & parent ſubtilement tous les coups qu'on leur pourroit porter, & ſe lãcẽt cõtre leurs ennemis en meſme temps. Toutefois ils ne vont iamais ſur mer, & ne ſont bons qu'en terre. Les plus grands Seigneurs d'entr'eux & les plus honorez ſont ceux qui tiennẽt eſcole, & monſtrent à tirer des armes : car ils reſpectent & honorent grandement leurs

maistres d'armes: & ne sçauroiēt entre prendre telle maistrise sans permissiō tres expresse du Roy. Ces Maistres sōt distinguez d'auec les autres, par ce qu'ils portent au bras droict vn gros anneau d'or. Les Nayres demeurent tous nuds, & marchēt tousiours ainsi, couuerts seulemēt depuis la ceinture d'vne grāde toile fort fine de soïe ou de cottō qui leur va iusqu'au genoüil, puis la passēt par entre leurs cuisses, les pieds nuds, rien sur la teste, laissans seulement croistre leurs cheueux, sans iamais les couper, ce qui les fait discerner du cōmun & vil peuple. Ceux qui sōt de race deBrameny sont habillez de mesme, portāsleur cordō, ce qui les fait distinguer & recognoistre. Ils portent tousiours la rōdache en vne main & l'espee en l'autre, ou bien vn iauelot, ou des mousquets ou arquebuzes, ou piques. Leurs femmes sont habillees de mesme sorte, sans autre

façon, fors l'vſage des armes: de ſorte qu'il eſt impoſſible de diſcerner vn garçon d'vne fille. Le ſeiour & demeure ordinaire de ces Nayres n'eſt pas dans les villes, mais ſur les champs, ſinon qu'ils ſe trouuent touſiours en grand nombre pres du Roy quelque part qu'il ſoit. Ils s'exercent à la chaſſe des tigres beſtes fort furieuſes, dont le païs eſt plein. I'en ay veu qui auoiét ſeuls combattu, & tué des tigres, & entr'autres vn qui traina le corps d'vn tigre iuſques deuãt le Roy, & auoit les oreilles toutes deſchirees. Fort ſouuent & à tous propos ils tirent des armes les vns cõtre les autres, auec leurs eſpees nues & leurs rondaches. Il y en a beaucoup entr'eux qui s'adonnent auec tous ces exercices & leur profeſſiõ ordinaire des armes, à l'eſtude des ſciẽces, & en ay cogneu pluſieurs qui eſtoient fort ſçauans aux Mathematiques, principalement en l'Aſtrologie.

Encore qu'ils soient tousiours nourris aux armes, qu'ils soiét fort vaillans & determinez, ne faisans conte de leur vie, ce neantmoins ce sont les persónes les plus douces & humaines en conuersation qu'on sçauroit dire, fort courtois & ciuilisez selon leur mode: ce que i'ay experimété pendát que i'estois parmy eux, les hantant familierement, & en ayant la pluspart pour amis. Ils sont toutesfois sur le pais rapineurs & voleurs, qui destrousseroiét les passans, & les tueroiét sans misericorde, si on n'y prenoit garde. Mais tous estrágers & mesme les Malabares Mahommetans qui viuent parmy eux, ont de coustume de prendre vn Nayre d'escorte pour aller par terre iusques à la ville la plus proche, en luy donnant quelque piece d'argent, & ainsi à toutes les villes changeant de conduicte: moyennant ce on peut aller seurement par toute la

contree de Malabar, ſans receuoir aucun dommage, voire paſſer au milieu de pluſieurs milliers de ces Nayres, quand on n'auroit que le plus foible vieillard ou ieune garçon qui fuſt entre eux. Ils ont pareilles ceremonies & ſuperſtitiõs que les Brameny, hors mis qu'ils n'ont pas des façons de viure ſi auſteres, leur eſtant permis de manger de tout, mais au demeurant à l'eſgard des lauemẽs frequens, & de ne cõmuniquer auec ceux qui ne ſõt de leur religion & race, c'eſt tout de meſme. Car ils ne conuerſeroient iamais auec ceux qui ne ſont de leur religion, ne voudroient ſe ſeruir de ce à quoy ils auroient touché, qu'ils ne l'euſſent laué, autrement ils ſeroient pollus: de ſorte qu'il n'y a que les Brameny auec leſquels ils viuent indifferemment ſans ceremonies, & les Brameny auec eux, & toutesfois ils ne ſe peuuent allier enſemble par mariage,

mais le Nayre se marie auec vne Nay-
re,& ainsi des femmes.Que s'il adue-
noit qu'vne femme Nayre eust com-
pagnie d'vn autre que d'vn Nayre,on
la feroit mourir aussi tost,mesme les
hommes Nayres s'ils alloiét à d'autres
fémes,seroiét aussi punis de mort. Ce
qu'ils obseruent inuiolablemét pour
conseruer leur race,sans estre pollus
par des estrangers ou gens de vile cō-
dition. Auec lesquels ils se comport-
tent de telle sorte qu'il n'oseroient
approcher d'eux, & de fait quand les
Nayres vont par la ville, & qu'ils voy-
yent du vil peuple,ils s'escrient *Popo*,
c'est à dire qu'ils se retirent : autremét
s'il aduenoit qu'ils les eussent touchez
ils les blesseroient. Tous les Nayres se
plaisent à auoir de grandes oreilles
qu'ils font venir ainsi par artifice.Car
ils percent le gras de l'oreille aux ieu-
nes enfans, tant masles que femelles,
& rempliſſent le vuide de petits roul-

leaux de feuille de palmites, ce qui dilate ceſte partie, & de temps en temps en remettẽt de plus gros pour la touſiours dilater & allonger d'auantage, iuſqu'à ce qu'elles ne puiſsẽt plus croiſtre. Eſtimants vn grande beauté d'auoir des oreilles ainſi grandes, qu'ils rempliſſent par aprés d'or & de pierreries pour ornement, & pour ſeruir de cõtrepoix. I'ay veu entr'autres la Reyne de Calecut & pluſieurs Dames & Seigneurs en grand nõbre, les auoir ſi longues qu'elles leur alloient iuſques aux mammelles & plus outre. Les Nayres ne peuuent auoir qu'vne fẽme en meſme temps, mais ce n'eſt pas de meſme à l'eſgard des femmes. Car chaque femme peut prendre iuſques à trois marys tout enſẽble ſi elle veut, & tous cõtribuent à nourrir & entretenir ceſte femme & les enfans, ſans toutesfois qu'il y ayt aucun debat ou ialouſie entr'eux pour raiſon de ce: &

ors que l'vn de ces hommes eſt en la
maiſon auec la femme, il laiſſe ſes ar-
mes à la porte, & les autres n'oſeroiēt
y entrer qu'il n'en ſoit hors. La com-
modité qu'ils retirent de ceſte couſtu-
me eſt qu'vn qui n'a pas moyen de
nourrir vne femme peut auoir le tiers
d'vne ſeulement, & ne luy couſte à
nourrir qu'à ceſte proportion. Tou-
tesfois à cauſe de ce il y a incertitude
de ſang, & ne peut on diſcerner au
vray à qui ſont les enfans, c'eſt pour-
quoy les enfans ne ſuccedent à leurs
peres, mais ce ſont leurs nepueus fils
de leurs ſœurs qui leur ſuccedent, cō-
me ceſte ſucceſſion eſtant plus certai-
ne. C'eſt choſe admirable que de leur
conſtance en la conuerſation des fē-
mes, car bien que les garçons & les
filles ſoient peſle meſle auſſi nuds les
vns que les autres, il ne leur eſchape-
roit pas pourtant vne parolle ou con-
tenance laſciue, ny aucun attouche-

mẽt deshoneſte: ils ne rient auſſi preſque iamais. Au demeurant nullement vitieux, point de mentiõ de ſodomie ny d'inceſte.

La troiſieſme ſorte des habitãs de Calecut & Malabar sõt ceux du cõmũ peuple: qui ſont par tous ces païs fort meſpriſez, vils & abiets, cõme eſclaues. On les appelle *Moucoys* ou *Poulia*. Ils ſont de diuerſes conditions, il y en a qui demeurent ſur le bord de la mer, & n'oſeroient habiter plus auãt: on les nomme proprement *Moucoys*. Ils ſont tous peſcheurs, font le ſel, & en toute l'Inde l'on ne ſe ſert d'autres gens pour ramer ou aller à la mer, & les louë on pour ceſt effect, leurs femmes & filles font tout le ſeruice en terre, & trauaillent à toutes ſortes d'ouurage, meſme à porter fardeaux cõme les crocheteurs d'icy. Elles ne font difficulté de s'adonner pour de l'argent àquelques hõmes que ce ſoit, de quelque

que race, nation & religion qu'ils soient, sans aucune crainte de leurs marys, qui n'oseroient en rien dire & le souffrent patiemment. Dãs le païs il y en a d'autres de pareille condition, mais d'office & de profession separee, les vns qui s'appellent *Tiua* qui tirent la substance de l'arbre de cocos, d'autres qui sont artizans, autres qui labourẽt la terre, & toutesfois c'est vne mesme race de personnes qui s'allient les vns auec les autres, encores qu'il y ayt quelque grade & distinction d'honneur entr'eux. Comme, les laboureurs de terre sont les plus honorables, les artizans apres, puis les *Tiua*, & les derniers plus vils & plus abiets sont les *Moucoys* pescheurs. Tout ce menu peuple est accoustré d'vne mesme sorte, demeurans tout nuds, fors qu'ils se ceignent d'vn petit cordon, auquel ils attachent vn petit morceau de toille, ou vne feüille ou escorce

d'arbre pour se couurir les parties hõteuses, & les fémes vne toille qui leur va iusqu'au genouïl. Ils n'oseroient porter les cheueux grãds comme les Nayres, ains les coupent entierement, excepté qu'ils laissẽt sur le sommet de la teste vn gros bouquet qui est de la lõgueur d'vne paulme, & n'oseroient le couper tout à fait.

Ils ne peuuent aussi auoir les oreilles longues comme les Nayres, mais seulement de la longueur de 3. doigts au plus. En somme comme ils sont distinguez d'auec les Nayres, & de corps & de couleur plus laide & plus noire: aussi n'oseroient ils approcher d'eux, les toucher ny entrer dans leurs logis, ainsi que i'ay dict, mesme ont leurs temples à part. Car les Nayres se seruent d'eux seulement pour faire leur labourage & leur trauail: & en la maison ne se seruẽt que de Nayres & gentilhommes comme eux, de ceux

qui ſont plus pauures.

Il n'y a qu'vne religion commune à tout ce peuple naturel du païs de Malabar, tant Brameny, Nayres que Poulia ou Moucoys. Ils ſont tous gétils & adorent à leur leuer le ſoleil. En leurs temples il y a vne ſtatue de vache, qu'ils adorent: comme auſſi le meſme animal vif qu'ils ont en ſi grãd reſpect qu'ils n'oſeroiét en tuer ny en manger de la chair. Ce qui eſt non ſeulement obſerué fort exactement par les Brameny, mais auſſi par les Nayres qui mangent de tout fors de cela, & par les Moucoys. Meſme ils ont de couſtume de frotter les parois & le paué de leurs maiſons auec de l'eau deſtrempee en la fiente de vache, qu'ils eſtiment eſtre choſe fort ſaincte. Auſſi i'ay veu que pendant que le Roy de Calecut ſe baignoit, il y auoit douze ou quinze filles leſquelles faiſoient ceſte ſale mixtion

Relig.

en des vaisseaux d'argent, & en lauoient deux fois de iour tout le logis du Roy, principalement par où il deuoit passer pour aller à leur temple. La principale figure qu'ils adorent en leur temple & qui est au plus profond, c'est ce qu'ils appellent *Pagode*, qui est vne figure qui a la teste d'hóme, mais fort espouuentable, hideuse & horrible à regarder, & croy que c'est d'vn diable. Ie consideray à loisir le temple & Pagode principal où va le Roy, qui est couuert & les murs reuestus de cuiure, où est ceste figure que i'ay dit: & à la porte l'idole de cuiure en forme d'vne vache, le voyant & regardant à trauers des barreaux, car aucun n'oseroit y entrer, s'il n'est de leur religiõ & de leur race & condition. Ils cognoissent bien qu'il y a vn Dieu, mais disent qu'estant bon il ne le faut prier, ny l'adorer, puis qu'il ne fait point de mal. Les Brameny comme

i'ay dit, obſeruent plus de ceremonies particulieres que les Nayres, & les Nayres ont comme les Brameny des couſtumes ſeparees qu'ils gardét fort religieuſement, ce que ne font pas les Moucoys ou cómun peuple. Car ils ne conuerſent auec autres qu'auec les Brameny, autrement ils s'eſtimeroiét pollus. Ils prennent leur repas aſſis contre terre, & mangent ſur des feuilles de Bannanes qui leur ſeruent d'aſſietes, encore qu'ils en ayent ou peuſſent auoir d'autres, & ne s'en ſeruent qu'vne fois: Ne mangent iamais qu'ils ne ſe lauent tout le corps. Ils ſont ſi ſuperſtitieux, que lors que leurs ſeruiteurs leur portent à boire, ou à manger, s'il arriue par hazard, que quelqu'vn qui ne ſoit de leur loy, touche ſeulement le ſeruiteur en paſſant, il faut qu'il iette tout en terre, & ainſi le diſner eſt perdu. Auſſi ſi quelqu'vn de meſme ſor-

te entroit en leur maison, & qu'il eust touché à leurs meubles, murailles ou porte, ils ne pourroient manger dedans ceste maison qu'ils ne l'eussent premierement lauee. Bref ils n'oseroient toucher sans estre pollus à aucun de ceux qui ne sont de leur religion: & obseruent tellement ceste regle, que si estans plusieurs d'entr'eux assis ensemble sur vn banc ou autre siege, vn d'autre religion s'y venoit asseoir aupres d'eux, ils se leueroient incontinent: & s'il s'estoit assis auparauant qu'ils s'en fussent aperceuz, s'en iroient lauer tout le corps: ce que i'ay veu souuent aduenir à mon occasió, m'estãt voulu asseoir aupres d'eux sans y pẽser. Ainsi i'ay veu que s'ils vouloient bailler quelque chose, comme vn baston ou vne espee à vn de religion diuerse ils le iettent en la main de l'autre, pour ne le toucher, en luy

preſentant, quād il viendroit à y mettre la main. S'ils luy veulent donner à boire ils ne permettent qu'il touche au vaiſſeau, mais luy font ouurir la bouche, & luy verſent de loin dedās: & aſſez de fois m'ont ils traicté de la façon. Toutesfois, i'ay pris garde que les Nayres ne font tant de difficultez, ſinon pour ce qu'eſtans pollus il leur faut prendre la peine de s'aller lauer entierement: de ſorte que tous les Nayres qui ſont parmy les Malabares Mahommetans, & qui hantoient auec moy, ne faiſoient difficulté de me toucher, ou que ie les touchaſſe, depuis qu'ils eſtoient vne fois pollus, attendant qu'ils fallaſſent lauer: & auoient accouſtumé de nous aduertir quand ils venoient de ſe lauer, qu'on ne les touchaſt, à fin qu'on ne leur donnaſt la peine d'y retourner, mais apres eſtre vne fois pollus par le plus

ſimple attouchement, ils ne faiſoient plus de difficulté ny de ceremonie. Dés le matin chacun iour le Roy & les grands ſeigneurs, & tous les Nayres ſelon leurs moyens, ont de couſtume de ſe lauer tout le corps d'huille, puis ainſi huillez ſe mettre dans le bain, & apres le Roy & les plus grãds ſe font lauer d'huille de ſéteurs, & ſe font comme peindre le corps par vn homme de chambre, qui y eſt deſtiné, auec des couleurs & des bois brayez & hachez, & autres drogues odoriferantes deſtrempees dans des eaux de ſenteurs, puis ſe font appliquer ſur le front, & ſur tout le corps depuis la ceinture iuſques en haut, des fleurs de diuerſes ſortes. Il n'y a que les grands qui s'accommodent ſi curieuſement auec tant d'appareil, de façon qu'ils ſe gardent mieux que tous les autres d'eſtre pollus, par ce qu'il leur fau-

droit plus d'affaire à se relauer & accoustrer. Ils ont aussi accoustumé de mesler parmy de l'eau, de la cendre des corps de leurs predecesseurs, qui ont esté bruslez, & s'en frotter vn peu le front & la poictrine.

En leurs mariages ils font beaucoup de ceremonies, festes & resioüissances. Au commencement qu'ils sõt accordez, ils vont au temple ou Pagode, où ils font quelques ceremonies deuant leurs prestres qui sont Brameny, que ie ne sçaurois raporter, par ce qu'il ne m'estoit loisible d'y entrer. Apres par l'espace de quinze iours les parens & amis des mariez, hommes & femmes menent la mariee tous les iours en la maison du mary, où ils passent la iournee en resioüissance: les femmes fort bien parees y chantent & ioüent de diuers instrumens, petits tambours comme tambours de basque, flustes & hauts-bois, & à

Mariages & Nopces

ceſte muſique, elles danſent & les hommes ſont là à paſſer le temps à les regarder. A tous ceux qui arriuent, meſme aux eſtrangers on leur preſente vn plat de betel. Les mariez ſont là preſens touſiours aſſis en vn plus haut lieu, fort richement veſtus & parez. I'en ay veu qui eſtoient ſi chargez de ioyaux d'or & de pierreries, qu'à peine les pouuoient ils porter, & croy qu'ils les empruntoiét, parce que i'en ay veu pluſieurs qui en auoient pour plus de deux cens mil eſcus, bref d'vn prix ineſtimable. La ſalle où ils font ces feſtes eſt bien tapiſſee & enrichie de tapiſſerie de ſoye & d'or. Là deux fois de iour on fait feſtin à ceux qui y ſont aſſemblez, & ce aux fraiz du marié, puis au ſoir les femmes qui ont amené la mariee, la remenét à ſon logis. En fin au bout de quinze iours on fait monter les mariez magnifiquement accouſtrez, ſur vn elephant

bardé, & richement orné, chacun sur vne chaize, se regardans & ioignans l'vn l'autre. Et en ceste ceremonie leurs parens & amis autour à pied en grand pompe, les conduisent & pourmenent comme en procession par toute la ville, s'arrestás seulement deuant les maisons des parents, & amis, où il y a des personnes qui viennent au deuant les receuoir, & leur presenter du betel, des fruicts & des confitures à leur mode, frottát & arrosant de senteurs l'elephant sur lequel ils sont montez, puis sans s'arrester passent plus outre, pour en faire semblablement à vn autre: les parens & amis reputent à iniure & mespris si on ne les visitoit de la façon: ainsi ils vont descendre au Pagode, où ils demeurent encore quelque espace de temps, & puis s'en vont en la maison de la mariee, où se parfait le mariage.

Quant aux obseques & funerail-

Obsequies & funerailles.

les, premierement tous les Gentils, tãt Brameny que Nayres & Moucoys brulent les corps, & à ceſte fin ſont curieux dés leur viuant d'amaſſer des bois de ſenteur & autres choſes & drogues odoriferantes à grand prix, pour bruſler leurs corps apres leur decez. Les cendres ſont departies entre les parens qui les gardent richement, & les deſtrempent les iours de leurs feſtes, & s'en frottent le viſage, comme i'ay dit. Toutefois quand vn Brameny ſe meurt la fẽme eſt tenuë pour monſtrer l'affection qu'elle porte à ſon mary, de ſe bruler toute viue, en ſe iettant dans le feu où on brule le corps du defunct: ce qui ſe fait auec beaucoup de ſolennitez en preſence des parens, & au ſon des inſtrumens. I'en ay veu bruler cinq ou ſix de la façon, pendant que i'ay ſeiourné en Calecut. Que ſi elles ne ſe veulent bruler, faire le peuuent, mais elles ſont infa-

mes, on leur coupe les cheueux, & n'oseroient plus les porter grands, & sont chassees de la compagnie des femmes d'honneur, sans toutesfois qu'elles puissent se remarier. La plus part neantmoins aiment mieux subir ceste infamie que de se bruler. Les femmes des Nayres n'y sont astreintes, bien qu'ils disent qu'il s'en trouue quelquefois qui d'affection & de frãche volonté s'y sont iettees. Mais elles n'y sont pas tenues, mesmes se peuuent librement remarier sans en estre deshonorees, si ce n'estoit qu'elle fussẽt de race de Brameny. Entre le vil & commũ peuple cela ne se void point.

Dans les temples ils font cuire aux despens du Roy grande quantité de ris qu'ils departent aux pauures, & à tous ceux qui en veulent, qui le prennent en grand' solennité. Quand ils sont en leurs Pagodes il y a plusieurs lãpes allumees, & y menent vn bruit

& tintamarre effroyable, par le son de certaines sonnettes dont leurs sorciers qui sont là, sont tous couuerts, & font plusieurs saults & singeries. Les Moucoys ont leurs Pagodes à part, qui sont horribles de noirceur: ils y entrent bien plus raremẽt que les Nayres, & n'y vont gueres que tous les mois vne fois à la nouuelle lune, d'autant qu'ils sont occupez à leur labeur. Mais les Nayres outre leurs festes solennelles qui sont fort frequentes, ils ne passent iamais iour qu'ils n'entrent au Pagode, chacun à part pour faire leurs prieres, qui sont fort courtes. Il y a deux ou trois festes l'annee, notamment le 1. iour de l'an, qu'ils commencent au mois d'Auril, que tous les Nayres viennent trouuer & saluer le Roy, lequel de sa galerie haute à vne fenestre reçoit leurs salutations, & iette à chacun vn paquet de betel, & quelques pieces d'or, aux

ns plus, aux autres moins, qui eſt vn
reſent qu'ils eſtiment infiniment,
omme venant de la main du Roy.

Il y a en Calecut pluſieurs ſortes de
ations & religions, quelque nom-
re de Chreſtiens conuertis depuis
eu, pluſieurs Malabares Mahomme-
ans, & des Arabes de meſme religió,
qui ont leurs Moſquees. Il y a des Gé-
ils de meſme religion que ceux du
aïs, mais qui eſtans d'vne race à part
ne ſe meſlent point par alliance auec
es autres, & ne vont aux meſmes tem-
les, mais ont leur Pagode à part, cõ-
me ſont les *Banians* de Cambaye, qui *Banians.*
ont par entre eux auſſi des Brameny
de leur pays, qui ſont les plus hono-
rez entre eux: les Brameny toutefois *Brameny.*
de Malabar peuuent licitement en-
trer en leur Pagode, comme ayant
communauté auec les vns & auec
les autres: qui me fait dire que
c'eſt vne race de gens qui a touſiours

eſté en grand'eſtime par toutes les Indes, car il y en a par tout entre les Indois Gentils. Ces Banians obſeruent meſmes auſteritez que les Brameny, & du tout meſmes regles, mais ſont leurs inferieurs, & ne ſe marient point auec eux. Du reſte ils conuiennent en tout, en habits, mœurs, & façons de faire.

Du Roy & de ſa maiſon, & forme de viure.

Le Roy de Calecut eſt nommé *Samori* par tous les Indiens, mot de grād poids en leur langue, qui vaut autāt à dire comme Empereur. C'eſt l'vn des plus puiſſans & riches Princes de l'Inde. Il peut mettre en armes cent cinquante mil Nayres, outre les Malabares Mahometans, deſquels il peut diſpoſer. Tous les Roys Nayres de ceſte coſte ſont ſes vaſſaux, & obeiſſent à ſa volonté, cedans à ſa grandeur, excepté le Roy de Cochin auec lequel, quoy qu'il ſoit de meſme loy & meſmes mœurs, il a comme touſiours la

guer-

guerre, par ce qu'il est seul qui ne luy
ede. Ce Prince est âgé enuiron de
inquante ans. Il est de belle stature,
ort haut, bien formé & composé de
es membres : aime son peuple, &
st aimé de luy, craint & redouté de
es voisins & de ses ennemis. Il n'a
qu'vne femme, non plus que les au-
res Nayres.

Il fait sa demeure & tient sa cour, *Sa demeure.*
quelques-fois sur les frontieres de
Cochin à *Panani*, d'autres fois à Cale-
cut: où il a vn beau palais bien basty à
plusieurs estages, accompagné de
grands enclos d'arbres, de viuiers &
estangs, tous reuestus & pauez de pier-
re, enuironnez de degrez de pier-
re, par lesquels on peut descendre ius-
ques au fond, & s'arrester où on veut.
Il y a plusieurs de ces estangs en ceste
enclos qui ont plus de demie lieuë de
tour. Ce palais n'est pourtant dans la
ville: mais hors les murs distant enui-

Habits du Roy.

ron d'vn quart de lieuë. Pour la forme dont il eſt accouſtré, il ne differe en riẽ des autres Nayres, & n'eſt non plus veſtu qu'eux, ſinon qu'il ne porte iamais d'ornements, de richeſſes ny de pierreries, cõme ſes autres Seigneurs, excepté vne petite chaine d'or dont il ſe ſert de ceinture. Il a grand nombre de gardes autour de ſon palais qui ſõt Nayres, car il ne ſe ſert point d'autres. Quand il ſe leue au matin il dreſſe ſa priere vers le ſoleil, leuant les mains iointes par deſſus ſa teſte, les ouurant & fermant par trois fois: ſortant du lict ſe fait huiller tout le corps, puis s'en va baigner en vn de ſes viuiers où il paſſe à couuert par vne grand' galerie qui porte iuſque dedans. Là il ſe laue, & apres s'acouſtre de ſenteurs, & orne de fleurs comme i'ay dit, & en eſt plus couuert & paré qu'aucun de ſon Royaume: de façon que c'eſt ſon principal ornement. Au ſortir de là il

'en va manger en vn logis qui fait partie de son palais, & qui n'est destiné qu'à cela. Prenant son repas il est assis sur vne piece de bois fort polie: & mange sur des fueilles d'arbres comme tous: il ne mãge ny chair ny poisso ny autre chose qui ayt eu vie, car il est de race de Brameny, & porte le cordó comme eux, ains seulement du ris cuit auec du lait, du beurre, & du sucre, & beaucoup de sortes de potages de legumes, d'herbes & fruicts, melons, concombres & autres: & ce qui reste de son repas est ietté & exposé aux oiseaux. Ce Prince est magnifiquement seruy par ses officiers dont il a grand nombre. Lors qu'il prend son repas il est midy, & ne mange qu'vne fois de iour, mais il ne sort de table que 3. ou quatre heures apres. Il se couche tard, & auant il prend quelques fruicts & confitures. Apres son disner il expedie ses affaires, puis

passe le temps auec ses Seigneurs, & fort souuent se plaist à veoir des bouffons & basteleurs. Pres de luy il y a tousiours plusieurs enfans des grands Seigneurs, dont l'vn porte son espee & sa rodache, vn autre le garde-soleil, vn qui porte vne boiste d'or pleine de betel, qu'il masche continuellement selon la coustume des Indiens, vn autre vn esuantail, vn autre vn vase d'or où il crache, car il ne crache iamais en terre, & aussi aucun n'oseroit auoir craché dans son palais.

La Reyne loge en vn palais separé, mais au mesme enclos. Elle ne mange iamais auec le Roy. On la void peu & comme point, si ce n'est aux fenestres de ses galeries. Elle se laue & obserue mesme ceremonie que le Roy, se baigne au mesme viuier, sans toutesfois qu'ils s'entreuoyent, par ce qu'ils se tiennent chacun en vn lieu couuert du viuier, qui est à claire voye tout au-

tour. Les dames ſont d'ordinaire auec elle à paſſer le temps.

La iuſtice depend ſeulement du Roy, & n'y a aucũs iuges par tout ſon eſtat. Que ſi quelqu'vn commet vn crime, ou qu'vn homme ne veüille pas payer ſon debteur, on en fait plainte au Roy, lequel s'eſtant enquis de la verité, fait raiſon & iuſtice à vn chacun. En ſon abſence ce ſont les principaux Gouuerneurs de ſon Roiaume. Si c'eſt que quelque eſtranger ou Moucoys ne vouluſt faire raiſon à vn autre, il s'adreſſe au premier Nayre qu'il rencontre, luy fait ſa pleinte, & le Nayre luy fait iuſtice ſur le chãp, & l'execute, ſans qu'on en paye aucune choſe au Nayre, ſi on ne luy fait quelque preſent de pure liberalité: ce qui a lieu aux affaires de moindre conſequence: car en grands crimes il ne ſe paſſe rien ſans la volonté du Roy, & faut aller droit à luy. Les peines *Iuſtice.*

ſont, la longue priſon, mutilation de membres, ou ſi le criminel merite la mort, on le baille aux elephans, qui le deſchirét en pieces auſſi toſt qu'on leur a dit, & n'y a autre ſupplice.

Langue & eſcriture. La langue de tout le pais de Malabar eſt particuliere, & ont auſſi des caracteres qui leur ſont particuliers; ils eſcriuent auec des poinçons de fer ſur des feuïlles de palmites qui durét fort long temps. Dans le palais du Roy ie me ſuis ſouuent eſtonné de veoir vn nombre infiny d'hommes qui ne font autre choſe qu'eſcrire tout le long du iour, ſoit des marchandiſes qui arriuent, ſoit des tributs qu'on paye par chacun iour, ſoit de la deſpenſe de la maiſon du Roy, & de ſon eſtat, ſoit de ce qui ſe paſſe de plus notable chacun iour : car de tout il s'en fait regiſtre.

Le marché ſe tient chacun iour deuant le logis du Roy, où l'on apporte

de toutes sortes de marchādises. Nul n'oseroit en auoir acheté que la maison du Roy n'en soit fournie. Il y a à ceste fin vne cloche pour appeller les marchands, apres que les officiers du Roy ont pris ce qu'ils ont voulu : ce qui ne dure que deux ou trois heures au plus. C'est là où ceux de la ville vont acheter & querir des prouisions, pour vendre au marché de la ville qui s'appelle *Bazar*.

Ils vsent pour monnoye de larins d'argent, qui viennent d'autre part, & n'y sont battus, & d'autres petites pieces d'argent nommez *tarents*, qui est la monnoye la plus ordinaire qui se fait en la terre de Malabar: elle peut valoir quatre deniers la piece, & en faut 16. pour vn Panan. Ils ont aussi des pieces d'or qui peuuent valoir 4. sols la piece, & les appellent *Panans*. La monnoye se bat & forge au Palais du Roy.

Animaux. Les animaux qui naiſſent en ce païs, ſont des elephans, dont on en nourrit de ieunes, & ſeruent pour la guerre, & pour porter & traiſner des fardeaux. Ils ſont tous au Roy, & n'y a aucun particulier qui en puiſſe auoir. Si on a affaire pour quelque choſe que ce ſoit, meſme pour aller deſſus, on s'addreſſe à vn officier du Roy qui en a le ſoin, & luy baillant vne piece d'argent il le baille librement, quand ce ſeroit pour toute vne iournee ou pour pluſieurs, en le payant à raiſon du temps qu'on le tient. Il y a grand nombre de tigres, qui ſont fort furieux, & ne font autre choſe les Nayres le plus ſouuent que de les chaſſer & tuer. On y void des pourceaux ſauuages comme ſangliers, des cheureuils, des vaches, des buffles, des cheures, des chiens comme les noſtres, & des ſinges infiniment, qui font bien du dommage. Il y a beau-

coup de perroquets, des paons sauuages, des poulles & des pigeons fort gros. Les serpens y sont fort gros & fort dangereux, & neantmoins il n'y a homme si hardy qui osast en tuer, à cause que le Roy, les Brameny & Nayres les reuerent par grande superstition, croians que ce sont esprits de Dieu, qui ayent esté creez pour affliger l'homme, & le chastier de son peché.

Au demeurant le païs est fort plaisant & delicieux, toute la campagne est couuerte d'arbres fruictiers, cocos, iaques, manques, bannanes, annanats, des caius, citrons, oranges, grenades, mirabolans, poires Indiennes qui ne ressemblent aux nostres, & arbres de cotton, force melons & pategues, qui sont especes de citroüilles de prodigieuse grosseur, & se mangent crus comme les melons, gingembre, poix, febues, & autres bons *Fruicts*

fruicts. Mais la plus grande richeſſe du pays, & qui ſeule ſe trāſporte, c'eſt le poiure, qui y eſt abondant à merueilles. On en paye tribut au Roy, & outre c'eſt le Roy qui l'achete tout, & l'enuoye dās ſes nauires au deſtroit de Meque ou Golfe Arabic, le porte aux Arabes, dont il retire force commoditez: bref c'eſt la richeſſe principale du pays. Comme auſſi ſont les pierreries dont il y a grand' quantité de toutes ſortes, excepté de diamans, mais au demeurāt beaucoup d'eſmeraudes, rubis, ſaphirs, yeux de chat, & autres.

Sorciers. En leurs maladies ils n'ont point d'autres remedes ny de Medecins, que des ſorciers, qui ſont accouſtrez comme des diables; ils viennent ſeulement la nuict viſiter les malades, ayans du feu en la bouche, aux oreilles, aux pieds & aux mains, tous couuerts de poil & d'vne infinité de ſon-

nettes, qui rendent vn bruit fort horrible & fort estrange, & ainsi font diuers gestes & singeries en presence du malade, qui s'en estime soulagé.

Quand ils veulent aussi sçauoir l'euenement de quelques choses, ils ont recours aux sorciers & deuins. Pendant que i'estois là, le Roy ayant vne grande entreprise, voulut en consulter auec vn de ces sorciers, qu'il feist venir deuant tout le peuple, & ie vey comme vn homme fort hideux qui apparut tout couuert de poil & de sonnettes, qui couroit sans cesse, & sans s'arrester en vn lieu disoit quelques parolles au Roy, ie croyois que ce fust le sorcier, mais tous me dirent que c'estoit vn diable.

Ils se plaignent tous des apparitiõs des demons, & du mal qu'ils leurs fõt, comme aussi aux Maldiues, & par tous les lieux où ils sont Gentils ou Mahommetans, ce que ie croy leur

aduenir pour n'auoir la croyance de la religion Chreſtienne, & par ainſi eſtre encore ſous la puiſſance des demons. De moy (graces à Dieu) il ne m'eſt rien arriué de ſemblable, fors que la nuit du iour que i'arriuay à Calecut, n'ayant aucun lieu pour me retirer, ie me mis & couchay en vne Moſquee, où ie ne peu iamais repoſer, ayant l'eſprit trauaillé d'illuſions, & entendant force bruit.

Entre les Nayres il y a certaines perſonnes, qui ont les pieds & les iambes auſſi groſſes que le corps d'vn homme, ils les ont fort dures & rudes comme vne verrue ou poireau, & ſi cela ne leur fait point de mal, & ne laiſſent pourtant d'eſtre bien diſpos & bons ſoldats. Cela leur vient de race.

Quand le Roy eſt mort, les habitãs de tout le Royaume ſe razent entierement la barbe & les cheueux.

Les Portugaiz ont autresfois habité au Royaume de Calecut, par la permission des Rois, qui leur auoiét octroyé de bastir des villes & fortereſſes ſur la mer. Mais il n'y a iamais eu gueres bonne amitié & intelligence entre eux: de ſorte que ces villes & fortereſſes ont eſté priſes & ruinees par les Rois du pays qui en ont chaſſé les Portugaiz, leſquels n'y ont plus auiourd'huy ville ny fortereſſe. Ils ſont toutesfois à preſent en paix, & les Portugais entretiennent le mieux qu'ils peuuent auec diuers preſens l'amitié de ce Roy, qu'ils redoutent le plus de tous. Pour l'effect du traffic il y a à Calecut vn facteur de la part du Viceroy de Goa, aſſiſté d'vn eſcriuain, auec leurs femmes & famille.

I'ay veu là deux Peres Ieſuites, l'vn Italien & l'autre Portugaiz, fort bien venus aupres du Roy, qui leur donne penſion de cent eſcus par an pour

leur viure & entretenement. Ils ont fait bastir vne Eglise sur le bord de la mer en vn lieu que le Roy leur a donné: & ont congé & licence du Roy de conuertir le peuple au Christianisme, sans toutesfois vser de contrainte, & y ont fait vn tel fruict que quand ie partis, il y auoit desia bon nombre de nouueaux Chrestiens.

CHAPITRE V.

Du Royaume de Cochin, & prison de l'Auteur.

DONQVES ie sejournay pres de huict mois à Calecut, attendant quelque nauire Flamand pour m'en retourner en France: Mais en fin voyãt qu'il n'en arriuoit aucun, les deux peres Iesuites dont i'ay parlé me conseillerent de m'en aller à Cochin me mettre entre les mains des Portugais,

& que c'estoit le vray moyen pour retourner en mon païs : que pour cest effect ils me bailleroient des lettres de faueur & recommandation, à fin qu'on ne me fist point de tort. Ce qu'ils firent : & ainsi ie m'acheminay par terre pour aller à Cochin, distant seulement de vingt lieuës de Calecut. Ce fut sur la fin du mois de Feburier 1608.

Le facteur des Portugais à Calecut, auec des hommes armés, me deuance dãs vne barque, qu'il auoit fait mettre en mer, si bien qu'ils me dressent vne embuscade en laquelle estãt tombé ils m'outragerent de coups, me volerent ce que i'auois sur moy, & mesme menaçoient de m'assassiner: en fin ils me meirent en leur barque lié & garroté, & en ce piteux esquipage me menent à Cochin. Le Roy de Calecut ayãt depuis sceu l'outrage que i'auois receu sur sa terre, en-

core que i'euſſe ſon paſſeport, s'en reſſentit, & vouloit punir le facteur, qui fut contraint de s'abſenter, & n'y retourner plus depuis.

Arriué que ie fus à Cochin, le Gouuerneur m'enuoya querir, & apres s'eſtre enquis d'où ie venois, & des cauſes de mon voyage, & ſceu que ie venois de Calecut, il me fiſt conſtituer priſonnier, & deualer par vne corde en vne tour fort baſſe comme en vn puis. I'y fus neuf ou dix iours, & croy que ſi i'y euſſe demeuré quelque peu d'auantage ie fuſſe mort: Car il y faiſoit ſi eſtouffant qu'on n'y pouuoit reſpirer, outre l'odeur d'vne infection inſupportable, de façó que i'auois le corps tout couuert de groſſes bubes & enleueures, qui me faiſoiét bien de la douleur. Par le cóſeil de certains priſonniers Portugais auec leſquels i'eſtois, i'eſcriuy vne lettre aux Peres Ieſuites du colege de Cochin. Le ſuperieur

rieur me vint tout incontinent visiter, & m'ayant recogneu François & Catholique il alla trouuer le Gouuerneur pour le prier de me faire deliurer: le Gouuerneur luy feist response qu'il ne le pouuoit pas absolumẽt: mais qu'il m'enuoyroit à Goa vers le Viceroy, & ce pendant que ie serois eslargy par la ville, à la charge qu'il me representeroit toutesfois & quantes.

Du Royaume de Cochin.

Le Royaume de Cochin est situé sous la hauteur de huict degrez, l'Equinoctial de la bande du Pole Artique. C'est vn des Royaumes de Malabar. Le païs est de pareille temperature que celuy de Calecut, aussi fertil, mesmes arbres, herbes & fruicts, aussi sont ils contigus. La distinction & ordre du peuple, Nayres & Moucoys y est toute pareille, les mœurs & façons de faire toutes de la mesme sorte que celuy de Calecut: de sorte

qu'il seroit ennuyeux & superflu, de repeter leurs mœurs, coustumes & police, puis que c'est vne mesme chose que ce qui a esté dict cy deuant. Le païs est semblablement remply de poiure, & de pierreries comme l'autre: mais tout le poiure est enleué par les Portugais ausquels le Roy de Cochin le vẽd, qui le retire de tout son païs & le serre en ses greniers.

Ce Roy n'est pas si puissant que celuy de Calecut. Et n'estoit que les Portugais l'ont tousiours assisté, & encores à present l'assistent & secourent; bien que secretement & sous main, il y auroit long temps que le Roy de Calecut l'auroit subiugué. Et de faict on tient qu'anciennement ce Royaume de Cochin estoit subiet & tributaire à celuy de Calecut, mais du iourd'huy il ne l'est plus, par le moyen des Portugaiz, comme i'ay dit: de sorte qu'il est souuerain pleinement

en sa terre, & marche du pair auec le Roy de Calecut, qui est cause que tousiours ils sont en guerre & en mauuaise intelligence.

Il y a deux villes de Cochin, l'vne qui est l'ancienne, distante de la mer enuiron d'vne lieuë & demie où se tient le Roy, l'autre n'est qu'à vne lieuë de la mer à l'emboucheure d'vne grosse riuiere, sur laquelle mesme est l'autre Cochin. Ceste ville neufue est aux Portugais, fortifiee de bons murs & d'vne citadelle. Les Rois de Cochin leur ont donné ceste place & quelques terres à l'entour, de façon qu'ils y dominent plainement. Il y a vn Euesque, plusieurs belles Eglises & monasteres, & vn college de Iesuites. La ville est fort peuplee, tant de Portugais que d'Indiens, soit Chrestiens dont il y a grand nombre, soit d'infidelles, lesquels toutefois n'ont l'exercice de leur Paganisme en la vil-

le, & faut qu'ils aillent sur la terre qui depend du Roy de Cochin: la ville est fort bien bastie, & y a de beaux edifices, il s'y fait vn grand abord & trafic, & de tous costez y arriuent des naüires qui entrent dans ceste riuiere: en fin c'est la seconde Goa pour le trafic, & y a affluence de toutes choses necessaires pour la vie. Ce grand abord a rendu le pays du Roy de Cochin, marchand, riche & abondant, & mesme le Roy est deuenu plus opulent & plus puissant, par ce qu'il debite promptement tout ce qui croist en son pays, & reçoit en recompense les marchandises dont le pays a affaire, outre les tributs & presens que luy font iournellement les marchands Chrestiens, Mores & Gentils.

On leue certains tributs pour le Roy de Cochin en la ville des Portugaiz, & les Portugaiz les leuent du tout pour le Roy d'Espagne. La iu-

ſtice y eſt exercee entre eux & tous ceux qui y trafiquent ou y ſont habitans, de quelque loy ou nation qu'ils ſoient, ſelon les loix & la police de Portugal: & n'y a le Roy de Cochin aucune iuriſdiction, quand ce ſeroit ſur ſes ſubiets & criminels qui y ſeroient refugiez, comme auſſi en cas pareil les Portugaiz ne peuuẽt pourſuiure les leur ſur la terre du Roy de Cochin plus outre que les limites de la terre qui leur a eſté donnee.

Par l'eſpace de ſix mois, qui ſont depuis le mois de May iuſqu'au mois de Nouembre, il n'entre aucuns nauires ny barques en la riuiere de Cochin. La raiſon eſt que le vẽt d'Oueſt qui procede de la mer, & les grandes pluyes continuelles iettent en ſi grãde quantité du ſable en l'emboucheure de la riuiere, qu'il s'en fait des bãcs ſi hauts qu'il eſt impoſſible qu'aucũs nauires ou barques tant petites ſoiẽt

elles y puissent passer. Mais lors que les pluyes cessent il vient vn autre vẽt contraire de l'Est qui pousse les sables en la mer, & ainsi rend le fleuue nauigable à toutes sortes de grands vaisseaux. Ce qui n'est pas seulement à Cochin, mais par toute l'Inde aux emboucheures des riuieres.

CHAPITRE VI.

Voyage de Cochin à Goa, du Royaume de Cananor, & de l'estat des Malabares.

IE demeuray à Cochin, tant en prison qu'en liberté enuiron de deux mois; & cependant il arriua vne armee de cinquãte galiottes Portugaises, conduictes par vn Seigneur Portugaiz, qui venoit du costé du Cap Commorin, & s'estoit venue rafraischir en passant. Car les Portugaiz & le Viceroy de Goa ont accoustumé

tous les ans au cõmencement de l'eſté qui eſt au mois de Septembre, d'equipper deux armees de cent galiottes, auec trois ou quatre grandes galeres, & en enuoyent la moitié deuers le Nort iuſqu'à Diu & Cambaye pour garder la coſte, tenir la mer en ſubiection, & empeſcher qu'aucun ne nauige ſans leur cõgé ou paſſeport: l'autre ils l'enuoyent vers le Su, iuſqu'au Cap Commorin & Ceylan, pour faire le meſme, mais principalemẽt pour purger la mer des Malabares corſaires, qui leur font la guerre & à tous les marchands: de ſorte qu'aucun de ces quartiers là de l'Inde n'oſeroit nauiger ſans vn paſſeport des Portugaiz, s'ils ne ſe ſentent aſſez forts pour reſiſter, comme font les Arabes & ceux de Sumatra, & autres qui ont guerre ou inimitié auec eux.

S'eſtant donc ceſte armee rafraiſchie, & ſe voulant retirer à Goa, diſtãt

de cent lieuës de Cochin du costé du Nort, le Gouuerneur de Cochin me liura au General de l'armee, pour me rendre à Goa entre les mains du Viceroy. Ce General me mit incótinét en vne galiotte les fers aux pieds, & ainsi partit de Cochin au commencemét du mois de May 1608. Nous costoyasmes tousiours le pays de Malabar, passasmes à la veuë de Calecut, & allasmes ancrer à Cananor distant d'enuiron 40. lieuës de Cochin, où nous seiournasmes trois ou quatre iours.

Royaume de Cananor. Cananor est vne ville assez belle, situee sur le bord de la mer, où il y a vn bon port. C'est vn Royaume de Malabares, de l'estat desquels il ne sera mal à propos de rapporter en ce lieu ce que i'en ay remarqué, tant à ceste fois que ie fus à Cananor, qu'auparauant estant parmy les Malabares, quand i'arriuay de Moutingue & Badara, & que de là i'allay à Calecut, &

depuis en diuerſes occaſions.

De l'eſtat des Malabares.

La coſte de Malabar eſt habitee, cóme i'ay repreſenté cy deſſus, par deux ſortes de peuples, par les naturels originaires, & par les eſtrangers. Les naturels ſont Gentils, ſçauoir les Nayres, qui habitent tout le païs plus auant, qui n'eſt peuplé que d'eux: les eſtrangers ſont ceux dont ie parle à preſent qu'on nomme proprement Malabares, comme habitans la coſte maritime de Malabar. Il eſt bien certain qu'ils ſont venus d'ailleurs, & dict on d'Arabie, mais il y a biẽ long tẽps: ils parlent la meſme langue & non autre, & obeiſſent aux Roys Nayres, & payent tribut à ceux en la terre deſquels ils demeurent, ſont eſpandus tout du long de ceſte coſte, & les villes en ſont pour la pluſpart peuplees. Leur religion c'eſt la loy de Mahommet: ce ſont gens bontifs, grands & riches marchands & bien entendus

en marchandiſe, & les meilleurs ſoldats des Indes, tant ſur terre que ſur la mer, & font autant d'exercice des armes que les Nayres. Ce ſont eux en la main deſquels eſt toute la nauigation & le traffic du païs. Ils ſe font ſeruir en leurs nauires & galeres, & en toutes leurs affaires & trauaux ſur terre, par les Moucoys & Tiua, les payant de leurs ſallaires. Ils s'accordent fort bien auec les Nayres, & ſõt fort bons amis, mais quand ils vont les vns chez les autres, ils ne s'aſſoient point, & ne touchent pas meſmemẽt aux murailles ny aux meubles: ce qui vient de la ceremonie & ſuperſtition des Nayres. Car les Malabares n'en font difficulté. Le Roy de Cananor eſt Malabare & Roy de Malabar, & ſur ſa terre les Malabares n'obeiſſent aux Nayres: encore qu'il y ayt vn autre Roy Nayre au païs de Cananor: mais il n'y a plus maintenant d'auto-

rité. Ceux du païs m'ont dit qu'il n'y a pas fort long temps que les Malabares de Cananor estoient de pareille condition que les autres, obeissans à ce Roy Nayre, mais qu'ils se sont trouuez si forts qu'ils ont fait vn Roy entr'eux sãs plus recognoistre le Roy Nayre, ny luy payer aucun tribut, qui demeure à present bien auant dans le pais, & a souuent guerre auec le Roy de Cananor. Ce Roy de Cananor est fort riche & fort puissant, car il a beaucoup d'hommes qui dependent de luy, mesme des autres Malabares qui sont tout du long de la coste, s'il en auoit affaire. On l'appelle *Alyragea*: & est Mahometã cõme les autres Malabares. Il est puissãt sur mer, tient beaucoup de nauires, trafique par l'Inde, & pour ceste effect a plusieurs facteurs en beaucoup d'endroicts. Les isles de Diuandure sont à luy, & celle des Maldiues à present tiennent

de luy. Il est fort courtois, humain & debonnaire, & sur tout aymant les estrangers. Les Portugais ont paix auec luy, & par sa permission tiennent vne petite forteresse dans Cananor, où il y a des Eglises & vn college de Iesuites.

De ces mesmes Malabares, il y en a qui sont corsaires & pirates, & ne cessent six mois de l'esté quand la nauigation est bonne de courir la mer iusques à plus de deux cens lieuës de costé & d'autre pour piller les nauires qu'ils trouuent & Portugais & Indiés, quand ce seroit de leurs confreres mesme Malabares qui feroient alors marchandise pour ce temps là seulement, comme souuent il arriue. Sur la mer ils ne recognoissent personne eslizans seulement vn chef quand ils se mettent sur mer, & lors qu'ils se retirent ce chef n'est plus rien & n'a plus de pouuoir: ils ont d'ordinaire

iuſques à 80. ou cent galiottes bien equippees. Au demeurant ce ſont les meilleurs ſoldats du monde, hardis & courageux au poſſible. Ils ont touſiours guerre auec les Portugaiz, auſquels ils donnent bien de la peine, & n'en ſçauroient les Portugaiz venir à bout depuis le temps qu'ils ſont aux Indes iuſqu'à preſent, & ont eſté plus ſouuent battus par ces Malabares qu'ils ne les ont battus. La guerre qu'ils ont entre eux eſt fort cruelle & ſans mercy: car ces Malabares ſont ſi courageux qu'ils ne ſe rendẽt iamais, & ayment mieux ſe perdre que de ſe rendre. Ie les ay veu eſtant à la guerre auec les Portugaiz, quand ils recognoiſſoient n'eſtre pas les plus forts, & qu'ils ne pouuoient euiter d'eſtre pris, ſe mettre tous d'vn coſté de leur galiotte, & ſe ſubmerger en la mer auec leur proye & leur galiotte, iuſques à attendre quelques fois qu'il y

euſt des Portugais qui ſe fuſſent lancez dans leur vaiſſeau, pour les perdre auec eux. Auſſi s'ils ſont pris des Portugaiz ils demeurẽt toute leur vie forçats aux galeres du Roy, ſans qu'on les puiſſe racheter. Et eux quand ils prennent des Portugaiz ils les tuent d'ordinaire, ou bien les gardent quelque temps, attendant qu'on les vienne racheter: que ſi on ne les rachete ils les tuent. Quant aux Indiens, de quelque nation qu'ils ſoient, ils ne leur font autre mal que de les piller, & les renuoyent auec leurs vaiſſeaux, & la plus groſſe marchandiſe: & ce qui eſt eſtrange c'eſt que quand ils ſont en mer, ils ne pardonneroient pas à leur pere, diſans que c'eſt leur meſtier & nation d'eſtre volleurs ſur mer, & qu'il faut prendre l'occaſion quand elle ſe preſente. Et neãtmoins par terre ce ſont les meilleures gẽs du monde, les plus humains & plus trait-

ables. Ils ont quatre ports de retraite
ouz des Rois Nayres, où ils baſtiſſent
eurs galeres, d'où ils ſortent, & où ils
e retirent & amenent leur butin:
ſtans là bien fortifiez du coſté de la
mer ſeulement. Car auec les Rois
Nayres qui leur ont donné ces retrai-
es, ils ſont en bonne intelligence,
ſtans leurs ſubiets iuſticiables, & leur
ayans tribut: ce qui apporte grande
ommodité à ces petits Rois Nayres,
ui par la terre ſont inacceſſibles. Ces
orts ſont Moutingue, Badara, Schó-
aye & Cangelotte, que ces Rois leur
nt permis de baſtir. Quand ils ſont
le retour de la mer pendant l'hyuer,
s ſont bons marchans, allans deça &
ela vendre de la marchandiſe aux
eux circonuoiſins, & par terre & par
ner en des nauires marchands qu'ils
nt à eux, meſmes: vont ſouuent à
Goa & Cochin vendre des marchan-
iſes, & traffiquer auec les Portugaiz,

prenans leur passeport, quoy que l'esté de deuant ils se soient trouuez en guerre. Ce ne sont pas seulement les Malabares de ces ports que i'ay dit qui menent ceste vie, mais aussi tous les autres de toute la coste, s'il leur en prend enuie, comme ils font d'ordinaire, mais par ce qu'ils n'oseroient s'embarquer en autres terres, ils s'en vont par terre gaigner ces ports, & s'y embarquer, puis estans de retour s'en reuiennent en leur maison faire comme ils auoient accoustumé, & n'y retourner que quand il leur plaira. C'est chose admirable que ces gens estans sur mer & en leurs villes, encore qu'ils n'ayent point de maistre, ce neantmoins s'accordent si bien qu'il ne naist entr'eux aucune dispute, querelle, ny discorde. Il y a par entr'eux en ces villes de grands Seigneurs Malabares fort riches, qui font bastir & armer les galiottes, payent les soldats,

& forçats & les enuoient sur mer sans bouger de la, s'il ne falloit estre chef d'vne grosse trouppe, & le butin leur apartient. Ces Seigneurs là ont vne coustume bien recommendable, & s'obserue aussi par entre to⁹ les Malabares, car tout hõme passant de quelque religion qu'il soit, pauure ou riche, va loger chez eux : on luy faict bonne chere, & il ne luy couste rien qui soit.

Apres auoir seiourné à Cananor, nous repriſmes nostre route vers *Goa*, où nous arriuasmes au mois de Iuin ensuiuant. *Goa.* I'estois lors fort malade, à cause que le mast de la Galliotte estoit tombé sur mon dos & m'auoit tellement blessé, que ie fus en danger de mort : car c'estoit le plus grand coup qu'homme sçauroit receuoir sans mourir. Et ce qui estoit pis, c'est que le Capitaine de la Galliotte me traitoit

le plus indignement & barbarement qu'on sçauroit dire: & eust fait pis, mesme me vouloit ietter dans la mer, sans la bonne assistance d'vn Religieux de l'ordre de *S.* Dominique, nommé *frere Manuel de Christ*, qui me consoloit à tout propos, & resistoit aux cruautez de ceste inhumain Capitaine.

CHAPITRE VII.

Description de la ville de Goa.

ESTANT arriué à Goa, ville principalle de l'Estat des Portugaiz aux Indes où reside le Vice-Roy, situee sous la hauteur de 16. degrez du Pole-Artique, ie fus mis par le commandement du Vice-Roy dans l'Hospital, à cause que i'estois extremement malade de ma

blesseuré. I'y demeuray l'espace de vingt cinq iours, auparauant que de recouurer ma santé.

Ceſt Hospital est le plus beau, que ie croy, qu'il y en ayt au monde, soit pour la beauté du bastiment & des appartenances, le tout fort proprement accommodé, soit pour le bel ordre & police qui y est, la netteté qu'on y obserue, le grand soin qu'on y a des malades, l'assistance & consolation de toutes choses qu'on sçauroit desirer, tant pour les Medecins, drogues & remedes pour recouurer sa santé, viãdes qu'on y baille, que pour la consolation spirituelle qu'on peut auoir à toute heure. *Hospital fort magnifique.*

Il est de fort grand' estenduë, situé sur le bord de la riuiere, fondé par les Roys de Portugal de vingt mil *Perdos*, qui valent chacun 25. sols piece. Qui est la vn grand reuenu pour tel effet, veu que les viures y sont à

fort bon marché, outre le bon mesnage qu'on y aporte: Car les Iesuites qui l'entretiennent enuoyent querir iusques en Cambaye & autre part le fourment & les prouisions qui y sont necessaires. Il est reglé & gouuerné par les Iesuites, qui y tiennent vn Pere Iesuite pour commander, les autres officiers sont Portugais, fors pour les seruiteurs & esclaues, qui sont Indiés Chrestiens. Il y a des Medecins, des Chirurgiens & Apoticaires, des Barbiers & saigneurs qui ne font autre chose, & sont tenus de visiter chacun deux fois le iour les malades, qui sont quelques-fois en si grand nombre, que du temps que i'y estois, il y en auoit iusques à quinze cens, tous soldats Portugaiz, car on n'y reçoit iamais les Indiens, mais ont vn Hospital à part, dedans lequel on n'y reçoit aussi que des Indiens. Il y a encores vn autre Hospital pour les femmes,

auquel il n'y entre que des femmes.

En ceſt Hoſpital, il y a des Chambres deſtinees pour chacune maladie, & aucun n'oſeroit entrer au dedãs de l'Hoſpital qu'il ne ſoit foüillé, pour ſçauoir ſi lon porteroit au malade quelque choſe, ſoit à boire ou à manger, contraire à ſa ſanté. On n'y porte auſſi point d'armes, mais il les faut laiſſer à la porte.

Les malades y ſont aſſiſtez & traictez auec toute la proprieté & delicateſſe qu'on ſçauroit dire. On leur change de trois iours en trois iours de toute ſorte de linge blanc, fait de Coton fort fin.

Au matin heure de 7. heures, l'on baille aux malades de la paſſe auecques du pain blanc de froument, qui y eſt apporté de Cambaye & Sourate. Ils boiuent de l'eau & n'oſeroient boire de vin. Sur les 10. heures l'on

aporte le disner conforme à l'ordonnance du Medecin, le plus souuent ce sont poulets boulis ou rostis, auec des confitures au dessert. A l'heure de cinq heures lon leur porte le souper. Il y a vn Escriuain de la cuisine qui s'en va tous les iours voir les malades, escrit leurs noms & ce qu'ils desirẽt mãger; ce qu'on leur aporte, & ne se treuue faute d'vn seul qui n'aye son ordinaire à l'heure accoustumee. Deux fois de iour on les nettoye, comme aussi tout l'Hospital. Il y a deux Iesuites qui ne font autre chose que d'aller confesser, & consoller les malades, & leur administrer les Sacrements. La Messe y est celebree chacun iour, bref lon y est assisté de tout ce qui est necessaire.

Les malades sont couchez chacun dãs vn grãd lict à part, sur diuers mathelas de coton & de tafetas, mis l'vn dessus l'autre, dans des couchettes

baſſes peintes de toutes couleurs.

Maladies du païs.

Les maladies du pays les plus communes ſont fiebures chaudes, diſſenteries, outre les maladies venerienes qui y ſont fort ordinaires, ſeulemẽt où ſont les Portugaiz & non autre part en l'Inde. Si les malades meurent & qu'ils euſſent quelques moyẽs qu'ils euſſent mis entre les mains du Pere Ieſuite, & meſmes leurs accouſtrements, ils ſont mis entre les mains des officiers de la Miſericorde, laquelle eſt obligee d'enterrer les corps honorablemẽt, & encor que le defunct n'euſt eu ou laiſſé des moyens pour ce faire.

Si auſſi le malade recouuroit ſa ſanté, comme i'ay fait graces à Dieu, le Pere Ieſuite donne vn habit complet à chacun, ſortant de ceſt Hoſpital, ſ'il en a beſoin, & vn perdo, qui vaut 25. ſols. Et encor qu'on ſoit fort riche, toutes-fois il n'y a aucun qui

ne ſoit bien aiſe de ſy faire porter, pour y eſtre mieux traicté qu'en ſa maiſon, comme on y eſt.

Apres que ie fus ſorty de l'Hoſpital, ie trouuay deux Sergents de la part du Vice-Roy qui m'attẽdoient. Ils me prirent pour me mener en priſon appellee la Sale, où ie fus fort bien aſſiſté de la part du Geollier, de ſa femme & de ſes enfans, & n'euſt eſté leur aſſiſtance, i'euſſe enduré beaucoup plus de pauureté. Ie demeuray en ceſte priſon encores vn mois, ſans ouyr nouuelle de mon eſlargiſſement, iuſques à ce qu'vn Pere Ieſuite appellé Gaſpard Alemand, qui eſt le pere des Chreſtiens, vint en la priſon. C'eſt luy qui a la charge de la part de la compagnie des Ieſuites, de ſolliciter la deliurance & liberté des priſonniers Chreſtiens, & à ceſte fin eſt tenu de viſiter ſouuent les priſonniers, pour ſçauoir ſ'il y en

a de Chreſtiens, ou quelques vns qui ſe veulent faire Chreſtiens, & de ſoliciter à toute heure le Vice-Roy, ou ceux de la iuſtice, ou les parties, pour les faire deliurer. Donc eſtant venu en la priſon, & m'ayant enquis, & recognu que i'eſtois Chreſtien & François, il me diſt que ie priſſe patience, & que ie ſerois bien toſt mis en liberté, m'aduertiſſant qu'il y auoit vn Ieſuite François de Roüen, appellé Eſtienne de la Croix, qui eſtoit au College de S. Paul de Goa, auquel ie reſcriuy, & le lendemain il me vint trouuer. Et ioyeux de me voir, me conſola & m'aſſiſta de quelque argent, & me dit qu'il ſ'employeroit cõme ſi i'eſtois ſon propre frere vers ſon Superieur, pour parler au Vice-Roy pour ma liberté.

Ce Pere preſenta ſa requeſte au Vice-Roy, à l'entherinement de laquelle il ne voulut conſentir: & du com-

mencement vsoit de grandes menaces, disant qu'il me falloit faire mourir, que i'estois allé en ces pays là cõtre l'ordonnance de son Roy, & la paix faite entre les Roys de France & d'Espagne: qu'il ne me pouuoit mettre en liberté, mais qu'il me renuoyeroit prisonnier au Roy d'Espagne pour en faire à sa volonté. En fin ce bon Pere Iesuite François vsa tant d'importunité par l'espace d'vn mois, que ie fus mis en liberté, & ce pendant il ne cessoit de me venir visiter tous les iours, & m'assistoit de tout ce que i'auois besoin.

Estant donc deliuré, ie demeuray en Goa auecques les Portugaiz l'espace de deux ans, receuant la paye de soldat, & allãt deça & dela en leurs expeditions, tant du long de la coste du Nort iusques à Diu & Cambaye où i'ay esté & seiourné, que iusques au Cap Commorin & mes-

me en l'isle de Ceylan.

Goa est vne isle dependãte du Royaume de *Dealcan*, qui est de 8. lieuës de tour, en laquelle y a sept forteresses qui gardent les passages. Elle est enuironnee d'vne riuiere qui vient du Royaume de Dealcan, & s'en va tomber dedans la mer à deux lieuës d'icelle : A l'emboucheure de laquelle riuiere il y a aussi deux forteresses pour en empescher le passage, & vne lieuë au dedans de ceste riuiere, il y a vne petite isle appellée *Pangin* en laquelle y a vne autre forteresse commãdee par vn Gouuerneur de la part du Vice-Roy. Auquel il faut de necessité que tous les nauires qui entrent & sortent aillent parler & prendre passe-port. *Isle de Goa.*

En ceste Isle les Portugaiz ont basty vne forte & belle ville nommée du nom de l'isle Goa, elle a enuiron d'vne lieuë de tour, construite de fort *Ville de Goa.*

belles & magnifiques maisons à la mode de Portugal, basties de belles pierres, & couuertes de thuille.

Palais du Vice-Roy. Le Palais du Vice-Roy est fort somptueux & richement basty, de grande estenduë, assis sur le bord du fleuue où est le port, auquel il conuient que tous les nauires abordent & deschargẽt leurs marchãdises, pour lesquelles on paye les droicts du Roy, en vne maison qu'ils appellent *Alfandeque.*

Il y a aussi vne fort belle maison destinee pour l'Inquisition, où s'exerce la Iustice à la coustume de Portugal.

Eglises & Monasteres. L'Eglise principalle fondee de nostre Dame, s'appelle l'Eglise *de See*, c'est à dire Cathedralle, où il y a grand nombre de Chanoines. Elle est fort richement bastie, & n'est encores à present parfaite.

Pres ceste Eglise est vne belle mai-

ſon qui eſt le logis de l'Archeueſque: tout aupres duquel eſt le Conuent des Religieux de ſainct François. Puis ſont les Conuents de S. Dominique, vn autre de S. Thomas d'Aquin, & encores vn autre de S. Auguſtin. Et hors la ville és Faux-bourgs y a deux Conuents de Capucins, & deux de Religieuſes, l'vn de Ste Claire, & l'autre de ſaincte Monique. Tellement que tant en la Ville que Faux-bourgs, & par toute l'Iſle, il y a bien enuiron de 50. tant Egliſes que Monaſteres.

Entre ces Egliſes, il y en a quatre de Ieſuites. La premiere & principalle eſt fondee en l'honneur de la conuerſion S. Paul. Et ce College eſt le principal de toutes les Indes Orientales, où i'ay veu iuſques au nombre de deux mil enfans & plus pour eſtudier, tant Portugaiz que Indiens.

Ioignant lequel College il y a en-

cores vne autre fort belle maiſon de ces meſmes Peres, appellee le Seminaire, où les enfans ſont penſionnaires.

La ſeconde Egliſe ou College que tiennent les Ieſuites eſt au milieu de la ville, auſſi beau & plus que le precedent, où il y a vne Egliſe fondee en l'honneur du nom de Ieſus, fort richement baſtie, toute doree au dedans. I'y ay veu vne Croix toute d'or maſſif, que la compagnie des Peres Ieſuites auoient fait faire, pour en faire vn preſent au Pape, laquelle eſtoit de longueur de trois pieds, large de quatre doigts, eſpoiſſe de deux doigts, enrichie de toutes ſortes de pierres precieuſes bien elabourees, laquelle on priſoit dés lors cent mil eſcus & plus, & fut enuoyee à ſa Saincteté, par le nauire où ie m'embarquay pour m'en reuenir. Ceſte ſeconde maiſon eſt ſeulement de-

diee pour seruir au public, à sçauoir pour confesser & administrer les Sacrements, & pour receuoir à l'Eglise les Infidelles & les baptiser. C'est en celle-là que demeure le Pere des Chrestiens, qui est tenu d'aller tous les iours és prisons visiter les Chrestiens, & autres qui se voudroiét conuertir à la Chrestienté, solliciter leur eslargissement, les assister d'aumosnes, comme il a fait vers moy beaucoup de fois.

Il y a vne autre maison des mesmes Peres ioignant ceste seconde Eglise, qui s'appelle *Cathecuminos*, pour cathechiser & enseigner les nouueaux Chrestiens, où ils sont nourris & entretenus d'habits, iusques à ce qu'ils soient instruits & baptisez : & d'iceux ce pere des Chrestiens a la charge, & de toute la maison.

De ce lieu, vn iour de la feste de la

conuersion S. Paul, ie vis sortir enuiron de quinze cens personnes Indiens, tant hommes que femmes & enfans, accoustrez à la Chrestienne, pour faire la processiõ par les ruës de la Ville marchants deux à deux, ayants tous chacun vn rameau en la main, pour estre recogneus entre les autres & n'estre encores baptizez. Et de la allerent à la premiere Eglise & College de S. Paul, où ils furent tous baptizez.

Auparauant que de les baptizer ie vy qu'vn des Peres Iesuites leur fist vn beau Sermon, sur l'excellence de la religion Chrestienne, qu'il ny falloit point venir par contrainte, que s'il y auoit quelqu'vn d'entr'eux qui y vint à regret, qu'il s'en pouuoit aller, & qu'il eust à se retirer & sortir de l'Eglise. Lors tous respondirent d'vne commune voix qu'ils estoient fort contants, & qu'ils vouloient mourir

mourir en la foy Catholique. Eſtans baptiſez chacun ſe retira en ſa maiſon, & s'il y en auoit aucuns qui fuſſẽt pauures, ce pere Ieſuite leur bailla à chacun de l'argent & des habits par aumoſne : ce qui ſe continue tous les ans en pareille pompe & ſolennité que deſſus, outre ceux qui s'y baptiſent tous les iours en particulier. I'en ay veu auſſi par pluſieurs fois baptiſer en grand nombre en l'Egliſe des Cordeliers au lendemain de la feſte de Noel, & ce iuſques au nombre de huict cens.

Le iour de la conuerſion S. Paul on fait vne grande feſte & ſolennité. Le Viceroy accompagné de toute la nobleſſe iuſques au nombre de deux à trois cens gentilshommes à cheual bien montez & equippez va à ladite Egliſe, & apres le ſeruice diſne auec les Peres Ieſuites : ce qu'il ne fait iamais que ce iour là.

Tous les escolliers des Iesuittes richement accoustrez de toutes sortes de liurees de soye viennent audeuãt de luy en bataille, moitié à cheual moitié à pied, tous en armes, & se mettent en bataille deuant le Viceroy, faisans le reste du iour force ieux & resiouissances.

La troisiesme maison & Eglise fondee en l'honneur de sainct Roch s'appelle le Nouitiat, où sont les nouices Portugais qui aspirent à estre Iesuittes, pour s'esprouuer s'ils pourrõt persister & porter la regle. Quant aux Indiens ils ne sont iamais receus à estre Iesuittes, s'ils n'estoient yssus de Portugaiz pere & mere: mais ils peuuent estre prestres: les autres religieux en reçoiuent de Mestifs, mais non de purement Indiens.

La quatriesme maison des Iesuittes est situee à demye lieue hors la ville: c'est vne belle maison de plaisir où

il y a de fort belles fontaines, & ſert pour eſgayer & aſſeurer la ſanté de ceux qui ont eſté malades, de leur ordre ſeulement. Ces peres Ieſuites ſõt là en grand nombre, & par toute l'Inde où les Portugaiz s'habituent, & aupres de quelques Rois infidelles, où ils font vn grãd fruict pour la conuerſion des Indiens à la religiõ Chreſtiéne. Comme auſſi les religieux des ordres de S. Dominique & de ſainct François.

L'iſle & ville de Goa dependoit anciennement du Royaume de Dealcã, Decan ou Ballagate, ſur lequel les Portugaiz l'ont occupee cent dix ans ſont. Pour la recouurir les Roys de Dealcan y ont faict tout ce qu'ils ont peu par la force de la guerre, & l'ont aſſiegee par deux fois auec vne armee de deux cens mil hommes, & chacun ſiege a duré l'eſpace de neuf moys. Toutes-fois ayans recogneu

qu'ils ne la pouuoient prendre par force, & qu'au contraire ils en receuroiét plus de commodité & richeſſe en trafiquant & communiquãt auec eux, que ſi Goa eſtoit à eux : & d'autre coſté les Portugaiz cognoiſſans qu'ils ne pouuoient demeurer là longuement ſans l'amitié du Roy de Dealcã, à cauſe que tous les viures cõmuns procedét des Roiaumes de ce Roy, ils firét paix entr'eux: par laquelle ils ont arreſté, que les Portugaiz viuroiét en leur Iſle, ſelon les loix & couſtumes des Portugaiz, & qu'iceux Portugaiz n'entreprendroient ſur le Royaume de Dealcan, ny ſemblablement les Indiens ſur l'Iſle de Goa. Au ſurplus que les Indiens non Chreſtiens qui ſeroient dedans l'Iſle, comme il y en a en grand nombre iuſques à plus de dix mil, viuroient ſelon leur loy ſans cõtrainct̃e, obſeruans les loix & couſtumes des Portugaiz, ſans toutes-

fois qu'ils peuſſent auoir temples ou Pagodes en l'Iſle : & outre que chacú d'eux payeroit pour perſone maſle au Roy de Portugal vn *Perdo*.

Ils obſeruent auſſi entr'eux, que s'il aduient qu'vn Chreſtien ou infidelle de Goa commiſt quelque meurtre, & que le meurtrier ſe peuſt ſauuer en la terre de Dealcan, il ne peut plus eſtre pourſuiuy par la iuſtice, ny de meſme vn de Dealcan en Goa : mais il eſt aſſez difficille de ſe ſauuer de Goa, par ce qu'aucun de Goa ne peut paſſer de l'iſle en la terre ferme ſans auoir permiſſió & congé par eſcrit du iuge de la ville, à cauſe des gardes qui ſont aux paſſages & fortereſſes.

Ceſte ville eſt comme l'abord & l'eſtappe de toutes les Indes. Elle eſt admirablement peuplee, outre les eſtrangers qui y abordét à toute heure tant des Portugaiz, qui en ſont les maiſtres, que de Meſtifs, Indiés, Chre-

ſtiens, & grand nombre d'autres Indiens infidelles, Mahommetans ou Gentils, Banians de Cambaye, Canarins de Goa, Brameny & autres de telle cõdition quiy habitẽt, y fõt grãd trafic & marchandiſe, dont il y en a pluſieurs riches de quatrevings & cẽt mil eſcus. Ce ſont eux qui tiennent les fermes du Roy de toutes les eſpeces de marchãdiſe, & ne ſe peut riẽ vẽdre ſans auoir le conſentement de ces fermiers. Ces manieres de gens ont des rues à part, où ils tiennent leurs boutiques pour chaque ſorte de marchandiſe. Car les Portugais ne font point là aucun art mechanique quelque neceſſité qu'ils euſſent: mais ſe diſent tous gentis-hommes, & viuent noblement, excepté qu'ils trafiquent comme bon leur ſemble, & ont ſeuls pouuoir de manier & auoir des armes: ce qui n'eſt permis aux Indiens s'ils n'eſtoient Chreſtiens.

Les hõmes de qualité Portugaiz ne marchẽt iamais qu'à cheual, ont grãd nombre de cheuaux qui leur viennẽt de Perſe & d'Arabie qui ſont beaus & bõs cheuaux ſemblables à ceux d'Eſpagne, fors qu'ils ſont plus petits: ces cheuaux ſont domptés par des eſcuiers, qui ſont de la terre de Dealcan, fort adroicts.

Les harnois de ces cheuaux viennent de Bengale, de la Chine & de Perſe, tous en broderie de ſoye, & enrichis d'or & d'argent, & de perles fines. Les eſtriers d'argẽt doré, la bride enrichie de pierreries & d'argẽt, & de ſonnettes d'argent. S'ils ne vont à cheual ils ſe font porter en vne littiere ou *Pallanquin*.

Lors qu'ils marchent par les rues ils ſont ſuiuis à pied de pages, laquais & eſtafiers eſclaues en grand nombre, portans des armes, acouſtrez de

leurs liurees; ils ne vont iamais hors qu'ils ne facét porter par vn de leurs eſclaues ſur leur teſte vn gardeſoleil, qu'ils appellent *Sombraire*, & ceux qui n'ont le moyen d'auoir des eſclaues les portent eux meſmes ſur leur teſte.

Les fémes de qualité ne vont point auſſi ſinon aſſiſes & portees dedans vn *Palanquin*, qui eſt vne maniere de littiere portee par 4. eſclaues couuerte de drap de ſoye ou de cuir, & ſont ſuiuies de pluſieurs femmes eſclaues, toutes fort bien veſtues de draps de ſoye; car la ſoye eſt par tout ſi commune que les valets en ſont tous veſtus, & les dames & hommes de qualité aiment mieux porter quelque eſtoffe de ſerge de ces païs de deça.

Il n'y a que les Portugaiz qui puiſſent tenir les offices & benefices: les ſoldats de la garniſon ſont Portugais. Les marchands & artiſans ſont tous Indiens comme i'ay dit, qui tiennent

boutiques, & payent tribut au Roy, tant de leurs marchandises que de leurs boutiques.

Tous hommes mariez ne peuuent estre cõtraints d'aller à la guerre, & si ce leur est deshonneur d'y aller. Ceux qui ne sont point mariez n'oseroient porter de manteau, affin d'estre cogneuz, pour estre contraints d'aller à la guerre. Aussi ceux qui sont mariez n'oseroient marcher par la ville sans manteau.

I'ay veu en Goa sans les hommes qui y sont mariez plus de quatre mil soldats armez, tous Portugaiz, sans les soldats Indiens Chrestiés qui sont en grand nombre, lesquels toutefois ne se peuuent esgaler aux Portugaiz, ny manger auec eux, quoy qu'ils soiét Chrestiens, encores qu'ils se puissent marier les vns auec les autres.

La monnoye d'argent de Goa est de *Perdos*, demy perdos, larins, de *Mon-noye.*

Tangues qui valét 7. ſols 6. deniers piece, outre celle qui vient d'Eſpagne laquelle vaut d'auantage en Goa: car là l'argent y vaut d'vn tiers plus qu'en Eſpagne. La monnoye de cuiure & de fer qu'il appellent Bouſuruques eſt de peu de valeur, comme de deniers & mailles. Les pieces d'or ſont *Cherufins* à 25. ſols piece, des *Veniſiens* & *S. Thome* à 50. ſols & autres eſpeces: de mõnoye d'Eſpagne en or il ne s'y en void point, par ce que l'or y vaut beaucoup moins qu'en Eſpagne. La ville eſt gouuernee par le Viceroy qui a pouuoir ſur toute l'Inde. De 3. ans en 3. ans le Roy d'Eſpagne en enuoie vn qui n'y entre iamais que le precedét n'en ſoit ſorty, lequel ſe retire en vne maiſõ deſtinee pour ceſt effect: eſtant retiré le nouueau entre auec grande magnificence & triomphe: on luy dreſſe depuis ſa deſcente iuſques à l'Egliſe cathedralle pluſieurs arcs triomphaux,

& chacun eſtat & marchandiſe faict le ſien à l'enuy l'vn de l'autre.

Il eſt conduit par tout le clergé, la nobleſſe, habitans, marchands & artiſans iuſques à ſon palais, auecques force canonnades, feuz de ioye & autres magnificences.

S'il aduient qu'au dedans des trois ans le Viceroy meure, il y en eſt enuoyé vn autre par le Roy d'Eſpagne, & en atendant la ville en pouruoit.

Ce pendant que i'ay eſté à Goa i'en ay veu quatre pourueus les vns apres les autres. Celuy qui y eſtoit lors que i'en partys ſe nommoit *Dom Loys Laurens d'Eſtable.*

En Goa il aborde de toutes ſortes de marchãdiſes des Indes, les fourmés, le ris, toilles de cottõ fines, *Anil* ou *Indigue*, qui eſt vne tainture d'Inde bleuë, viennent de Cambaie & Surate eſloignee de Goa de cent lieuës de la bande du Nord. L'or & l'yuoire viennent de Cephala & de Moſambique, où *Moſambique.*

les Portugais tiennent vne forteresse que les Flamans ont assiegee 3. mois durãt pendãt que i'estois par dela sans l'auoir peu prẽdre. C'est vne Isle esloignee de terre enuiron de demie lieuë, & de Goa de 900. lieues qui est en la coste de l'Ethiopie à la hauteur de 18. degrez de l'equinoctial de la bande du pole antartique. Il y a vne riuiere où se peschel'or purifié.

Ceste Isle est de grande importance aux Portugais, par ce qu'ils n'ont aucune retraicte depuis Portugal iusques à Goa, sinon en ceste Isle, où il y a vn port pour leurs nauires. Quant à la canelle elle vient en Goa de Ceylan, distant de huict vingts lieuës du costé du Su.

On apporte la soye de la Chine esloignee de 1500. lieuës de Goa, mais la plus
Chaul. fine viẽt de *Chaul* qui est vn Royaume esloigné de Goa de 40. lieuës, vers le Septentrion. Les habitans sont

Idolastres, le païs est fort fertile en fruicts. Il y avn Roy particulier, qui est tributaire du grand Mogol.

Aussi de tous costés toutes sortes de marchandises & viures viennent à Goa, & en si grand nombre, que d'ordinaire il y aborde plus de mil nauires chargees. De sorte que ie n'ay point veu de pays, & ne croy pas qu'il y en ayt au monde où il face si bon viure & à si vil pris comme ils fait en Goa: car ce qui couste icy quarante sols n'y vaut que cinq. Outre cela elle est fournie de plusieurs douceurs & commoditez, œufs, chairs, fruicts & autres choses séblables qui y sont apportees du Royaume de Dealcan. Le poisson de mer y est en si grande abondance, qu'il y en a plus qu'il n'en faut, & si on en mange plus que de viande, par ce que la plus part des habitans du païs ne viuent d'autre chose.

CHAPITRE VIII.

Du Royaume de Dealcan, ou Decan, & du Royaume d'Ormouz.

MAIS parce que i'ay souuent parlé de Dealcan il ne sera mal à propos de toucher ce que i'en ay apris.

C'est vn Roy qui a vne grãd' estẽdue de païs sous luy, & tient plusieurs Royaumes comme Decan, Ballagate & autres: il confine d'vn costé au Roy de Bengale, & d'vn autre au grand Mogol.

Ce Roy est Mahõmetan comme vne grãde partie de son peuple: les autres sont Gentils de mesme religion que les Nayres.

Ce Roy est si puissant que ayant assiegé l'Isle de Goa il mist au champ deux cens mil hommes, & tient-on

qu'il l'euſt priſe à la parfin ſans la tra-
hiſon de deux de ſes Seigneurs, des
principaux de ſon armee, auſquels de-
puis il fit trancher la teſte pour raiſon
de ce. Le pais eſt remply d'elephans &
de tigres: les plus fins diamants viē-
nent de Ballagate.

Le peuple eſt accouſtré de draps de
oye & de toille de coton, portent en
eurs teſtes des turbās, ils ſont fort bōs
oldats & hardis en guerre, & bien à
heual.

Les Portugais de Goa ont touſ-
ours vn ambaſſadeur pres du Roy de
Dealcan & des Ieſuites, leſquels con-
ertiſſent chacun iour beaucoup de
euple en ceſte terre, & de meſme le
Roy de Dealcan a ſon Ambaſſadeur
n Goa pres du Viceroy.

Il y a enuiron 40. ans que le Roy
e Dealcan ayāt deux fils, l'vn d'iceux
vint rendre Chreſtien à Goa, & ſe
iſt baptizer, & depuis eſtant le Roy

son pere mort, il demanda partage à son frere qui estoit demeuré en Dealcan, qui ne le voulut recognoistre à cause qu'il s'estoit fait Chrestien, mais auec l'assistance des Portugais, il prist les armes, & contraignit son frere, de luy bailler son partage és terres voisines de Goa. En fin estans demeurez ces freres d'accord, & luy ayant esté assigné son partage aux terres nommees *Bardes*, *Salcette* & *Margon* qui peuuent tenir 15. ou 20. lieuës de terre; ce Roy Chrestien mourut sans enfans, & dõna son bien ausdits Portugais qui le tiennent & possedent du iourd'huy: & y ont fait des fortereresses & plusieurs Eglises, paroisses & colleges de Iesuittes. De sorte que la foy Chrestienne y est auiourd'huy plantee, & s'augmẽte de iour en iour.

Il y a eu aussi quelques autres Rois qui se sont faicts Chrestiens, & sont venus à Goa, comme le Roy des Maldiues

diues, le Roi d'Ormouz, & vn Roy de Ceylan. Quant à celuy des Maldiues, il y a enuiron de 50. ans, qu'il vint auec la Reine sa femme à Cochin vers les Portugaiz, pour se faire Chrestiens, où ils furent receus en grand honneur. Et depuis ce Roy voulut contraindre ses sujets Insulaires, qui s'estoient reuoltez de le recognoistre. Pour ceste effet il y enuoya vne armee de Portugaiz, qui firent vn fort en ces Isles, & y firent la guerre par l'espace de dix ans, de telle sorte qu'ils rendirent la plus grande partie des Insulaires tributaires & obeyssans. Mais en fin les Portugaiz furent trahits & surpris en leur fortereſſe, & tous tuez: Depuis ils n'ont peu y rentrer, sinon que le Roy des Maldiues Mahometan, a accordé de payer chacun an à ce Roy Chrestien & à ses enfans & successeurs, vne somme de deniers, qu'ils payent tous les ans: à

raiſon dequoy ils ſont en paix, mais il n'habite entr' eux aucũs Chreſtiẽs.

I'ay veu en Goa le petit fils de ce Roy Chreſtien aagé de 15. ans qui a encores ſa mere, lequel les Portugaiz appellent Roy des Maldiues, & eſt fort reſpecté & en grand honneur. Les Portugaiz ne parlent à luy que comme au Roy. Le Roy d'Eſpagne luy donne penſion & à ſa mere.

Il y a auſſi enuiron de 10. ou 12. ans, q̃ le frere du Roy d'Ormouz ſ'en vint trouuer les Portugaiz à Goa, en vn nauire chargé de grandes richeſſes, pour ſe faire Chreſtien, comme il diſoit : auſſi qu'il auoit quelque diſſention auecques ſon frere. Il fut receu auecques tous les honneurs qu'il fut poſſible, & luy fut baillé l'vne des plus belles maiſons de la ville.

Ayant eſté quelque temps à Goa, il demanda ſecours aux Portugaiz, pour auoir ſon partage, auecques

promesse que ce qu'il pourroit auoir, il le leur dõneroit en luy faisant pension. Lesdits Portugaiz enuoyerent vne forte armee audict Royaume d'Ormouz, & accorderent auec le Roy de bailler à son frere certaines terres, comme il fut fait.

Mais il aduint que celuy qui estoit à Goa, promettant chacun iour de se faire Chrestien, & ne le faisant, commist sodomie auecques vn ieune escollier Portugaiz, pour lequel crime il fut condamné par la iustice de Goa d'estre bruslé. Ce qui fut fait, il y a quatre ou cinq ans, combien qu'auparauant que d'estre executé il se conuertist, & se fist baptiser par les Peres Iesuites, & nonobstant qu'il promist cinq cẽs mil escus pour estre sauué, & outre de faire faire des Eglises, pour amender son peché, & plusieurs autres promesses, qui ne pouuoient pas beaucoup esmouuoir

les Portugaiz, par ce qu'il ne promettoit, que ce que les Portugaiz tenoient.

Description du Royaume d'Ormouz.

Ormouz est vn Royaume fort grand, esloigné de Goa de 500. lieuës, sous la hauteur de 23. degrez de l'Equinoctial de la bande de Septẽtrion pres la Perse, à l'entree & sur le destroit de la mer Persique, en laquelle il y a vne petite isle apellee Ormouz, qui est tenue & possedee par les Portugaiz, lesquels y ont fait bastir vne fortereſſe. Ceste isle apres Goa est la plus riche & de plus grand reuenu, qu'aucune autre qui soit possedee par les Portugaiz aux Indes, pour ce que c'est vn grãd passage de marchãdises, & où toutes choses abordent, principalement la richesse de Perse, outre qu'on y porte là les marchandises d'Inde en grande quantité, pour en fournir la Perse & la Syrie, & tout le païs du Leuant : Au demeurant

c'eſt le lieu le plus ſterile du monde. De ceſte Iſle, & de ce Royaume en terre ferme, viennent les ſoyes, les perles, pierreries, or, argent en abondance, & nombre de beaux cheuaux de Perſe.

Les Roys d'Ormouz payent tribut au Roy de Perſe, & ſont en paix & amitié auecques les Portugaiz: ils ſont Mahometans comme les Perſes.

Le peuple d'Ormouz eſt noir preſque comme les Mores d'Ethiopie, & ne reſſemblent en rien aux Perſans, qui ſont plus blancs.

Lors que quelque homme d'authorité meurt à Ormouz, leurs femmes sõt obligees de les plorer vne fois de iour, par l'eſpace de 4. ſepmaines continuelles: & y a des femmes gagees pour plorer ſur les morts.

Les habitans portent des chemiſes longues, & au milieu ſe ceignent *Veſtemens.*

tiers là : où i'ay arresté, seiourné & fait la guerre.

Ceylan. Ceylan est vne fort grande isle vers la pointe du Cap Commorin, elle a son estendue du Midy au Septentrion, & la pointe Australe regarde le cap de Comorin, entre lequel & l'isle les nauires ne peuuent passer, par ce que la mer y est basse. L'on estime qu'elle a cinq à six cens lieuës de tour. C'est la plus riche isle que lon aye encores descouuerte, elle est remplie de plusieurs villes. Quelques Indiens l'appellent du nom de *Tenarisin*, qui signifie terre de delices ou paradis terrestre.

Idolatres. Les habitants sont gents idolastres & adorent les idoles: mais d'vne autre sorte que ceux de Malabar. Ils sont tous grãds de stature, fort noirs & laids, mais souples & adroits, ce sont gens fort adonnez à leurs plaisirs & delices, au reste fort poltrons

& couars. Ils vont tous nuds hommes & femmes, sauf qu'ils couurent leurs parties honteuses auecques des riches draps de soye. Leurs oreilles sont toutes percees & chargees de pierreries, portent forces anneaux aux doigts & des ceintures de fin or. Leur langue est particuliere.

C'est la region la plus fertile de fruits qui soit au monde, tres-bons & excellents, le pays est tout couuert de forests, de fruits, d'orenges douces & aigres, de limons d'vn gouſt fort suaue & delicieux, grenades, cocos, annanats & autres fruits d'Inde. *Fruits.*

Les chairs de toutes sortes y abondent, le poisson n'y manque point, il y a du mil, du miel, des cannes, du succre & du beurre en abondance, mais il n'y croist point de ris, qui est la principalle nourriture, on l'y apporte de Bengale. Au surplus

tiers là : où i'ay arresté, seiourné & fait la guerre.

Ceylan. Ceylan est vne fort grande isle vers la pointe du Cap Commorin, elle a son estendue du Midy au Septentrion, & la pointe Australe regarde le cap de Comorin, entre lequel & l'isle les nauires ne peuuent passer, par ce que la mer y est basse. L'on estime qu'elle a cinq à six cens lieuës de tour. C'est la plus riche isle que lon aye encores descouuerte, elle est remplie de plusieurs villes. Quelques Indiens l'appellent du nom de *Tenarisin*, qui signifie terre de delices ou paradis terrestre.

Idolatres. Les habitants sont gents idolastres & adorent les idoles: mais d'vne autre sorte que ceux de Malabar. Ils sont tous grãds de stature, fort noirs & laids, mais souples & adroits, ce sont gens fort adonnez à leurs plaisirs & delices, au reste fort poltrons

& couars. Ils vont tous nuds hommes & femmes, sauf qu'ils couurent leurs parties honteuses auecques des riches draps de soye. Leurs oreilles sont toutes percees & chargees de pierreries, portent forces anneaux aux doigts & des ceintures de fin or. Leur langue est particuliere.

C'est la region la plus fertile de fruits qui soit au monde, tres-bons & excellents, le pays est tout couuert de forests, de fruits, d'orenges douces & aigres, de limons d'vn goust fort suaue & delicieux, grenades, cocos, annanats & autres fruits d'Inde. *Fruits.*

Les chairs de toutes sortes y abondent, le poisson n'y manque point, il y a du mil, du miel, des cannes, du succre & du beurre en abondance, mais il n'y croist point de ris, qui est la principalle nourriture, on l'y apporte de Bengale. Au surplus

toute la cannelle du monde vient de là seulement, & y en a des forests entieres. Il y a aussi grand nombre d'Elephans, grande quantité de pierreries, comme rubis, hiacinthes & autres, & outre c'est là qu'est la belle & grande pescherie de perles fort fines & fort belles.

Les Portugaiz ont vne continuelle guerre auecques ces Insulaires, desquels ils en ont desia vaincu vne grande partie, qu'ils tiennent en leur puissance, & peu à peu les surmontent: il y en a plusieurs faicts Chrestiens.

La guerre est fort cruelle entre eux, & lors que les Portugaiz les prennent prisonniers de guerre, ils les rendent esclaues ou les tuent, & ils ne tuent pas les Portugaiz, ains seulement leur coupent le nez & les renuoyent, par ce qu'ils disent qu'ils ne veulent que leur terre soit polluë

de sang estranger, au moins qu'ils puissent.

Quant à Malaca, elle est distante de Goa de 600. lieües pres la ligne Equinoctiale, à vn degré de la bande du Pole-artique, fort pres de la grande Isle de Sumatra & des Royaumes de Sian & de Pegu. Les Portugaiz y ont basti vne ville bien forte, qui leur est de grande importance, à cause que c'est comme la clef de la nauigation de la Chine, du Iappon, des Moluques & autres Isles circonuoisines de la Sonde. De sorte que mesme les nauires Portugaiz ne peuuent passer s'ils n'ont passe-port, & acquit du Gouuerneur de Malaca. Ceste place porte grande incommodité aux Flamands, Anglois & François, à cause dequoy les Flamans l'ont voulu prendre, & l'ont assiegee quatre ans sont ou enuiron, auec treize grandes nauires par mer, *De Malaca.*

ayants intelligence auec le Roy de Ior, qui les tenoit assiegés du costé de la terre auecques soixante mil hommes : Car c'est vn puissant Roy qui tient toute la terre & le dessus de Malaca. Ce siege dura l'espace de cinq mois. En fin la place estant bien defenduë par vn Gentil-hõme Portugaiz fort vaillãt, nõmé *André Furtade*, il aduint fort à propos pour les assiegez, que le Vice-Roy de Goa, sãs sçauoir pourtant rien de ce siege de Malaca, auoit mis en mer vne armee, de laquelle il estoit luy-mesme cõducteur, & se nommoit *Dom Martin Alphonce*. Ceste armee estoit de soixante & dix nauires, en intention de venir prendre & conquerir Sumatra, mais ayant esté vaillamment repoussé par le Roy d'Achen, & ce pendant ayant nouuelles de ce siege de Malaca, il se partit de Sumatra pour y aller, pensant surprendre les Fla-

Roy de Ior.

mans en terre, & bruſler leurs nauires, mais il n'en alla pas ainſi, car les Flamans en furent aduertis par l'vn de leurs facteurs, qui eſtoit à Sumatra, lequel promptement partit pour les venir aduertir.

Les Flamans ayants ceſt aduis, leuent le ſiege, & ſe mirent à la voile vers le Vice-Roy, leſquels ſe rencontrans ſe battirent fort furieuſement, mais les Flamans demeurerent victorieux, ſans perdre autre choſe que deux nauires qui furẽt bruſlez, auecques deux autres nauires dudit Vice-Roy, lequel le ſiege leué, incontinent ſe retira à Malaca, auec ce qu'il peut ſauuer de ſes nauires, & vn mois apres il y mourut de la diſſenterie. Auſſi ſe retirerent les Flamans, & ſemblablement le Roy de *Ior*: & ainſi Malaca demeura libre, & depuis a eſté tres-bien fortifiee, & la fortifie l'on tous les iours. La ville eſt

la plus riche & marchande de toutes les Indes, apres celles de Goa & Ormouz, pour la grande quantité des marchandiſes de la Chine, du Iapon, des Moluques & de toute la Sonde qui abordét là. Il y fait neantmoins fort cher viure.

Les habitans du pays ſont aſſez beaux hommes, bien diſpoſez de leurs perſonnes, & proportionnez ſelon leur ſtature qui eſt moyenne, comme auſſi ſont leurs femmes: ils ſont de couleur baſannée, & vont nuds de la ceinture en haut, & au bas ils ont des robes de coton & de ſoye, la robe de deſſous ne leur va que iuſques à la moitié des genoux. Ils ſe ceignent d'vne riche ceinture, & portent des poignars fort richement eſtofez. Quant aux femmes elles ſont couuertes de draps de ſoye, & ont des chemiſes fort courtes, portét les cheueux longs & bien

accoustrez, auecques pierreries & force fleurs entrelacees.

Ils sont la plus part Mahometans, toutesfois du iourd'huy, il y a vn grand nombre de Chrestiens. Les Peres Iesuites y ont vn fort beau College.

CHAPITRE X.

Des Isles de la Sonde, de Sumatra, des villes de Bantan & Tuban en Iaua, & des Moluques.

LEs Portugaiz appellent toutes les Isles qui sont au de la de Malaca, *la Sonde*, comme qui diroit les isles du Su. Sous ce nom sont compriſes Sumatra, Iaua, les Moluques, & toutes les autres isles particulieres de ce costé là.

Quant à l'isle de *Sumatra*, ie ne m'arresteray à la descrire, par ce que ie n'y ay pris terre, & en ay passé seule- *Sumatra.*

ment à la veuë. Elle eſt ſituee ſous la ligne Equinoctiale qui l'entrecoupe, & eſt de fort grand circuit. Car elle va iuſques au cinquieſme degré du coſté du Nord, & au 6. de la bande du Su; qui eſt enuiron meſme hauteur que les Maldiues, deſquelles elle eſt eſloignee de 300. lieues. Des habitans, les vns ſont Mahometans, principalement ceux qui demeurent ſur le bord de la mer, les autres ſont Gētils. Ils ayment fort le trafic, & pour ce tous marchāds y ſont bien venus. Les Arabes & autres Mahometans y hantent & trafiquent plus que tous autres, les Portugaiz y vont auſſi, les Flamans y tiennent vn fondique & des facteurs. Le païs eſt fort riche en poiure qui eſt plus gros que celuy de Malabar, & tenu meilleur par tous les Indois. Il y en a telle quantité, qu'on en peut quelquefois charger trente nauires en vne annee. Il y a de

a de l'or tant aux montagnes que sablons des riuieres, mais ceſt or eſt fort bas, plus qu'aucun autre qu'on aporte en l'Inde. Ils en font de la monnoye, où eſt d'vn coſté la figure d'vn Pagode, & de l'autre celle d'vn chariot traiſné par des Elephãs. Ceſte grande Iſle contient pluſieurs Royaumes, mais le plus puiſſant c'eſt celuy d'Achen.

Quand ie paſſay par la, le Roy qui y regnoit eſtoit fort ieune, & auoit par force depoſſedé ſon Pere du Royaume, dont il s'eſt emparé, le retenant long-temps priſonnier, & ſa mere auſſi, meſmes les fers aux pieds; Son frere qu'il auoit chaſſé luy a fait la guerre, mais à preſent ils ſont d'accord, car on luy a baillé certaines terres à quarante lieües au dela, où il ſe tient. Ce Roy d'Achen ayme fort les Flamans, qui ont fait là baſtir pluſieurs maiſons, & y tiennent nom-

bre de facteurs, qui y font grand trafic: Mais il ne veut point ouyr parler des Portugaiz, auec lesquels il a guerre mortelle.

Iaua. L'isle de Iaua est au bout de Sumatra au midy, gauchissant vers le Leuant, & separee d'vn bras de mer assez estroit. C'est vne fort grande Isle, qui contient plusieurs Royaumes. Le plus renommé est celuy de Bantan, aussi y aborde l'on plus qu'autre-part. Les Galiottes Portugaizes allans vers les Moluques, où i'estois, y sejournerent quelque tẽps: ce qui me donna occasion de voir ce païs.

Bãtan, sa description & situatiõ. Bantan est vne grande ville fort peuplee, situee sur le bord de la mer, au bout de toute l'Isle & pres du destroit qui separe Iaua d'auec Sumatra, dont elle est distante de 25. lieües seulemẽt. Des deux costez de la ville descẽd vne riuiere qui la bagne & en-

uirõne, & ſembouche en la mer. Elle eſt là fort large, & a enuiron 4. braſſes de fond, & n'y peut on nauiger. La ville eſt entouree de murailles de brique, qui n'ont pas plus de deux pieds d'eſpaiſſeur. De cent en cẽt pas pres des murs, il y a des maiſons fort hautes, baſties ſur des mats de nauires, & ſeruent pour la defence de la ville, tãt pour guettes que pour batre de plus haut, & plus à plain les ennemis qui voudroient approcher, auec armes à ietter de loin. Les maiſons ſont baſties de cannes, les pilliers eſtans de bois, & ſont couuertes de paille. Les hommes riches & aiſez tapiſſent leurs maiſons de tous coſtez, de tapiſſerie & courtines de draps de ſoye, ou de toilles de cotton bien peintes. Il y a cinq places fort grandes, où chacun iour ſe tient le marché de toutes ſortes de marchandiſes & de viures, qui y ſont

à bon compte, & y fait fort bon viure. Les fruicts & beſtiaux ſont du tout ſemblables à ceux des autres païs des Indes, dont i'ay tant de fois parlé, & ſont icy à fort bon marché. La ville eſt ſituee en lieu bas & aquatique, comme entre deux bras d'eau : de ſorte que la plus part de l'hyuer, la riuiere eſt toute deſbordee par la ville, & ne peut-on aller par les ruës que par baſteaux : les ruës ne ſont point pauees : preſque par tous les endroits de la ville, il y a beaucoup d'arbres de Cocos. Hors l'enclos des murs, il ya grand nombre de maiſons pour les eſtrangers.

Religion. Quant à leur Religion, c'eſt pour la plus part celle de Mahommet : Il y en a d'autres en grand nombre qui ſont Gentils & idolaſtres. Il y a vne grande Moſquee en la ville où ſ'exerce la loy de Mahommet : les Seigneurs & Gentilshommes, ont cha-

cun des Temples en leurs maisons, les Docteurs y viennent d'Arabie.

Les habitans sont de couleur iaunastre, s'habillent d'vne toille de coton ou de soye, qu'ils se mettent au tour du corps, depuis la ceinture iusques en bas, en la teste ont vn petit Tulbā qui leur fait deux tours. Leurs armes sont des dagues ou poignars, qu'ils appellent *Cris* : la lame en est ondee & sont fort dangereux, le bout du manche est fait en forme d'vn demon, ou telle autre figure fort laide, le fourreau est fait de bois, tout d'vne piece. Ces dagues sont fort bien enrichies d'or & de pierreries, & tous tant grands que petits en portent à leur costé, autrement ce leur seroit deshonneur de n'en porter point. Quand ils vont à la guerre, ils ont des espees & des rondaches, & force fleches qu'ils *Habits & Armes.*

dardent auec la main. Ils ſont bien obſtinez, fort ſuperbes meſmement en leur marcher, & grands menteurs & larrons.

Les hommes ſont fort faineans; les eſclaues font la plus part des affaires, les Gentils-hommes & bourgeois riches ont des iardins & maiſons aux champs, où leurs eſclaues labourent & cultiuent la terre, & en apportent les fruicts & reuenus à leurs maiſtres. Qui ne font d'ordinaire autre meſtier, que d'eſtre aſſis entre les femmes, dont chacun a pluralité, à maſcher continuellement du Betel: & ſemblablemẽt leurs femmes ne font pas dauantage. Les femmes eſclaues ioüent de pluſieurs inſtruments deuant eux, chantent & frapent ſur des baſſins melodieuſement, & les femmes à ce ſon dancent les vnes apres les autres, en preſence du mary: faiſans à qui mieux mieux, taſchans à

luy complaire, car celle qui luy plaiſt le plus lors, couche la nuict prochaine auec luy. Ils paſſent auſſi la plus part du temps à ſe lauer & baigner & ſe tenir en l'eau, ce qui rend la riuiere mal ſaine, & fait mauuais en boire, à cauſe de tant de peuple qui ſ'y laue & y ſeiourne. Au demeurant les femmes de qualité ſont ſoigneuſement gardées par les Enuques & chaſtrez, qui ſont en grand nombre, & les achetent pour ceſt effet. Les lits ſont ſuſpendus & les branle-t'on dedans, comme ceux qui demeurent aux Maldiues. Ceſte ville eſt frequentee de beaucoup de peuple : Car il ſ'y fait grand trafic & commerce par toutes ſortes d'eſtrangers, tant Chreſtiens qu'Indiens, comme des Arabes, Guzerates, Malabares, de ceux de Bengale & de Malaca, qui viẽnent là, pour y querir principalement du poiure, qui croiſt abondamment en

ceſte iſle, & ne vaut ordinairement qu'vn ſol la liure. I'y ay veu force
Chinois Chinois habituez, faiſants grand trafic, & tous les ans au mois de Ianuier, il vient neuf ou dix grands nauires de Chine, chargees d'ouurages de ſoye, de toille de coton, or, pourcellaine, muſc, & mil autres ſortes de marchandiſes de leur païs. Ces Chinois ont là fait baſtir de belles maiſons pour les loger, iuſques à ce qu'ils ayét fait leur trafic, & qu'ils ſoient deuenus riches: pour à quoy paruenir, il n'y a ſi vil & deshõneſte meſtier qu'ils ne facent, & ſont ſemblables en façons de faire aux Iuifs, pour ce qui eſt de leur maniere de trafic. Puis ayans fait leurs affaires ſ'en retournẽt en la Chine. A leur arriuee ils achetent des femmes eſclaues, & à leur retour les reuendent, emmenans auec eux les enfans qu'ils en ont eus. Auſſi ils obſeruent de n'enterrer iamais là,

ny en toute autre terre estrangere aucun de leurs morts, mais les salans & embaumans les emportent.

Les Flamans ont à present en ceste ville plusieurs maisons qu'ils y ont fait bastir, & y tiennent vn fondique & des facteurs, pour y entretenir leur trafic. Car le Roy les affectionne, & le peuple les ayme. Le Roy fait sa demeure en la ville. Il est fort humain & courtois. Il a plusieurs femmes qui sont gardees auec grãde rigueur, Car il n'est permis de les voir ny d'entrer où elles sont, & quand ce seroit son propre fils, il ne pourroit voir ses femmes ny entrer où elles fussent, ou bien il seroit tué.

Quand quelqu'vn vient à deceder, ses biens sont tous au Roy, sa femme & ses enfans sont ses esclaues, sinon qu'ils fussent mariez, & demeurans à part hors la maisõ de leur pere, ou que le Roy par le moyen de quelque pre-

sent, ou pour gratifier le pere, les laisse en liberté & en fist expedier lettres.

Il y a vn autre grand Royaume en l'isle de Iaua, dont la ville principalle s'appelle *Tubã*, situee sur le bord de la mer, toute entouree & fermee de muraille. C'est vne fort belle ville & marchãde, le poiure y est à fort grãd marché. On tiẽt que le Roy de Tuban est si puisãt que voulãt aller à la guerre, en 24. heures il peut assembler 30000. hõmes, tant de pied que de cheual. Il va tousiours bien accompagné d'vn grand nombre de ses Gentilshõmes, & tient fort belle Cour. On void là plusieurs elephans & cheuaux.

Tuban.

Madura.

Nous fusmes de la en l'isle de *Madura*, qui est au costé du Nord de Iaua: petite mais fertile en ris & en fournist quelques isles voisines. Il y a vne petite ville fort gẽtille & biẽ muree nommee *Arosbay*. Elle obeist à vn Roy particulier. Les habitans sont ac-

couſtrez & armez à la Iauane, ſont reſolus, bons ſoldats, mais grands volleurs, tant en terre qu'en mer.

De Madura nous leuaſmes les voiles & paſſaſmes plus outre pour aller aux Moluques. Nous moüillaſmes l'ancre à l'iſle de *Bally*, où nous demeuraſmes quelque temps, & de la paracheuaſmes noſtre voyage aux Moluques. *Bally.*

L'iſle de Bally eſt ſituee aſſez pres de Iaua vers l'Oriẽt. Elle eſt fertile en ris, abondante en poulets & en pourceaux, fort bõs & delicats, & en grand nombre: D'autre beſtial il y en a auſſi, mais fort ſec & maigre. Il y a nombre de cheuaux. Outre les viures, il n'y croiſt autre marchandiſe. Les habitãs ſont Gentils & Idolaſtres, mais ſans aucune regle & ceremonie certaine. Car l'vn adore vne vache, l'autre le ſoleil, vn autre vne pierre, & ainſi chacun adore ce qu'il veut. Les fem-

mes se brulent quād leurs maris meurent. Quant à leurs habits, c'est de mesme que ceux de Bantan: les armes sont aussi des poignards. Portent en la main vne pique, & vne sarbatane de deux brasses de long, ayās sur eux pour cet effet vn estuy plein de petites fleches pour souffler auec les sarbatanes, ce qui est fort dangereux contre ceux qui sont nuds. Au reste fort ennemis des Portugaiz & des Mores. Ceste isle obeit à vn Roy particulier, qui va plus magnifiquemēt que celuy de Bantan. Ses gardes portent des piques, dont la pointe est de fin or: & sortant il va sur vn chariot tiré par deux buffles blancs.

Moluques. Quant aux Moluques, ce sont plusieurs isles fertiles d'espiceries. Voicy les noms de celles qui sont seulement compriſes sous ce nom. *Ternate*, *Amboin*, *Maquian*, *Bassian*, *Meau*, *Morigoran*, *Gilolo*, *Catel*, *& Tidor*, & sont

toutes comme en vn meſme canton, aſſez pres les vnes des autres. Elles ſont ſteriles de viures, qui y sõt rares, & fort chers, par ce qu'ils viẽnent de dehors. Car il n'y croiſt aucune ſorte de grain. Ils font de la farine du bois d'vn arbre qu'ils appellent *Sagou*, dõt tous ces peuples font certains tourteaux & galettes, qui ſont fort bons & bien delicats eſtans tous frais faits. Il y a quelques Cocos & Bannanes, force orangers & limoniers, & des amandiers tres-grands, dont ils font auſſi de bõs gaſteaux de ſucre & d'amande qu'ils vendent aux marchez.

Mais ſur tout, il y a quãtité admirable de clous de girofle, qui ne croiſſent autre part au monde qu'en ces iſles; qui toutes en ſont couuertes; C'eſt pourquoy elles ſont frequentees de toutes ſortes de marchans eſtrangers, qui viẽnẽt là de tous coſtez du mõde pour en auoir, tãt Chreſtiẽs que Chi-

nois, Indois, & Arabes. Il y a beaucoup de perroquets de diuers plumages & fort beaux. Les habitãs ſont ſemblables en meurs, façons de viure, armes & habits auec ceux de Iaua & Sumatra; car tous ceux de ces quartiers, depuis Malaca, que les Portugaiz apellent *la Sonde*, ne differẽt en rien de viſage, couleur, habits, lãgue & façõs de faire, cõme eſtans vn meſme peuple. La Religion c'eſt la Mahometane. Ce ſont gẽs fort ſimples, mais neãtmoins de courage & bien vaillãs. *Ternate* eſt la principale, qui a bien 30. lieuës de tour, il y croiſt plus de girofles qu'aux autres. Elle eſt cõmandee par vn Roy particulier, & anciennemẽt le Roy de Ternate eſtoit Roy de toutes, mais à preſent ce ſont tous Rois ſeparez. Les Flamans depuis peu d'annees en ont occupé deux, Amboin, & Tidor ſur les Portugaiz: & quant à Ternate, le Roy d'icelle ayãt chaſſé les Portugais

de leur fort; Les Espagnols de la neuue Espagne les ont reconquis sur luy, & se sont accordez ensemble. De façõ qu'auiourd'hui les Portugaiz n'ont plus de girofle en leur disposition, ce qui les fasche fort, & plaident la aussi au Conseil du Roy d'Espagne contre les Espagnols. I'ay esté & seiourné seulement à Ternate. Des autres i'en ay passé à la veuë de la plus part.

Au mesme quartier est vne autre isle, où i'ai aussi esté, fort celebre pour vne sorte d'espicerie: c'est *Banda*, distante de 24. lieuës d'Amboin, fort fertile en noix de muscade & macis, & c'est le lieu qui en fournit tout le mõde, car il n'en croist point autre part, si ce n'est quelques arbres qui soiẽt plantez par curiosité, cõme i'en ay veu en Goa & en autres lieux. C'est pourquoy il y aborde plusieurs marchãds estrãgers de tous costez. Il y a vn Roy particulier, les habitans sont Mahometans

Banda.

hardis & belliqueux, & de meſmes habits & façon de faire que ceux des autres iſles & païs circonuoiſins.

CHAPITRE XI.

Partement de Goa, du Cap de bonne Eſperance, & des meurs des habitans, diuers perils ſur la mer & arriuee au Breſil.

ESTANT doncques de retour à Goa, de mon voyage de Malaca & de la Sonde, ie demeuray encores à Goa l'eſpace de ſix mois, pour laiſſer paſſer l'hyuer. Et pendant ce temps, il arriua à Goa 4. grandes Caraques chacune de deux mil tonneaux ou enuiron, qui eſtoiẽt parties de Lisbonne, iuſques au nombre de cinq, mais diſoient ne ſçauoir qu'eſtoit deuenuë la cinquieſme, à cauſe d'vne tourmente qui leur eſtoit aduenue au Cap de bonne Eſperance. En chacune Caraque ſ'eſtoyent embar-

embarquez iusqu'au nombre de mil personnes, tant soldats, mariniers que marchands & gentilshommes, & lors qu'ils arriuerent à Goa, il n'y auoit pas en chacune de ces caraques trois cens hommes, & encores de ceux qui restoient presque tous estoiét malades, à cause de la grande fatigue & necessité d'eaux douces, qu'ils auoient endurees sur mer, pour auoir esté huict mois sans prendre terre. Ils apporterent vn Edict du Roy d'Espagne portant defenses au Viceroy de permettre qu'aucuns François, Flamans ou Anglois fussent par entre eux, auec commandement de les faire embarquer si aucuns y estoient pour s'en aller, à peine de la vie, comme estans là seulemét pour espier & recognoistre la terre des Indes.

Ce qui fut cause que ie suppliay ce pere Iesuite François dont i'ay parlé, d'impetrer du Viceroy licence & per-

mission de m'embarquer pour m'en reuenir, & pour me donner dequoy viure sur la mer. Aussi qu'il n'est pas permis de s'embarquer, non pas mesme les Portugaiz, sinon auec congé du Viceroy. Tellement que par le moyen de ce Pere i'allay parler au Viceroy qui estoit entré en charge depuis 2. mois seulement, lequel m'ayant interrogé & recogneu que i'estois François, fut fort estonné, disant qu'il n'estoit iamais venu nauire Francois aux Indes: toutesfois entendant qu'il y auoit si long temps que i'estois là, & la façon que i'y estois venu il promist de me donner congé & des viures pour le voiage, lors qu'il seroit prest.

Cependát l'on racoustra les caraques durant 4. mois, pendant lesquels l'on enuoya vne armee de galiottes pour conduire dix nauires qui furent enuoyees à Cananor, Bacalor, Barcelor

& Onor à 50. lieues ou enuirõ de Goa deuers le Su, afin d'enleuer du poiure pour la charge des Caracques.

Car le Roy de Cochin n'auoit pas voulu bailler le ſien, ſi on n'y enuoyoit les caraques meſmes le prendre. Et faut noter qu'il n'y a que le Roy d'Eſpagne qui puiſſe auoir & acheter du poyure: car les marchãs n'en peuuent acheter, non pas ſeulement vne liure & n'oſeroiẽt en aporter vn grain: & de toutes les autres marchandiſes des Indes les marchands en peuuent trafiquer librement. C'eſt pourquoy le Roy retient en chacun de ces nauires la place de 500. tonneaus de poiure, & le ſurplus c'eſt pour les marchãdiſes des marchands & mariniers qui n'en payent aucun peüage, ains ſeulemẽt en Liſbonne trente pour cent.

Eſtant ces dix nauires de retour à Goa auec du poiure, les caracques furent chargees & equipees pour leur

retour, desquelles *Dom André Furtade*, qui auoit lors sorty de charge de Viceroy, depuis 3. mois, fut general & conducteur pour s'en retourner en Portugal. Adonc i'obtins mon cõgé du Viceroy, qui me bailla des viures cõme il m'auoit promis, me disãt qu'il me les donnoit de grace, parce que la coustume est que le Roy d'Espagne fourniſt bien de viures, de toutes necessitez, & pour toutes qualitez de personnes, lors qu'ils partent de Portugal, mais au retour il ne leur est rien baillé, & ceux qui s'en veullent reuenir, sont contraincts d'en acheter, & s'en fournir comme ils peuuent, sinon les mariniers du nauire auſquels est fourny chacun iour choppine & demie d'eau, & soixante liures de biscuit pour tout le voyage de retour de chacun, sans auoir autre chose. Ce qui se fait à dessein, par ce que si on fourniſſoit des viures au retour, comme on fait au partement, beaucoup s'en

reuiendroient qui ſont contraints de demeurer aux Indes.

La caraque où s'embarqua Dom André Furtade appellee noſtre Dame de Pigne de France fut la premiere chargee & equippee, & partit le 26. de Decébre 1609. A ſon partement tout le monde de Goa pleuroit de regret à cauſe qu'il y auoit 35. ans qu'il eſtoit aux Indes, y eſtant allé fort ieune, ayant fait la guerre fort heureuſement. Il eſtoit tellement aymé des gens d'Egliſe, nobleſſe & commun peuple, & meſme des Rois Indiens, que chacun diſoit n'y auoir iamais eu de Viceroy ny de chef ſi grand Capitaine, ſi valeureux, de ſi bonne vie, & tant aymé, comme auoit eſté ce Seigneur Furtade.

C'eſt pourquoy le Roy d'Eſpagne deſireux de le veoir, l'auoit enuoyé querir. Et partant il promiſt aux habitans de Goa de retourner apres auoir

veu le Roy. Mais il ne paracheua pas son voyage, par ce qu'il mourut sur la mer pres les isles Assores, ainsi que i'ay entendu à mon retour estãt en Espagne. Par ce que toutes les quatre caraques ne partirent pas ensemble, & à vn mesme temps, aussi qu'elles n'estoient prestes ny chargees, il fut aduisé que l'on seiourneroit à l'isle de saincte Helaine l'espace de 20. iours, & que les 20. iours passez on laisseroit vne lettre en la chappelle, pour donner aduis du passage & partement.

L'autre Caraque appellee nostre dame de Carme partit le 8. de Ianuier 1610.

La troisiesme caraque appellee nostre dame de Piedalle partit le 15. dudit mois, en laquelle l'Ambassadeur de Perse estoit embarqué, & venoit de la part de son maistre trouuer le Roy d'Espagne, pour l'inciter de faire la guerre au Turc, & portoit de grãds presents.

La quatrieſme nommee noſtre Dame de Ieſus partit de Goa le 3. iour dudit moys de Ianuier où ie m'embarquay, par la grace de Dieu.

Nous eſtions enuiron de 800. de toutes ſortes de perſonnes cõpris les eſclaues, & enuiron de ſoixante femmes Indiennes & Portugaiſes. Le lendemain que nous fuſmes en mer, le capitaine priſt le nom de tous ceux qui eſtoient dedans le nauire. Et puis il ordonna des capitaines de garde, tant de iour que de nuict. Et le iour principallement, pour prendre garde que aucun ne portaſt du feu par le nauire, ce qui eſt eſtroitement deffendu de peur d'inconueniét: Car au ſurplus la iuſtice y eſt ſi eſtroitement obſeruee par le capitaine qu'il peut ſans appel faire donner l'eſtrappade, & en cauſe ciuille condanner en cent eſcus definitiuement.

Le 15. de Mars 1610. nous viſmes

l'isle de Diego Rodrique, qui est à la hauteur de 20. degrez de la ligne equinoctialle du costé du Pole Antartique, & enuiron de 40. lieuës esloignée de l'Isle de sainct Laurens du costé de l'Est. Nous la decouurismes au point du iour, elle est inhabitee.

A la veuë de ceste Isle nous eusmes vne fort grande & aspre tourmente telle qu'à peine pouuions nous porter nos basses voiles, & le vent fort contraire qui nous iettoit à toute force vers l'Isle, & de telle sorte que nous ne la pouuions presque doubler. La tourmente passee qui dura l'espace de cinq iours furieusement, nostre nauire estoit fort ouuert: Et craignans qu'en passant la terre de Natal, & le Cap de bonne Esperance, il suruint d'autres tourmétes cõme il a accoustumé de faire ordinairemét en ces lieux là, le maistre du nauire feist descendre tous les canons en bas, ensemble le

batteau,& lier le nauire auecques des cables: toutesfois passant la terre de Natal nous n'eusmes aucune tourmẽte fors au Cap de bonne Esperance que nous decouurismes le 8. d'Auril mil six cens dix. Car nous demeurasmes iusques au dernier de May ensuiuant, sans pouuoir passer à cause des grandes tourmentes & vents contraires que nous y rencontrasmes pẽdant ce temps là: six heures de bon temps nous le faisoiẽt doubler heureusement. La cause de ceſt inconuenient fut que nous partismes trop tard de Goa où l'on a accoustumé de partir touſiours à la fin de Decembre, ou au cõmencemẽt de Iãuier. Certainemẽt nous feusmes en grãd peril, à cause de la furie des tourmẽtes qui n'auoient iamais esté veuës si grandes & de si lõgue duree cõme disoit l'vn de nos Pilotes, lequel auoit fait plusieurs fois le voiage. Nostre grande

verge se rompit par la moitié par deux fois, & nos voiles se rompirent aussi par plus de 30 fois, il se noya trois mariniers & deux esclaues qui tomberét dans la mer. Le nauire fut tellemét battu de la mer & s'ouurit de telle sorte, qu'au reste du voyage l'on ne laissa iour ny nuit les deux pompes. Et encores à peine pouuoit on vuider l'eau qui entroit en telle abondance que l'ó ne pouuoit auãger à l'espuiser, quoy que tout le monde y trauaillast iusques au capitaine. En ceste extremité qui estoit sans remede, le capitaine auecques les gentils-hómes & marchands prindrent conseil & resolutió de retourner aux Indes, voyans que nous ne pouuions passer: ioinct aussi qu'il est defendu par le Roy d'Espagne de demeurer en ceste endroit pour essayer à doubler le Cap que iusques au vingtiesme du mois de May. Mais les maistres Pilotes, mariniers & autres du nauire ne furent de ceste ad-

uis, disants que nostre nauire n'estoit pas assez bon pour retourner & repasser par ladite terre de Natal, où il y a cõtinuellement des tourmẽtes, & sur ceste aduis dernier nous fusmes resolus d'attendre & de battre la mer en attendant la grace de Dieu. Aussi qu'il est impossible aux nauires Portugais pour leur grandeur de pouuoir aborder & prendre port au Cap de bonne Esperance, encore que les Francois & Flamans le puissent faire, marchans auec de plus petits vaisseaux.

Il nous arriua vn autre bien grand inconuenient. Car estans assez pres de terre vn calme nous prist, de façon que les voiles ne seruoient de rien & ne pouuoient ayder à nous retirer en arriere, & la mer portoit le vaisseau en terre, dõt nous estiõs desia si prés, que nous croyõs estre perdus. On voyoit les Barbares habitãs du lieu sur la coste attendans le bris de nostre vais-

seau. Mais vn petit vent se leua qui nous ietta plus auant en mer, & nous deliura de ce grand danger.

L'abord de ce Cap est tres-dangereux & perilleux pour les vents, qui ordinairemẽt y cõbattẽt les vaisseaux. Il s'y voit de grandes & hautes montaignes toutes de pierre viue, auecques de grandes pointes & precipices, la hauteur desquelles semble toucher les nues.

Ce Cap au moins celuy des Aiguilles qui s'aduance dauantage, est à 35. degrez de la ligne equinoctialle du costé du Pole Antartique, & l'autre pointe proprement nommé le Cap de bonne Esperance à trente quatre & demy. Le peuple qui habite ceste coste & iusques à Mozambic est fort brutal & grossier, lourd au possible & sans aucun esprit, noir & difforme, sans cheueus ny aucun poil en teste, les yeux tousiours chassieux.

Ils couurent leurs parties honteuſes de peaux de beſtes auec tout le poil. Puis ſe couurét le dos d'vne grād peau toute entiere qu'ils attachent par deuant au colet, les queuës des beſtes y ſont pendantes, de ſorte qu'on diroit de loin qu'ils auroient des queuës. Les fémes ont les mammelles fort longues, & ſe veſtent de meſme. Ils mãgent la chair humaine & des beſtes toutes cruës, tripes & boyaux ſans les lauer, cõme feroient des chiens.

Les hommes n'ont pour toutes armes que certains dards aigus à vne pointe de fer au bout. Au ſurplus viuent ſans loy ny religion, comme des beſtes.

En fin le dernier de May par la grace de Dieu le vent nous vint bon & propre, & paſſames le Cap. Le lendemain fut chanté la meſſe auec le *Te Deum*, & rendu louanges à Dieu.

Aussi estoit-ce vne chose quasi impossible & inesperee, par ce qu'il ne passe iamais des nauires si tard en ceste saison par le Cap pour reuenir par deça: & si ce bon vent ne fust venu nous fussions mors là sans aucune esperance de salut, par ce qu'il estoit desormais impossible de retourner aux Indes nostre nauire estant ouuert, & estant necessaire de passer la terre de Natal. Trois iours apres, qui fut enuiró le 5. de Iuin le conseil fut assemblé pour sçauoir si l'on debuoit aller droit en Portugal, s'il y auoit des prouisiós d'eaues douces assez pour l'entreprendre, & si le nauire estoit suffisant. En fin apres plusieurs aduis il fut resolu d'aller prendre terre en l'isle sainte Helaine pour se rafraischir & racommoder le nauire: ioint que ceste isle estoit la plus proche terre & le vét en poupe pour y aller, combien qu'elle fust esloignee de ce Cap

de six cens lieuës. Aussi que c'estoit sur le chemin.

Ceste resolution prise & craignans de trouuer des Flamans en ladite isle, l'on remonta tous les canons qui auoient esté mis en bas, & on arma le nauire. Il y auoit en tout 40. pieces de gros canons de fonte verte.

Le 25. du mesme moys de Iuin nous arriuasmes en l'Isle de sainte Helene, où nous ne trouuasmes aucuns nauires, ains seulement des lettres dans la chappelle de la part des trois autres caraques, qui auoient passé, ensemble nous trouuasmes des lettres laissees de la part d'vne carauelle enuoyee par le Roy d'Espagne pour sçauoir de nos nouuelles: & n'ayans plus d'esperance que nous y deussions venir elle s'en estoit retournee.

Estant descendu en terre ie fus fort estóné de veoir la chappelle en l'estat où elle estoit, à cause que lors que

i'y auois passé pour aller aux Indes cõme iay dit cy dessus, ceste chappelle estoit fort bien ornée d'vn bel autel & de belles images & tableaux, & par dehors au deuant il y auoit vne belle croix de pierre de taille fort haute que les Portugais y auoit aportee de Portugal, mais lors de mõ retour tout auoit esté rompu par les Flamans qui y passent ordinairemẽt. Nous feismes nouuellement refaire l'autel & mettre des paremens. Puis ayans pris des eauës & rafraichissemẽs, & raccõmodé nostre nauire au mieux qu'il nous fut possible apres y auoir seiourné 9. iours, nous nous rembarquasmes pour leuer les ancres & faire voile.

Mais il suruint vn autre incõueniẽt qui nous pensa perdre, car ayant leué l'vne de nos ancres de deuers la terre, & voulans leuer l'autre, elle se trouua de malheur embarassee entre vn gros cable vieil, qui estoit au fõds de

de la mer qui y estoit de long temps. Ne pouuãs leuer ceste ancre, & comme on s'efforçoit de la tirer, le nauire s'approchoit tousiours deuers la terre sans nous en apperceuoir, iusques à ce qu'estans desia fort pres, le capitaine s'en apperceut, qui commanda que l'on couppast à l'instant le cable, que l'on laissast l'ancre, & que l'on mist promptement à la voile: ce qui fut fait aussi tost des voiles de mizaine & de beaupré: mais encores ne peusmes nous faire si bien que le vent qui venoit de la terre, s'estant changé, & venant de la mer, ne nous iettast en terre, de sorte que le nauire demeura couché sans eau l'espace de 5. heures: ce qui nous estõna fort, mesmes que nous voyons sortir des planches du fond de nostre nauire par dehors, ce qui nous faisoit penser estre perdus. Toutefois le nauire fut deschargé des eaux douces que nous a-

uiõs prises en l'isle, & d'autres choses de moindre prix. On fit porter des ancres bien loing en la mer pour tirer le nauire à force d'hõmes. Et apres auoir fait plusieurs prieres à Dieu, & soustenu de grands trauaux: en fin par sa grace nostre nauire commença à flotter, & fut tiré en mer. Mais il faisoit beaucoup plus d'eau que de coustume, ce qui faisoit douter si nous deuions demeurer en ceste isle ou non: aussi que nous n'auions plus d'eau douce, ny de tonneaux pour en reprendre d'autre. Toutesfois apres auoir seiourné l'espace de dix iours depuis ce malheur aduenu, il fut resolu de s'aduenturer d'aller à la baye de tous les Saincts, ville capitale du Bresil, où se tient le Viceroy des Portugaiz, dont nous estions esloignez de 550. lieües. Ainsi nous partismes de S. Helaine le 14. de Iuillet audit an. Prenans ceste route nous eusmes bon

vent, qui nous y conduisit par la grace de Dieu. Autrement si nous eussions eu vent contraire, nous estions perdus sans doute.

Le huictiesme d'Aoust nous commençasmes à veoir la terre du Bresil, qui est fort blanche, & paroist comme des linceuls & des toilles que l'on seiche, ou bien de la neige, à cause de quoy les Portugais l'appellent la terre des linceuls. Du lieu où nous commençasmes à la veoir, nous en estions encores à douze lieuës.

Le 9. iour dudit mois nous posasmes l'ancre à 4. lieuës ou enuiron loin de l'entree de ceste baye, en laquelle nous n'ozasmes entrer pour ne la cognoistre, nostre pilote disant n'y auoir iamais esté : & pour ce on enuoya le galion conduit par 7. ou huit hommes pour donner aduis au Viceroy de nostre venue, & de nous enuoier des pilotes pour nous cõduire.

Ce pendant que nous fusmes à attendre le retour dudit galiõ, estans à l'ancre, il aduint parvn malheur que le cable de l'ancre se rompit, frottant contre vne roche en la mer, qui fut cause que le vent qui venoit de la mer, nous pensa ietter à la coste, & fusmes en grand peril. Ce qu'ayant apperceu, & que nostre nauire s'approchoit de terre, on mit à la voile, & ainsi nous remismes en mer, en attendant le retour du galion. La nuict ensuiuant nous vismes des feux pour signal de nous faire entendre le secours qui venoit de trois carauelles chargees de rafraichissements, & des pilotes pour nous piloter. Lesquels estans en fin arriuez, nous fusmes tous ioyeux, d'autant qu'il y auoit six mois entiers que nous estions partis de Goa, à cause de ce extremement fatiguez de la mer. Il restoit encores dans le nauire 550. personnes desquels la

pluſpart eſtoit malade.

Le dixieſme du mois au matin nous entraſmes au dedans de la baye du coſté du Nort. Il y a vne fort belle Egliſe fondee de ſainct Anthoine, où il y a nombre de religieux, que nous ſaluaſmes de la volee de noſtre canó. L'entree de ceſte baye eſt large de 10. lieuës ou enuiron, au milieu d'icelle, il y a vne petite Iſle de 4. lieuës de tour ou enuiron, des deux coſtez de laquelle les nauires peuuẽt entrer. Nous priſmes le coſté du Nord, & eſtans entrez enuiron de 3. lieuës au dedans poſaſmes l'ancre & ſaluaſmes derechef la ville & le Viceroy à coups de canon, & ſemblablement le Viceroy nous feiſt faire vn ſalut de tous ſes canõs, & feiſt faire force feux de ioye & d'artifice.

Le lendemain vnzieſme du mois fut aduiſé d'approcher le nauire, par ce que nous n'eſtions là en ſeureté, tãt

à cauſe des Anglois & Flamans que de la tourmente. Qui fut cauſe que nous leuaſmes les ancres pour approcher plus pres de la ville, & eſtant le nauire à la voile, le Viceroy auecques ſa nobleſſe vint pour nous viſiter. Mais en nous voulant aborder il aduint de malheur que le nauire toucha ſur vne baſſe de ſable, pour eſtre ceſte baye treſdangereuſe, y ayant quantité de bancs de ſables: de ſorte que nous ne nous en peuſmes garder, quoy qu'euſſions deux bons pilotes du païs.

Voyants qu'il n'y auoit moyen quelconque de ſauuer le nauire, encore que nous y euſſions mis toute peine l'eſpace de ſix heures, il fut aduiſé pour ſauuer la marchandiſe & hommes qui eſtoient dedans de coupper le grand mas. Et incontinant le Viceroy feiſt venir trente ou quarante carauelles & autres petits nauires au

tour de la caraque, pour receuoir les hommes & les marchandises. Ce fait estans les marchandises promptemẽt mises sur les carauelles, & ainsi le nauire allegé il commença à flotter, & approchasmes de la portee du canon de la ville qui s'appelle *Sainct Saluador*: Ce pendãt on enuoya à Lisbonne vne carauelle d'aduis pour faire entendre nostre venue, & sçauoir ce qu'on en feroit. Il fut trouué que le nauire ne valoit plus rien pour les grandes fatigues & tourmẽtes qu'il auoit receu, & partant la marchandise qui estoit dedans fut entierement deschargee.

CHAPITRE XII.

Description du Bresil, des façons de faire des habitans. Retour final de l'Auteur en Espagne, & de là en France.

LA baye de tous les saincts au Bresil est large de 50. ou 60. lieuës,

ſituee à la hauteur de 13. degrez de l'equinoctial de la bãde du Su: en icelle baye il y a pluſieurs petites Iſles, & entre autres vne qu'ils appellent *l'Iſle des François*, par ce, comme i'ay apris des Portugais, que ce furẽt les François qui les premiers deſcouurirent le Breſil, meſmement que c'eſtoit là qu'ils ſe retiroient pour leur ſeureté, & ſe garantir des embuſches des ſauuages.

La ville de ſainct Saluador eſt en lieu fort haut ſur le ſommet d'vne haute montagne de difficile abord, & qui du coſté de la mer eſt droictemẽt coupee. Tout ce qu'on y porte ou qu'on en emporte mõte ou deſcend par vn certain engin ſeulement, & n'vſe l'on point de voiture, par ce qu'il ſeroit fort difficile & de grãds frais, & par le moyẽ de ceſte machine il couſte peu. Elle eſt cloſe de murailles & bien baſtie, c'eſt vne Eueſché, il y a vn

college de Iesuites, outre ceux qui sõt aux champs, vn monastere de Cordeliers, vn de sainct Benoist, & vn de nostre dame des Carmes, qui sõt toutes Eglises bié faictes & bien basties. De iour en iour on y conuertit grand nombre de Chrestiens, toutesfois ils ne sont pas si fermes en la foy comme sont les Indiens orientaux, lors qu'ils sont baptizez, mais demeurent tousiours assez legers & brutaux.

La coste du Bresil contient enuirõ de 900. lieües, c'est vn pais assez rude & sauuage, presque tout couuert de bois. Et mesmes iusques aupres & enuirõ les villes, ce sont toutes forests remplies de singes & guenuches qui font beaucoup de mal.

Ce pays est de peu de raport & ne suffit pas pour nourrir les Portugais, & pourtant toutes sortes de viures y viénent, soit de Portugal, soit des Isles Assores & Canaries. Tellement que si

ce n'estoit la grande quantité des sucres qui se fait au Bresil, il n'y auroit aucun moyẽ d'y viure: la liure de sucre ne se vend là que deux sols six deniers, & ce que nous auons en France soit deviures ou habits pour cinq sols vault au Bresil 30. ou 40. sols.

Il y aborde quantité d'argent qui y vient de la riuiere de Plate qui est à 500. lieues de ceste baye.

Il y a aussi quantité de bois de Bresil qui est retenu par le Roy d'Espagne, duquel il dispose à sa volóté, qui vient de dedans le païs, & personne n'oseroit en trafiquer, autrement s'il s'en trouuoit en vn nauire peu ou beaucoup, le nauire seroit confisqué, si on ne l'achetoit du Roy.

Les Bresiliens & semblablement les Portugais qui sont là, pour se sustenter (car le pain y est bien rare & cher, & la farine s'y porte de Portugal toute faicte) font certaine farine

d'vne racine d'arbre appellee *Mandoc*, qu'ils mangent & en viuent; elle eſt de bon gouſt, & ſe mange emiee auec la viande, c'eſt enuiron comme des chaſtaignes ſeches pilees. I'en ay veſcu l'eſpace de ſix mois au lieu de pain tant ſur le lieu que dans le nauire à mon retour, qui n'auoit autre biſcuit. Ceſte racine a vne eſtrange proprieté, c'eſt que la mangeant en poudre ſeiche elle eſt fort ſaine, & ſi au contraire elle eſtoit mágee verde, l'on en mourroit. Il y en a telle quantité que l'on en charge des nauires pour porter au Royaume d'Angolle, qui eſt vers la coſte de Guynee, d'où viennent les eſclaues que l'on mene aux Indes occidentales.

Quant aux chairs, la plus frequente eſt celle de pourceau, qui y eſt fort bonne, meſmes les Medecins en ordonnent pluſtoſt pour les malades, que de celle de mouton, poules ou autres.

Au demeurant il fait infiniment cher viure au Bresil, la liure de pourceau y vaut dix sols, celle de bœuf sept sols six deniers, celle de mouton dix sols, vne poulle comme les nostres vaut vn escu. On y trouue quantité de poulles d'Inde, elles valent cent sols piece, vn couple d'œufs cinq sols, le pot de vin de Canarie quarante sols. Ils font du vin de cannes de succre qui y est à bó compte, & n'est que pour les esclaues & naturels du pays.

Il y a force fruicts, comme oranges, citrons, bananes, cocos & autres.

Les Portugais ont de beaux iardins remplis de bonnes herbes, comme de laictues, choux pommez, melons, concombres, réforts, & autres herbes cultiuees. La vigne ne peut venir là, parce que les fourmis qui y sont innumerables, mangent le fruict. Il y croist du ris, ensemble du *Mais*, ou

bled de Turquie, mais ils ne s'en seruent que pour donner aux bestiaux. Ce que ne font pas les Espagnols aux Indes Occidentales, car ils le meslent auec le fourment, & en font du pain. Il y a fort bonne pescherie de balenes & autre poisson, i'y ay veu plusieurs fois tuer des balenes. Ils en tirent de l'huille en si grande abondance, qu'ils en chargent des nauires.

Quant aux Bresiliens naturels qui viuent parmy les Portugais ils viuent plus de poisson que d'autre chose, & s'aident peu de la chasse, à cause que le pays estant boscageux & plein de bestes feroces, ils n'osent entrer és bois, de peur d'estre deuorez.

Le pays est fort peuplé, les habitãs sont de moyenne hauteur, ont la teste grosse, & les espaules larges, sont de couleur rougeastre, les femmes assez bien proportionnees, portent les cheueux longs, & les hommes les

portent courts, lesquels ne veullent porter de barbe, & les femmes les leur arrachent.

Au reste vont tout nuds comme ils sortent du ventre de la mere, & nuds ils naissent, nuds ils viuent, nuds ils meurent, n'ayans pas seulement les parties honteuses couuertes. Ceux qui seruent les Portugais portent vne chemise.

Ils n'ont laine, lin ny soye, aussi n'en ont ils affaire, puis qu'ils vont nuds, & au surplus tout est commun entre eux, sans auoir aucunes terres patrimonialles: ils n'ont aucune forme de mariage, mais toute licence de paillardise y est vsitee, & sont principalemẽt les femmes outre mesure adonnees à la luxure. Ils peuuent auoir autant de femmes qu'ils veullent, & se cognoissent indifferẽment, sans esgard de parenté, & ce publiquement, & sans honte, non plus que si c'estoient be-

ſtes brutes. Ce que i'entens de ceux qui viuent dans ce païs là: car ceux qui demeurent pres des Portugaiz ſont plus ciuiliſez.

Ils n'ont temple ny religion, & n'adorent aucun Dieu ny Idole, ils ne traficquent auecques perſonne, & ne cognoiſſent aucune monnoye: ils ſont toutesfois adonnez à la guerre: leurs armes ſont arcs & fleches, & baſtons de Breſil en maſſue, dont ils ſe tuent & deſchirent en pieces, & ſe mangent & roſtiſſent les vns les autres comme viande delicate, & ayment mieux la chair des perſonnes blanches que des autres.

I'ay oüy dire à aucuns de ceux qui depuis s'eſtoient fait baptizer, dont il y a grand nombre que les Peres Ieſuittes ont conuertis, qu'ils auoient mangé pluſieurs hommes, & que le plus delicat en eſtoit les pieds & les mains.

Les Portugais n'oſent gueres ſortir de leur ville ſans leurs armes, de peur de rencontrer ces ſauuages qui ſont par les bois.

Ces peuples viuent fort long temps à cauſe du bon air du païs, & dict on qu'ils viuent bien cent cinquante ans. Auſſi ſont ils fort ſains. On ne les void gueres malades, & s'ils ſe ſentent mal ils ſe guariſſent eux meſmes, prenans du iuſt de certaines herbes qu'ils cognoiſſent leur eſtre propres, & n'ont aucuns medecins ny chirurgiens.

Là, autour de ceſte baye ils ſont fort ſubjets à la verole, mais ils ne tiénent compte de ce mal, ayans le Gayac, qui ſoudain les guariſt.

Il y a vne autre maladie que les Portugais appellent *Biſche* qui cauſe vne douleur de teſte & de membres, à laquelle s'il n'eſt promptement remedié il ſe faict vn vlcere dãs le fondement dont l'on meurt, mais pour

remede

remede, incontinét que l'on s'en sent saisi l'on prẽd vn quartier de lymon, que l'on met dans le fondement, iusques à trois ou quatre fois, & l'on guarist fort aisement.

Il vient aussi vne maniere de Cyrons és pieds, qui grossissent auecques le temps, aussi gros que le bout des doigts, & s'ils ne sont tirez, il se fait de grandes vlceres & la gangrene s'y engendre, & neantmoins cela ne fait aucune douleur: i'en ay veu qui en ont perdu les pieds, mais cela est assez aisé à tirer à qui les peut cognoistre. C'est pourquoy de quatre en quatre iours, ils se font tous visiter les pieds & les oster. Ces animaux naissent sur la terre, & se prennent aux pieds de ceux qui vont deschaux, qui y sont plustost suiets, ou bien ils tiennent que cela soit comme les puces, & gagnent les iambes des personnes.

En fin, apres auoir esté au Bresil l'espace de deux mois, ie presentay requeste au Vice-Roy pour me dõner passage, ce qu'il fist, & me donna des prouisions pour paracheuer mon retour, pour lequel ie m'embarquay en vn nauire de Lisbonne de 200. tonneaux chargé de succre, qui partit le 7. d'Octobre 1610. du Bresil; Nous eusmes le vent contraire à nostre partement, qui fut cause que nous demeurasmes 25. iours, sans pouuoir doubler le cap sainct Augustin, lequel est de distance de 100. lieuës de ceste baye, à la hauteur de 8. degrez. Et le 3. iour de Nouembre nous doublasmes ce cap auecques grand peril, à cause des basses & bancz de pierre desquels nous nous approchasmes fort pres. Le mesme iour nous vismes la ville de Fernambou, qui appartient aux Portugaiz au Bresil: elle est fort

bien bastie, & y a de fort belles Egli-ses.

Le 5. de Decembre nous repassasmes la ligne Equinoctiale, pour venir vers le Pole Artique ie l'ay passée dix ou douze fois.

Le 25. dudit mois, nous commençasmes à voir flotter du goymon, que les Portugaiz apellent *Sargasso*. C'est vne herbe qui se nourrist au fonds de la mer, & est vne marque que continuellement l'on voit en cest endroit: la mer en est toute couuerte, elle cõmence à 21. degré, & continue iusques à 30. degrez.

Le 5. de Ianuier 1611. nous vismes les isles des Assores, & entre autres, l'isle de *Corbe*, de *Flore* & de la *Tersiere*, qui est la principalle à la hauteur de 39. degrez & demy.

Le 15. de Ianuier, nous decouurismes la terre de Portugal appellee la *Brelingue* qui est loing de Lisbonne

B3795A
de 8. ou 10. lieuës de la bãde du Nord, ce fut au matin au point du iour: nous penſions en eſtre encor loing de 60. lieuës, à cauſe que le vẽt eſtoit du Su, & auions grande tourmente. Nous ne peuſmes à cauſe d'icelle entrer dans Lisbonne, mais fuſmes contraints de relaſcher & aller aborder aux iſles de Bayonne en Galice, où nous priſmes terre le 20. dudit mois de Ianuier 1611.

Eſtant deſcendu en terre, i'accomply le vœu que i'auois fait lors que i'eſtois aux Indes : qui eſtoit d'aller à S. Iaques en Galice, ce que ie fis, & puis m'en reuins en la Cologne. La ie m'ẽbarquay & arriuay à la Rochelle le 5. de Feurier, & de la ie m'acheminay à Laual, où i'arriuay le 16. de Feurier 1611.

Loüange à Dieu.

TRAITE'

ET DESCRIPTION DES ANIMAVX, ARBRES & fruicts des Indes Orientales.

DESCRIPTION FORT particuliere de l'Arbre admirable, qui porte la noix d'Inde appellée Cocos, qui ſeul produit toutes commoditez & choſes neceſſaires pour la vie des hommes.

Aduis pour ceux qui entreprennent le voyage des Indes Orientales.

A PARIS,
Chez DAVID LE CLERC, ruë Frementel, au petit Corbeil, prés le puits Certain.

M. DC. XI.
Auec Priuilege du Roy.

TRAITÉ

DE LA DESCRIPTION

DES ANIMAUX, AVEC

Quelques Observations

SUR

LA DESCRIPTION DU CASTOR

Avec plusieurs autres Observations

Servant de Supplément à l'Histoire des Animaux.

A PARIS,

Chez DAVID, rue Galande, à la Plume d'or, près le Pont Saint-Michel.

M. DCC. XX.

Avec Privilege du Roy.

A MONSEIGNEVR

MESSIRE PIERRE IANYN, SEIGNEVR de Mont-jeu & de Canillac, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat & Priué, &c.

MONSEIGNEVR,

Ayant esté apres vn accueil si fauorable induit par vous à mettre par escrit ce qui estoit de mon voyage & du long sejour que i'ay fait aux Indes, i'ay estimé estre de mon deuoir, ayant fait quelque reserue des fruicts & autres singularitez du païs, de les vous offrir & en faire present. Il n'y a ny François ny estranger, qui ne recognoisse vostre merite, & combien vous auez esté & estes de plus en plus le principal & le plus vtile instrument du repos &

de la paix de l'Europe, moyennee & conſeruee par vos ſages conſeils, graues diſcours, peines & trauaux. En ces grandes charges où vous eſtes employé, ſouſtenant vne bonne partie de la peſanteur des plus grandes & plus importantes affaires d'Eſtat, acceſſible neantmoins & tres-facile aux particuliers: C'eſt choſe bien loüable à l'endroit des hommes doctes & de vertu qui s'en louënt ordinairement. Mais pour mon regard qui ne ſuis de tel merite, ayant eſprouué ceſte bonté naifue & tant d'humanité, iointe auec vne grauité & dignité ſi grande, C'eſt ce que i'ay trouué de plus admirable, & qui m'oblige à eſtre & demeurer toute ma vie,

Voſtre tres-humble, & tres-obeïſſant ſeruiteur, FRANÇOIS PYRARD.

TRAITE'
ET DESCRIPTION
DES ANIMAVX, ARBRES *& fruicts des Indes Orientales, obſeruees par l'Auteur.*

COMBIEN que pluſieurs ayent eſcrit amplement de la nature, forme, & façon de pluſieurs animaux à nous incogneus, & des arbres & fruicts des Indes Orientales: Toutesfois les ayant veus & cogneus ſi particulierement, comme i'ay fait, & pendant vn ſi long temps, les ayans pour la plus part, non ſeulemẽt veus & maniez vne fois, mais auſſi par pluſieurs infinies & veſcu d'icelles, i'ai pẽſé eſtre obligé d'ẽ mettre par eſcrit, ce qu'vne ſi longue experiẽce m'a apris,

m'asseurant que, peut estre, aucun n'en aura si particulierement obserué la nature.

CHAPITRE I.

Des Elephans & des Tygres.

L'ELEPHANT est l'animal le plus grand de tous les autres, & qui a plus de iugement & cognoissance. De sorte qu'on le diroit auoir quelque vsage de raison, outre qu'il est infiniment profitable & de seruice à l'homme. S'il est question de monter dessus, cest animal est tellement souple, obeïssant & dressé, pour se ranger à la commodité de l'homme, & qualité de la personne qui s'en veut seruir, que se pliant bas, il ayde luy-mesme à celuy qui veut monter dessus, & le soulage auec sa trompe.

Sur tout es choſes ceſt animal ayme à eſtre loüé & careſſé, & ce faiſant il ſ'humilie : & neantmoins ſa force eſt ſi grande, qu'elle ne ſe peut preſques recognoiſtre ſinon par l'experience. I'en ay veu vn, porter auecques les dẽts deux canõs de fonte, attachez & liez enſemble par des cables, peſants chacun trois milliers: il les enleuoit ſeul & les porta l'eſpace de 500. pas. I'ay veu auſſi vn Elephant tirer des nauires & galeres en terre ou les mettre à flot. C'eſt vne choſe admirable de la nature de ces Elephans, qui ſont tellement obeyſſans qu'on leur fait faire tout ce que l'on veut, pourueu que l'on les prenne de douceur.

Par toute la contree de Malabar, & meſme au Royaume de Dealcan ou Decan, i'ay remarqué qu'il n'y a que les Nayres, qui domtent & apriuoiſent ceſt animal, & i'ay veu en

Calecut, de petits garçons Nayres, estre tousiours aupres de petits Elephants, les caresser & mener çà & là, & comme s'acoustumer auec eux; Mesme il n'y a que des Nayres qui les gouuernent, leur donnent à manger, & les menent par la ville, & par tout où quelqu'vn auroit à faire : car autre personne n'en sçauroit venir à bout & n'oseroit en approcher. Quand il est conduit par son Nayre, il n'y a rien de si doux & si traictable: il fait tout ce qu'on luy dit, il caresse ceux qu'on luy monstre, reçoit toutes sortes de personnes à monter sur luy, estend sa trompe, dont il se sert cõme d'vne main & l'ayde à monter, ou si c'est vn petit enfant, l'enleue auec icelle tout grand sur son dos. Que si le Nayre n'y est, il n'y a personne si hardy qui l'oze aborder, autrement il le tueroit. Il porte sur le nez vne grande trompe fort longue, qui est

comme vn boyau, qu'il manie ça là, & s'en sert comme d'vne main pour porter son manger à sa bouche, ou pour autre affaire; mais au demeurant tellement fort qu'il prend vn homme auec, & l'enleue infiniment haut, puis le laisse tomber en pieces, & ainsi sont supliciez les mal-faicteurs en Calecut: & mesme on m'a dit qu'il y en auoit vn en Goa il y a quelque temps, qui tua plusieurs personnes de ceste sorte en allant par la ville, encor qu'il eust vn conducteur: & de verité i'en ay veu plusieurs desquels on ne pouuoit pas aprocher, quoy qu'ils eussent leur Nayre, comme se rencontrans de plus fiere nature.

Quand on les mene à la guerre, on leur attache à leur trompe vne espee, auec laquelle ils coupent tout ce qu'ils rencontrent. I'en ay veu diuers ausquels on en auoit ainsi attaché par

plaisir, & les leur ay veu manier çà & là bien furieusemẽt. Ces animaux ne mangẽt point de chair, non pas mesme les Sauuages, mais viuent seulement de branches, rameaux & feüilles d'arbres, qu'ils rompent auec leur trompe, & maschẽt le bois assez gros. Ceux qui sont priuez sont fort delicats en leur viure, & leur faut bailler du ris bien cuit & accommodé auec du beurre & du succre, qu'on leur donne par grosses pelottes, & leur faut bien cent liures de ris par chacun iour; outre qu'il leur faut bailler des feüilles d'arbres, principalement de figuier sauuage pour les rafraischir. C'est ie croy la raison pour laquelle il n'y a que les Roys qui en ayent, pour le grand cousst & entretien, & en cela paroist la magnificence & puissance des Roys en ces païs là d'en nourrir beaucoup: car tel animal leur est de grand' vsage

meſme en guerre. I'en ay veu quantité au Roy de Calecut. Le Roy de Bégale en a dix mil, & le grãd Mogol, autremẽt appellé *Acoubar*, qui veut dire *le grand Roy*, en nourriſt, (à ce que i'ay apris de pluſieurs Indois & Arabes qui ont eſté à ſa Cour) iuſques au nombre de trente mil.

Au ſurplus c'eſt choſe fort remarquable, que ceſt animal ne couure iamais la femelle, en quelque chaleur qu'il ſoit, tant qu'il verra du monde.

Quelques vns veulent dire qu'ils n'ont point de iointure aux iambes, & qu'ils ne ſe couchent point, ce qui eſt faux, car ils ſe plient & ſe couchẽt comme ils veulent. Ie n'en diray d'auantage, par ce que pluſieurs en ont aſſez eſcrit.

Pour le regard du Rhinoceros, n'en ayant veu aucun, & en ayant ſeulement ouy parler, ie n'en diray autre choſe. *Rhinoceros.*

Tygres. Quant aux Tigres, il y en a grande quantité és Indes, & y sont plus communs que ne sont icy les loups. C'est vn animal fort furieux & malfaisant, qui ne s'en fuit pas des hommes, s'ils ne sont en bien grand nombre, mais au contraire les cherche & les assaut pour les deuorer. De façon que tous portent des armes pour s'en defendre, encore se trouue-il iournellement beaucoup d'hommes qui en sont deuorez. Les Roys prennent fort grand plaisir à la chasse de ces Tigres, pour en descharger le païs, & deliurer les pauures gẽs: aussi q̃ par là ils cognoissẽt & esprouuẽt la vaillance & hardiesse de leur Noblesse. Les Nayres ne font autre chose que de les chasser, & la plus part les combattent auec l'espee & la rondache, (ce qui n'est pas sans danger, car c'est vne hardie & furieuse beste) & les ayans tuez, les trainent deuant

le Roy en grand honneur & triomphe. I'en ay veu plusieurs les amener ainsi, & beaucoup qui en estoient bien blessez. Ces Tigres sont de la hauteur d'vn mastin, mais plus lõgs, la teste grosse, ressemblãte à vn chat. La peau en est fort belle, toute marquetee de blanc, noir & roux.

CHAPITRE II.

Des Crocodilles & Tortues.

Crocodilles.

IL y a grande quantité de Crocodilles és riuieres de l'isle de S. Laurens, & de la coste de Bengalle & terres de *Malabar.*

Les Crocodilles se nourrissent en l'eau douce, sont fort grands, couuerts d'escailles, & pour ce difficiles à tuer, mais ils ont le ventre tendre & facille à percer. La gueulle est gar-

nie de dents fort aigues, & les dents de dessus passent par dessus la machoire de dessous, qui est la seule qui meut.

Tortuës. Les Tortues flottent sur l'eau pour s'eschauffer au soleil, & s'en voit de si grandes que l'escaille suffiroit à couurir vne petite case & pauure maison, & est capable de tenir assis dix personnes & plus. Il y en a grãd quãtité aux Maldiues, & se void plusieurs petites isles, qui ne sont habitees d'autres animaux, que de ces grãdes Tortues, dont elles sont couuertes. Quand nous fusmes arriuez aux Maldiues, nous en prismes vne grande qui auoit cinq ou six cens œufs gros comme œufs de poulles. Nous la fismes cuire en de l'eau de mer, & en mangeasmes & vescusmes trois ou quatre iours, quarante personnes que nous estions, n'ayans autre chose que cela à manger. Cela a la

chair fort graſſe & delicate, comme du veau. Mais la mangeant ſans pain & autre appareil, beaucoup en furent malades: & de moy en mon particulier, ie m'en trouuay fort mal, vomiſſant ſans ceſſe iuſques au ſang. De l'eſcaille les Inſulaires ſ'en ſeruent pour faire des rondaches & diuers meubles & commoditez.

Aux Maldiues, il y en a vne autre eſpece de plus petites, qui neantmoins ont trois ou quatre pieds de diametre. L'eſcaille eſt tannee tirant partie ſur le noir, partie ſur le rouge fort lice, éclatante & façonnee ſi admirablement que c'eſt vne infiniment belle choſe, que de la voir quand elle eſt polie. C'eſt pourquoy elle eſt tant recherchee de tous les Indiens, Roys, grands Seigneurs & riches perſonnes, principalement de ceux de Cambaye & Surate, qu'ils en font des coffres & caſſettes gar-

nies d'or & d'argent, des braſſelets & autres ornemens de meubles : il n'en croiſt qu'aux Maldiues, & c'eſt vne des bonnes marchandiſes qu'on enleue. C'eſt choſe admirable que de la nature & dureté de vie de ceſt animal. Car ces Inſulaires les ayans priſes les approchent du feu, puis ils en tirent l'eſcaille : ceſte eſcaille eſtant tiree & ſeparee d'auecques la Tortue, remettent la Tortuë dans la mer qui eſt encores toute viue, & elle refait vne autre eſcaille, eſtant defendu de les tuer. Ioint qu'ils ne mangent iamais d'aucune eſpece de Tortues, par ce, diſent ils, que cela a quelque conformité & approche auec l'homme.

CHA-

CHAPITRE III.

Des poiſſons de la mer Indique, & ſpecialement de ceux des Maldiues.

LA mer qui eſt ſous la zone torride porte des poiſsós eſtrãges, & fort differens de ceux de nos mers. Mais entre autres c'eſt choſe merueilleuſe que de certains poiſſons, qui mangẽt & deuorent les hommes. Aux Maldiues il y en a beaucoup, par ce que la mer eſtant baſſe, ils s'y aiment & s'y rangent en grande quantité. Ce poiſſon eſt fort grand, long de neuf ou dix pieds, gros à proportion, plus que la braſſee d'vn homme, il n'a point d'eſcailles, mais eſt couuert d'vne maniere de cuir de couleur noiraſtre, blanc ſouz le ventre, non toutesfois de la dureté & eſpaiſſeur de la balene. La teſte eſt ronde, haute & bien lar-

ge, garnie de quantité de grandes dents poinctues. Les habitans des Maldiues en ſont fort incommodez: car ces animaux les viennẽt deuorer, quand ils peſchent ou ſe baignẽt, ou au moins leur tronçonner les bras ou les iambes. On void là vn grand nombre de peuple, dont les vns ſont eſtropiez d'vne iambe, qui d'vn bras, qui d'vne main, ou autrement bleſſez en quelque partie du corps, de la morſure de tels poiſſons. I'en ay veu beaucoup en ces iſles des Maldiues ainſi mal traictez, meſme i'ay veu prendre de ces poiſſons, & trouuer dans le ventre des membres d'hommes tous entiers. Il en aduient ainſi iournellemẽt des inconueniẽs, par ce qu'ils sõt d'ordinaire à ſe baigner, & lauer en la mer. Vne fois ie penſay eſtre deuoré d'eux paſsãt d'vne Iſle en autre, par vn trajet bien petit. Ceux des Maldiues m'ont aſſeuré que ces poiſſõs allãs en troupe, ont pluſieurs fois attaqué

de petits basteaux & nacelle de pescheurs, les ont renuersees, & deuoré les hommes. Il n'est pas arriué pendant que i'y estois, mais pourtant tous me l'ont raporté comme chose certaine: ils disent que Dieu leur enuoye tels animaux pour les punir de leurs fautes, & les nommét *Paimones*. Il y a aussi d'autres poissós plus petits appellez par les Portugais *Tuberons*, lesquels ont la teste large & ronde, la gueulle fort grande, ayans quantité de dents à plusieurs rangs, ils sont couuerts de cuir sans escaille comme les precedens, & ainsi comme eux mangent la chair humaine, & deuorent ou estropient ceux qui nagent ou se baignent en la mer. Ils se trouuent par toutes ces mers là, & suiuent quelque fois les nauires pour y attendre de la proye, iusques à manger des chemises ou linceux qu'on laisse trépper en la mer. C'est chose admirable

qu'ils ont touſiours autour d'eux de petits poiſsõs qui ont la peau noire & rude ſous le vẽtre, & par ceſt endroict plus rude ſe colent contre le tuberõ, & ne peuuent eſtre deuorez par luy.

Les Maldiues ſont autant remplies de poiſſon de diuerſes ſortes que lieu du monde. Les habitans en ſont fort frians, & ne mangent que des meilleurs & plus delicats, ſans ſe ſoucier des autres. Il y a vn petit poiſſon d'vn pied ou enuiron, quarré à quatre carnes, couuert d'vne eſcaille toute d'vne piece ſi dure, qu'il faut vne hache pour la rompre, ayant ſeulement le bout de la queuë remuant pour luy ſeruir de gouuernail: l'eſcaille eſt de couleur iaunaſtre, comme marquetee d'eſtoilles noirettes. C'eſt pourquoy aucuns l'appellent le poiſſon eſtoillé. C'eſt le plus delicat manger qu'on ſçauroit veoir, la chair eſt blanche, ferme, ſans aucune areſte, & diroit-on que ce ſeroit de la chair de

poulets, tant elle eſt bonne. On y void force rayes infiniment grandes, de ſix à ſept pieds de large, ils n'en font pourtant aucun compte, & n'en mangent iamais, n'eſtimans pas ce poiſſon aſſez bon, quoy qu'en ayant mangé ie l'aye trouuee auſſi bonne que celle d'icy. Mais c'eſt que, comme i'ay dit, ils ſont ſi friands & delicats, & en ont vne quantité ſi admirable qu'ils ne daigneroient manger de la plus part des poiſſons qui ſont comme les noſtres, & qu'on mange en ce pays, par ce qu'ils ne les trouuét pas aſſez bons. Seulemét de ces grandes rayes ils les eſcorchent, & de la peau ſeiche & bien eſtendue en font des tambours, & ne s'en ſeruent d'autres. Il y a quantité de poiſſons qui ont l'eſcaille dure, des cancres de toutes ſortes, fort grands, i'en ay veu pluſieurs dont l'eſcaille eſclattoit de diuerſes couleurs, qui eſtoient fort a-

greables à la veuë. De ces cancres il y en a vne eſpece, comme celle que les mariniers appellent *Crabes*, qui ſont abondás aux Maldiues,& de groſſeur eſtrange,qui vont & en mer & en terre, où ils font de grandes cauernes pour ſe retirer. I'en ay veu dont les ſerres eſtoient plus groſſes que les deux poings. Il y a des iſles qui en ſont toutes pleines, & font de l'ennuy & de l'incommodité aux habitans, par ce que bien ſouuent ils les bleſſent leur attrapant les pieds auec les ſerres, & n'oſeroit l'on aller en pluſieurs iſles la nuict pour cela,car ils ſortent tous hors, & empliſſent tout. Et il m'eſt ainſi arriué d'en eſtre bleſſé allant de nuict. Ces peuples reçoiuét auſſi de l'incommodité d'vne autre ſorte de gros poiſſon tout couuert de dures pointes d'areſtes cõme des alaiſnes, longues de quatre doigts,& n'y a aucune place ſur le poiſſon qu'il

n'y en ayt. Quand ils vont pescher il arriue souuent que quelqu'vn marche dessus ou passe aupres, & se fourre dans les pieds ces picquerons, lesquels ils tiennent fort venimeux.

La mer est en ces quartiers là pleine de couleuures ou serpens de mer, qui mordent ceux qu'ils rencontrét. Quant aux poissons volans ils se trouuent par tout souz la zone torride, & principalemét enuiron la ligne equinoctiale. Outre ceux que i'ay veu en la mer comme nous allasmes, i'en ay aussi veu beaucoup aux Maldiues. En ayant parlé en la description de mon voyage, ie ne repeteray icy ce que i'en ay escrit.

Au demeurant i'ay esté estonné de veoir tant de sortes de diuers poissons à nous incogneuz, grands & petits de toutes façõs, dont il y en a qui se trouuét enrichis de belles couleurs, d'autres esclattans comme s'ils estoiét

couuerts d'or, bref vne si grande diuersité, qu'on ne peut qu'admirer, & recognoistre que les merueilles de nostre Createur paroissent plus en la mer qu'en aucune partie de ses œuures.

CHAPITRE IV.

Des perroquets, & d'vn oiseau admirable qui naist en la Chine.

Perroquets.

TOVTE l'Inde, l'Afrique, le Bresil, & les isles qui en dependent sont remplies entre plusieurs autres sortes d'oiseaux, de perroquets en grand nombre & de toutes façõs. Les vns ont le plumage gris & violet, qui se trouuent en l'isle de S. Laurens, & sont bons à manger, de mesme goust que les ramiers, nous en mangeasmes beaucoup lors que nous y seiournasmes. Les plus gros perro-

quets verts qu'on apporte icy, viennent de la Guinee, du Cap verd & du Bresil. Ceux des Indes sont verds & plus petits, mais fort gentils, & parlans bien proprement. Il s'y en trouue de fort gros tous blancs. On void aussi de petits perroquets qui ne sont pas plus gros que des moineaux. Au Bresil il y en a de tous rouges, ou tous iaunes, & ainsi de diuerses couleurs seules, & sont aussi beaucoup plus gros que les autres. Quant aux aigrettes, elles hantent la mer, & en void-on en grande quãtité souz la zone torride. *Aigrettes.*

Estant aux isles des Maldiues il se trouua vn oiseau qui aborda en vne isle, de prodigieuse forme & grosseur. Il est haut de 3. pieds, le corps gros au possible, plus qu'vn homme ne sçauroit embrasser : le plumage est tout blanc cõme vn cygne, les pieds sont plats comme aux oiseaux qui *Oiseau merueilleux.*

nagent, le col est long d'vne demie brasse, le bec long d'vne demie aulne, le dessus a au bout vne maniere d'ongle crochu, le dessouz est beaucoup plus large que le dessus, duquel pend vne grande poche fort capable, de couleur iaune doré, ressemblant à du parchemin. Le Roy fort estonné d'où pouuoit venir cest animal, & quelle estoit sa nature, & s'en enquerant à tous ceux qui venoient d'autre part qui ne luy en pouuoient donner resolution: en fin il arriua certains estrangers qui luy aprirent que cest animal estoit particulier à la Chine, & ne naissoit que là, que les Chinois s'en seruoient pour prendre du poisson, car cest animal va sur l'eau comme les autres oiseaux de riuiere & fort longuement. Il prend du poisson industrieusement, & en emplit sa grande nasse ou poche qui luy pend du bec de dessouz, laquelle est si grande

& si capable qu'il y peut tenir plusieurs poissons de deux pieds de large chacun. Ce que le Roy ayant entendu fut grandement esmerueillé comment il estoit possible que ceste oiseau fust venu ainsi seul de la Chine distãt de plus de 1200. lieuës. Il en voulut doncques veoir l'experience, & luy faisoit quelque fois attacher & serrer le col, luy laissant seulement pour respirer, afin qu'il n'aualast pas le poisson, mais raportast sa poche pleine, qui est l'artifice dõt vsent les Chinois. Ie l'ay veu aller ainsi longuement sur mer, & s'enreuenir plein de poisson. Il va longuement sur la mer, & y demeuroit quelquesfois vn iour ce qui me fait croire qu'il n'est pas impossible qu'il fust venu de la Chine, par ce qu'il s'aime à la mer, & y seiourne lõg temps, & prend du poisson pour son viure : ioinct qu'il m'a esté asseuré par vne infinité d'Indiens de diuers

coſtez que tel animal ne naiſt qu'en la Chine.

Au Breſil lors que i'y arriuay ie vis deux animaux fort rares. Ils eſtoient de la forme, hauteur & proportion d'vne petite mule, & toutefois ce n'eſt pas vne eſpece de mule, par ce que c'eſt vn animal à part qui engendre & porte ſon ſemblable. La peau eſtoit admirablement belle, polie & eſclattante comme du veloux, & le poil auſſi court, & ce qui eſt plus eſtrange, c'eſt qu'elle eſt compoſee de petites bandes extremement blanches, & extremement noires ſi proportionnément que iuſques aux oreilles, bout de la queuë & autres extremitez, il n'y auoit rien à dire de ceſte figure, ſi biẽ compaſſee qu'à peine l'art des hommes en pourroit faire autant. Au demeurant c'eſt vne beſte fort fiere, qui ne s'appriuoiſe iamais tout à faict: les ſauuages ſont infiniment furieuſes,

mangent & deuorent les hommes. On les appelloit du nom du pays où elles sont *Esures*. Elles naissent en Angole en Afrique, d'où on les auoit amenees au Bresil, pour les presenter par apres au Roy d'Espagne, & les ayans prises ieunes & fort petites, on les auoit vn peu appriuoisées, & pourtant il n'y auoit qu'vn hõme qui les soignast, ny qui osast en approcher: mesmes peu auparauãt que i'y arriuasse vne qui se destacha d'aduenture tua vn palefrenier, & eust deuoré le corps, si on ne l'eust tiré d'entre ses dents. Encores celuy qui les traicte, m'a monstré comme elles l'auoiẽt mordu en plusieurs endroits, quoy qu'elles soient attachees fort court. Certainemẽt c'est la peau d'animal la plus belle qu'on sçauroit veoir.

CHAPITRE V.

Du poiure, & du gingembre: du macis, & de la muſcade, du girofle & de la canelle.

LE poiure croiſt en abondance en Cochin, Calecut, Cananor, Barcelor, & tout du long de la coſte de Malabar. C'eſt de là ſeulement que les Portugaiz en enleuent, & nul autre n'en oſeroit acheter en ces quartiers là. Il y en a auſſi en grande quantité en l'Iſle de Sumatra, & en Iaua, où les Arabes & tous autres Indiens, & depuis quelques annees, Flamans & Anglois, & tous autres qui nauigent contre la volonté du Roy d'Eſpagne, en prennent & s'en fourniſſent: il eſt plus gros & plus peſant que celuy de Malabar, mais les Indiens l'eſtiment d'auantage, les Portugaiz toutesfois

vantent le leur, & disent qu'il a plus de force. Il y en a de 3. especes, noir, blanc & long. Pour le long il croist en Bengale, au Bresil & en Guinee.

Mais pour le poiure noir & blanc, il est de mesme forme, & prouient d'vne plante ou arbre qui est semblable au lierre, & le plante l'on au pied d'vn autre arbre: en croissant il s'entortille & va grimpant iusques au plus hault de l'arbre, comme si c'estoit de la vigne, du houblon, lierre ou tel autre arbre rampant. La feuille en est semblable à celle l'oranger. Le fruict vient par de petites grappes longuettes, & en somme ceste grappe ressemble fort à des groizelles rouges. Au commencement il est verd, prest à meurir il rougist, & en seichant il noircist. L'on le cueille au mois de Decembre & Ianuier.

Quant au gingembre il est plus commun que le poiure, & vient par *Gingembre.*

toutes les Indes, & meſmes au Breſil, & en l'Iſle de ſainct Laurens. Ie n'ay eſté en lieu des Indes que ie n'y aye veu du gingembre. Le Roy d'Eſpagne deffend d'en aporter quãtité, par-ce que ſi l'on en apportoit en abondãce, cela empeſcheroit la vente de ſon poiure, d'autãt que beaucoup ſe contenteroient de ceſte eſpice.

C'eſt vne racine qui ſe nouriſt en la terre comme la plante de l'Iris. Les Indiens en font grande quantité de cõſerues.

Muſcade. La muſcade & le macis ne naiſt qu'en l'Iſle de Banda, qui eſt diſtante de 24. lieuës des Molucques, mais il y en a telle quãtité qu'on en fournit le monde. La muſcade meuriſt trois fois l'an, ſçauoir en Apuril, Aouſt & Decembre, celles d'Apuril ſont les meilleures. L'arbre ſemble à peu pres celuy du peſcher, le fruict eſt couuert d'vne eſcorce ou peau fort eſpeſ-

ſe:

se: elle s'ouure estant meure cõme vne noix, & paroist la noix de muscade auec vne autre escorce, qui est le macis de couleur rouge, en seichant le macis se separe & deuient de couleur d'orange, qui est d'vne grande vertu pour fortifier & eschauffer l'estomac, chasser les ventositez & faire digerer les viandes.

Le clou de girofle ne croist qu'aux Moluques: les feuilles ressemblent à celles du laurier, le bois de l'arbre ensemble les feüilles ont à peu pres vn mesme goust que le fruit, ou peu s'en faut. Tout au tour de l'arbre il n'y viét aucune herbe, par ce que les racines sont si chaudes qu'elles attirent toute l'humidité. On a faict preuue que mettant vn sac de clou de gyrofle dessus vn vaisseau plein d'eau, l'eau se consomme & diminue, sans toutefois que le clou empire. *Gyrofle.*

La fleur du girofle s'espanoüist &

en s'eſpanouiſſant elle eſt blanche, puis apres elle iauniſt, & en fin elle deuient rouge, c'eſt lors que le clou s'ẽgẽdre dans la fleur & que l'odeur en eſt plus forte & meilleure. Et lors c'eſt la plus ſouefue & admirable odeur qu'õ ſçauroit imaginer: eſtant là lors de la force de ces fleurs on euſt dit que l'air en eſtoit tout embauſmé.

Le clou eſtant meur il tombe en terre. On le ſerre & le trempe en de l'eau de mer: puis on le faict ſeicher deſſus des clayes, ſous leſquelles on fait du feu qui rend de la fumee, laquelle noirciſt le clou auparauãt fort rouge.

Canelle. La canelle ne vient qu'en l'Iſle de Ceylá, où il y en a ſi grãde abondance que la plus part du païs en eſt couuert comme icy de bois taillis ou foreſts. L'arbre en eſt comme celuy d'vn oliuier, & la feüille comme celle du laurier, il porte vne fleur blanche & vn

fruict de la forme de l'oliue meure.

Il y a deux escorces, la premiere ne vault rien, la seconde c'est la vraye canelle qu'ils fendent sur l'arbre & l'y laissent secher, puis estant sechée ils la tirent & ne laisse pas d'en reuenir d'autre deux ou trois ans apres, sans que l'arbre en reçoiue dommage.

Ceſt arbre vient communement sans estre planté, & y en a si grande quantité de canelle que la liure ne vault pas six deniers sur le lieu.

CHAPITRE VI.

De l'Anil ou Indigue, du muſc, de l'Ambregris, du benioin, du ſandal, & bois d'Aloes.

L'*Anil* autrement appellé *Indigo*, vient seulement au Royaume de Cambaye & Surate. C'est vne herbe qui croist comme le romarin, *l'Anil*

& procede de semence: lors qu'elle se cueille on la seiche, & on la remoüille par plusieurs fois, & autant de fois on la fait resseicher, iusques à ce qu'elle deuient bleuë. On en fait fort grand estime pour la teinture, & c'est l'vne des meilleures marchādises des Indes.

l'ambre gris. L'ambre gris prouient de la mer, & principalement souz la zone torride, i'en ay veu grande quantité aux isles des Maldiues, qui se trouue sur le bord de la mer. Tous ceux du pays où i'ay esté, ne sçauent au vray d'où il vient, & comment il croist. Seulemēt sçait-on bien qu'il vient de la mer.

Musc. Le musc vient de la Chine seulement. Il procede d'vn petit animal de la grandeur d'vn chat. Pour en tirer le musc ils tuent cest animal, & le brisent du tout dans sa peau, en laquelle ils le laissent pourrir; & estant pourry ils en font de petites bourses qu'ils

rempliſſent de la chair miſe & hachee menu, & le vendent. Les Chinois en font grand trafic, & le ſophiſtiquent & meſlangent, comme toute autre choſe, qui ſort de leurs mains. De maniere qu'on n'en void point de pur & naturel.

ciuettes

Des ciuettes il y en a par toutes les Indes en grande quantité.

Benioin

Le benioin prouient comme toute gomme d'vn arbre fort haut: auſſi eſt-ce vne gomme fort aromatique. Elle croiſt principalement à Malaca, & en Sumatra.

Sandal blãc.

Le ſandal blanc c'eſt vn arbre qui croiſt és Indes, & y en a grande quantité en l'iſle S. Laurens: il y a auſſi du ſandal rouge. Les Indiens s'en ſeruent pour ſe frotter le corps, affin de ſe faire ſentir bon, & pour ſe rafraichir la peau, lors qu'ils ont chaud. L'arbre ne porte aucun fruict.

Aloes

Il y a deux ſortes de bois d'aloes

aux Indes: l'vn qui eſt appellé par les Indiens *Calamba*, & l'autre qu'ils appellent *Garoa*. Les Indiens ſe ſeruent de ces bois pour s'en frotter le corps, & en faire des parfums.

CHAPITRE VII.

Des Tamarins, de la Caſſe, & des Mirabolans.

Tamarins. DES Tamarins il y en a par toutes les Indes en grande quantité, ſont arbres fort hauts comme poiriers, qui ont du fruict, reſſemblant à vne gouſſe de febue, de laquelle ſe ſeruent les Indiens pour verjus à mettre au potage, & du bois ils en font du feu. Cela eſt auſſi fort laxatif.

Caſſe. L'arbre de la caſſe eſt reſſemblant à vn poirier, mais il a la fueille plus longue, il porte vne fleur iaune de bone odeur. Il eſt en fleur au mois de Septembre: puis il produit des gouſ-

ſes longues de couleur verte, mais comme elles meuriſſent, elles noirciſſent. Les Indiens n'en font aucune eſtime. Ces arbres viennẽt d'eux meſmes, ſans eſtre ſemez ny labourez. Lors que la caſſe eſt meure, qui eſt au mois de Ianuier elle tombe, & en ce temps là l'on differe de manger de la chair des beſtiaux, comme vaches & moutons, d'autant que ceſte chair cauſe du flux de ventre & diſſenteries, à cauſe de la caſſe qui eſt laxatiue que ces beſtiaux mangent, la trouuans tõbee en terre. La terre de Dealcan en eſt remplie, i'en ay veu autour de Goa ſeulement.

Aux Indes ſe trouuent des mirabolans qui ſont arbres comme des pruniers, dont y en a grande quantité à Cochin & à Calecut. Le fruict en eſt comme des prunes. C'eſt vn fruict fort delicat, dont on faict auſſi bien des conſerues & confitures.

CHAPITRE VIII.

De l'arbre triſte, de l'ebene, du betel, & de l'arbre de cotton.

Arbre triſte. L'ARBRE qui prouient aux Indes Orientales, qu'ils appellent *Triſte*, eſt ainſi nommee, par ce qu'elle ne floriſt iamais que la nuict. Lors que le ſoleil ſe couche, l'on ne void aucunes fleurs ſur l'arbre : toutesfois demye heure apres que le ſoleil eſt couché ſouz l'orizon ceſt arbre deuient tout flory, & incontinent que le ſoleil vient à reſpandre ſes rayons, les fleurs tombent de ceſt arbre, ſans qu'il en demeure aucune. Il eſt de la grandeur du poirier. La fueille approche de celle du laurier, fors qu'elle eſt vn peu dechiquetee. La ſemence ſert pour mettre aux potages, & l'eau qui diſtille de ces fleurs ſert contre la mala-

die des yeux.

Ebene. L'arbre de l'ebene eſt de la grandeur d'vn oliuier, ayant la feüille de la forme de celle de ſaulge, & porte vne fleur blanche cõme d'vne roze. Le bois en eſt fort dur, il y en a grand nombre en Mozambic, & eſt la meilleure. Il y en a auſſi grande quantité en l'iſle ſaincte Helaine, mais pas ſi bonne, ſe trouuant pleine de nœuds.

Betel. Le betel eſt vne plante qu'on met au pied des autres arbres, qui les embraſſe tout ainſi que faict le lierre, la fueille en eſt grande comme celle du plantain, il y en a en grãde abondance és Iſles Orientales, & principalemẽt és Indes des Maldiues, par ce qu'ils le cultiuent tous fort curieuſement. Les Indiens en vſent fort, & tous maſchẽt ceſte fueille preſque continuellemẽt, la meſlant auecques vn peu de chaux & du fruict qu'ils appellent Areque pour diminuer l'amertume. Ils diſent

que c'eſt pour la ſanté qu'ils en vſent, & qu'ils ne viuroient pas autrement parce que ceſte fueille eſt fort chaude & ay de à la digeſtion, & pource ils en maſchent à toutes heures, & en ont en la bouche, fors en dormant. Au demeurant le gouſt en eſt bon & de bonne odeur, qui faict auoir bonne haleine: encore qu'il ſoit chaud, ce neantmoins il rafraichit la bouche, les deſaltere & empeſche de boire cõtinuellement, comme il leur faudroit faire pour la grande chaleur. Apres en auoir ſuccé le iuſt on iette le marc. I'en ay vſé le temps que i'y ay eſté parmy eux, & m'en trouuois fort bien. Cela conſerue tellement la ſanté des dents que ie n'ay iamais veu perſonne qui y euſt mal, & qui euſt perdu vne ſeulle de ſes dents. Il eſt vray que cela fait rougir les dents, & la bouche comme corail, mais ils tiennent cela à beauté, & ont cela en tel

honneur que si aucun estoit entré en vn logis sans luy presenter du betel, il prendroit cela comme vn affront, hóte & deshonneur, tellement que si quelques amys se rencontrent par les chemins par hóneur & signe de bóne chere ils se presentent du betel. Bref en toutes festes, festins & resioüissãces, c'est la premiere & plus estimee partie de la bonne chere. L'arbre qui porte le cotton croist de la hauteur des roziers de ce pays. La fueille en est comme celle de l'erable, la fleur sort comme des boutons de rozes. Et au dedans la fleur estant cheute, le bouton s'espanoüist qui iette le cotton, dans lequel y a vne semence que l'on seme, comme nous faisons des pepinieres, & iette continuellement du coton, duquel les Indiens se seruent pour faire leurs toilles, & n'en ont point d'autres ny de lin ny de chanure, comme nous auons en ce pays. *Cotton.*

Aussi n'en font ils compte au pris des delicatesses de ces toilles de cotto. Il y a bien vne autre espece de coton qui vient d'vn arbre plus grand que le precedét, & est comme vn fresne, ceſt arbre produit certaines gousses pleimes de coton, lequel pour estre trop fin ne sert qu'à mettre & faire les oriliers pour coucher.

CHAPITRE IX.

Des Bananes & des Annanats.

Bananes. C'EST vn arbre hault de neuf à dix pieds, fort commũ aux Indes, merueilleux & tendre comme d'vn trou de chou, & toutesfois fort gros cõme la cuisse d'vn homme, ils sont tous couuerts de diuerses escorces les vns sur les autres, comme vn oignõ, lesquelles estãs ostees le cueur demeure, comme de la grosseur du bras, & ce cueur sert au potage, les

fueilles ſont de la longueur d'vne aune & demie, & de largeur de demye aune. Les Indiés gentils ſe ſeruent de ſes fueilles au lieu de nappes & plats pour prendre leurs repas, & ne ſen ſeruent iamais qu'vne fois. Le fruict eſt fort delicat & precieux. Les petits enfans en ſont nourris pour la plus part comme de boulie, & chacun arbre n'en produiſt iamais qu'vne fois, & lors on le coupe, puis il iette force reietton, chacun deſquels produiſt le meſme fruict par chacun an vne fois. Il y en a grande quantité. Le fruict vient comme vne grappe en laquelle il y a iuſques à deux ou trois cens fruicts, & chacun eſt gros cõme le bras & long d'vn pied: au ſurplus fort bon & ſauoureux, & s'en treuue en toute ſaiſon il eſt au commencement verd, puis il deuient iaulne, & c'eſt lors qu'il eſt meur: ceux des Maldiues en ont de grands vergers tous

pleins.

L'Annanats croiſt en vne plante fort baſſe qui ne paſſe iamais la hauteur de trois ou quatre pieds, & ſe garnit par le pied comme vn buiſſon: les fueilles ſont eſtroittes & longues, picquantes & eſpandues ça & la. Le fruict reſſéble à vn artichaut, ou pluſtoſt à vne pomme de pin, fors qu'il eſt vn peu plus gros. Lors que ce fruict eſt meur il eſt iaune, le dedans en eſt fort tendre, & fort bon à manger. Au hault du fruict il y a vn boucquet de fueilles, lequel eſtant planté produiſt d'autres fruicts, & peut eſtre quinze iours hors de terre ſans ſe gaſter à cauſe de ſa grande humidité qui le conſerue. Ayant couppé ce fruict, & que l'on laiſſaſt le couteau ſans l'eſſuier il deuiendroit tout rouge en vne nuit tant le iuſt en eſt chault & penetrant. Toutesfois quelques Indiens en font du vin qui eſt comme du ci-

tre de ce pays, mais il est bien fort & chaud.

CHAPITRE X.

Des Darions, Ramboutans, Iaques & Mangues.

L'ARBRE des Darions ressemble proprement à la grandeur d'vn poirier, le fruict en est aussi gros que vn melon, les Indiens estimét fort ce fruict, pour estre l'vn des plus friáds & meilleurs fruits des Indes. A ceux qui ne l'ót accoustumé il est mauuais, & a mesme odeur que celle des oignons de ce pais, mais le goust en est bien plus excellent.

Les Ramboutans sont des fruits couuerts d'vne escorce espineuse cóme est la chastaigne. Leur couleur est rouge, le dedans est de la grosseur d'vne noix, garny d'vn noïau sembla-

ble à vne amande & de pareil gouſt, ſur laquelle eſt vne chair ou poulpe qui ſe fond dãs la bouche d'vn gouſt fort plaiſant, l'on en faict grand eſtat aux Indes.

Iaques. Les iaques, c'eſt vn arbre de la hauteur d'vn chaſteigner. Il produiſt du fruict gros comme des citroüilles. Ce fruict eſt attaché au tour du bois de l'arbre, & non à la cime des rameaux & brãches, cõme tous autres fruicts. on diroit de loin que ce ſeroient des potirons attachez à l'arbre. Le deſſus eſt comme d'vne pomme de pin de couleur iaune. Eſtãt meur le gouſt & ſaueur en eſt fort douce, mais au ſurplus trop laxatiue. Au dedans & parmy le fruict, au lieu de noyau ou pepin il ſe trouue nombre de chaſteignes auſſi bonnes & ſauoureuſes que ſont celles de Frãce: & ces chaſteignes au contraire de la nature du fruict les reſtraignent. De ſorte qu'apres auoir mangé

mangé du fruict pour empeſcher qu'il ne face mal, il ne faut manger qu'vn noyau tout cru & non bouilli.

Les Mangues croiſſent dans des arbres qui ſont comme de la hauteur des noyers de ce païs, quoy que les feuilles ſoient plus petites & plus eſtroittes. Le fruict eſt comme de la forme de prunes groſſes comme le poing. Il y a au dedans vn noyau qui ne ſe laiſſe pas nettement. Eſtans meures elles sõt iaunes & fort bõnes, & y en a grand' quantité aux Indes, non toutesfois aux Maldiues. Quand elles ſont encore vertes l'on les ſalle comme nous faiſons icy des oliues, dont on ſe ſert toute l'annee. Car ce fruict comme les iaques, ramboutãs, darions, annanats, ont vne certaine ſaiſon, & ne durent tout le long de l'annee, comme les bannanes & vne infinité d'autres.

CHAPITRE XI.

De plusieurs arbres & plantes qui croissent aux Maldiues.

LES Maldiues sont fort fertiles en toutes sortes de fruicts, & outre vne partie de ceux que i'ay cy dessus descrit qui y croissent, il y en a plusieurs autres dont i'en ay bien voulu faire mention de quelques vns, pour estre aussi esloignez de la façon de ceux que nous auons icy, & pour en auoir vsé, & les auoir obserué plus particulieremét aux Maldiues qu'autre part. Car ie ne veux pas dire qu'il n'en croisse quelqu'vns autre part en l'Inde, & que ie n'en aye veu aucuns.

Premierement ie me suis fort esmerueillé & ay trouué grandement remarquable la nature d'vne maniere

de racine particuliere aux Maldiues, dont ils vſent fort en leurs viandes, & l'accouſtrent delicatemẽt. Elle croiſt groſſe comme la cuiſſe d'vn homme. Ils la ſement & cultiuent, & ce qui eſt merueilleux, c'eſt qu'ils coupẽt ſeulement la racine en pluſieurs morceaux fort petits, & les ſement ainſi, de façon qu'elle ne croiſt point de graine, mais d'vn morceau de la racine: ce qui eſt fort eſtrange & contre la nature des autres plantes.

Il y a pluſieurs ſortes d'arbres les vns portans fruict, les autres ſeulemẽt des fleurs. De ceux portãs fruict ſont les Cocos, Bannanes, grenades, limõs, oranges. Des autres arbres moins coneus, & qui portent fruict, voicy ceux que iay remarquez. Il y a le *Moranque gaſts* qu'ils appellent en leur lãgue. C'eſt vn arbre bien grãd dont les rameaux ſont fort eſpandus, les feüilles ſont rondes & fort petites, le

fruict c'eſt vne maniere de longues gouſſes de febues. Ces fueilles & fruicts leur ſeruent à mettre au potage, ce qui eſt fort ſauoureux. Celuy appellé *Congnare* eſt vn autre fort grand arbre bien eſtẽdu en rameaux. Ses fueilles ſont rondes & auec de petits pignerons, le fruict eſt comme de petites prunes d'vn gouſt fort delicieux. On en fait grãd eſtat aux Maldiues, & meſmes à Goa. Ceſt arbre porte du fruict en tout temps, & ainſi comme aux orangers on void les vnes en fleur, les autres noüees, & les autres meures ou demy meures. Le *papos* eſt de moyenne hauteur, ayant les fueilles fort ſẽblables à vn figuier, ſon fruict naiſt comme le cocos, non pas attaché aux branches comme les autres arbres, mais il ſort du haut du tronc de l'arbre au pied des branches. Le fruict eſt proprement de la forme d'vne figue, mais bien plus gros, &

comme vn melon, le dedans ressemble au melon ayant des tranches marquees sur la peau, la graine en mesme endroit, & le gouſt fort approchant. Quand il eſt encore verd ils s'en ſeruent comme de la citrouïlle à mettre au potage. Les Portugais en ont aucuns, & l'eſtiment fort delicieux. Il y a vn autre arbre dont la nature eſt eſtrange, il s'appelle *Ambou*, & reſſemble à vn meſlier, le fruict approche de la figure des prunes blanches, & eſt fort delicat & ſauoureux; mais il y a vn noyau gros comme vne noiſette ou auelaine, lequel à manger eſt de fort bon gouſt, toutefois il fait troubler l'eſprit pour peu qu'on en mange, car ſi on en mangeoit beaucoup cela donneroit d'eſtranges accidens de maladie, & conduiroit à la mort. Ce que ie puis bien cognoiſtre, pour ce qu'il m'eſt arriué lors de ma neceſſité au commencement que ie fus aux

Maldiues, d'en gouſter, & d'en auoir eu l'eſprit troublé pendant 24. heures. Il y en a vn qui s'appelle *Abegaſts*, qui produit vn fruict qu'on laiſſe manger aux oiſeaux, mais ils ſe ſeruent des racines pour les teintures dont ils teignent de fort bel incarnat, & neantmoins pour prendre les racines ils n'abbattent pas l'arbre, mais en coupent ſeulemét les racines d'vn coſté, puis vont à vn autre, ſans que l'arbre en ſoit pour cela endommagé. Le *Macarequeau* eſt vn bel arbre fort haut & eſtendu, & de grand vſage. Ses racines ſont hors terre, longues, groſſes, belles, polies, & ne tiennent les racines en terre que par vn petit bout, comme s'il eſtoit ſuſpendu ſur pilotis & ſur arcades, & void-on le iour à trauers. Quand ils ont à faire de quelque bois bien vny, ils coupent de ces racines, & ne laiſſent l'arbre ſe ſouſtenir que ſur quatre, qui n'en eſt

point endommagé, mais en pouſſe incontinent d'autres. La fleur eſt longue d'vn pied, groſſe, blanche & redoublee, qui iette vne odeur excellente. Le fruict eſt gros comme vne citroüille, tout rond, la peau de deſſus eſt vn peu dure & diuiſee par quarreaux & morceaux qui penetrent iuſques au cœur, en maniere d'vne pomme de pin, mais la difference eſt que ces quarreaux ſont de fruict qui ſe leue de ceſte ſorte, & eſt fort excellent. Il eſt de couleur fort incarnate, le gros du fruict ne ſe mange point, & eſt plein dedans de pignons, qui ſont ſauoureux infinimẽt & meilleurs que ceux d'icy. Les feüilles ſont longues d'vne aulne & demie, larges d'vn empan, ils les diuiſent en deux peaux, & y eſcriuent comme deſſus du parchemin auec de l'ancre. Ce bois ne ſert à aucun vſage: car il eſt tout humide, poreux, & plein de filamẽs. Il y a grã-

de quantité aux Maldiues, d'vn arbre que les Portugaiz appellent figuier d'Inde, qui a la feüille cõme vn noyer, iettant vn petit fruict qui ne sert de rien, sinon qu'estant brulé ils en tirent vne huille noire, & en noirciſſent leurs nauires au lieu de poix & de suif. Ce qui est admirable en la nature de ceſt arbre, c'est que les branches apres auoir pouſſé en haut iettent vne petite racine à la cime, puis se courbent naturellement & entrent dans terre, d'où elles en produiſent d'autres, & ainsi à l'infiny. De maniere que cela auroit bien toſt emply vn pais, n'eſtoit qu'ils les retranchent. Le bois ne sert qu'à bruſler.

Quant aux arbres à fleurs, il y en a de grands qui ne portent autre choſe que des fleurs, qui ſont fort douces & odoriferantes, comme l'*Innapa*, de la feuille duquel eſtãt pillee ceux des Maldiues l'appliquent & ſe frottent

sur les pieds & sur les mains pour se les faire rougir, ce qu'ils estiment à grand' beauté. Ceste couleur ne s'en va pour quelque lauement qu'on y sceust apporter, iusqu'à ce que l'ongle soit creu, & qu'il soit reuenu vne nouuelle petite peau sur la chair, & lors (qui est d'ordinaire au bout de cinq ou six mois) ils s'en refrottent. La fleur s'appelle *Innamaus*, est fort petite, mais grandement odoriferante. Ainsi est-il de l'arbre appellé *Onnimaus*, qui ne porte aussi autre fruict que des fleurs blanches, fort douces & agreables. Elles ne durent que 24. heures en l'arbre, puis tombét, & l'arbre en iette sans cesse tout du long de l'annee. Il y en a vn autre de nature fort singuliere, il s'appelle *Iroudemaus*, qui est à dire en leur langue, fleur du soleil, aussi elle ne sort & ne paroist iamais qu'au leuer du soleil au matin, & le soir à son coucher elle tombe,

qui eſt le contraire de la nature de l'arbre triſte. C'eſt la fleur la plus excellente, & qui ſét le mieux de toutes, & dont le Roy & les Reynes vſent d'ordinaire. Il y a vne infinité d'autres ſortes de fleurs qui croiſſent cõtinuellement en toutes les ſaiſons de l'annee, mais au demeurant de ſi excellente odeur & parfum que ce n'eſt rien de toutes les meilleures que nous puiſſions auoir par deça, ny meſmes nos voiſins, comme eſtans plus pres de celuy qui leur donne leur principal luſtre, & encor plus aux Maldiues que nulle autre part. Ceux de ces pays là aiment fort les fleurs, ils en fourrent parmy leurs cheueux, en empliſſent tous les iours leurs licts & leurs veſtemens: meſme ſont fort artificiels à en faire de beaux bouquets, chapeaux, treſſes & guirlandes.

DESCRIPTION FORT PARTICVLIERE DE L'ARBRE ADmirable qui porte la noix d'Inde appellée Cocos, qui seul produit toutes commoditez & choses necessaires pour la vie de l'homme.

EN toutes les Indes il n'y a point d'arbre qui serue tant en toutes choses, pour la nourriture & commodité de l'homme, que l'arbre, qui produit le cocos ou noix d'Inde.

Cest arbre est plus haut non seulement qu'aucun de ces quartiers, mais aussi de toutes les Indes, estant haut comme enuiron de vingt toises. Il est tout droict sans aucune branche iusques au haut, & n'est pas gros à l'equipolent, mais fort delié: toutefois plus gros vers le pied, allant tousiours en diminuant iusques au haut. Il n'a pas beaucoup de racine, qui cause

qu'il a peu de tenue, & que le vent impetueux en abat quelques vns, qui tombent aucunefois sur les maisons, de la ruine desquelles les personnes qui sont dedans sont accablees, à cause qu'elles sont basses & peu fortes contre vn si grãd faiz. L'escorce est blanche, le tronc en est fort mouëlleux & plein de filamens. On se sert du bois pour bastir les maisons: & toutesfois il n'y a que la moitié de l'arbre qui puisse seruir, celle qui est en bas vers le pied, qui est fort gros: car le reste n'est que mouëlle, & est fort tendre. Du pied de l'arbre au lieu où il est le plus gros on en couppe enuiron la hauteur de trois pieds, & puis on le creuse pour en faire des cuuiers à conseruer leur miel, mettre de l'eau, & autres commoditez. On s'en sert aussi pour faire les nauires qui en sont toutes complettes, & n'en font d'autre bois, sans

y mettre morceau de fer.

Les branches sont tout au haut & à la cyme de l'arbre comme vn bouquet. Elles sont fort longues, plates & toutes droictes. Des deux costez egalemẽt sont les feuilles les vnes pres des autres, y ayant fort peu de distance, comme enuiron vn doigt. Les feüilles sont longues de demie brasse & plus, finissans en pointe, larges de deux doigts de chaque costé, car elles sont pliees en deux par le milieu, où est vn petit bois fort menu, mais bien dur, qui donne soustien à la feüille. Elles sont de couleur blanche au cõmencement que la branche pousse, puis deuiennent vertes, & estans seiches sont tannees. Le fruict ne naist iamais aux branches, ains seulement sur le tronc de l'arbre au pied des branches. Là il vient & pousse par trochets, & chacun trochet pend à l'arbre par vne queuë grosse comme

le bras, assez longue & fort dure : & à ceste queuë sont pendues les noix ou cocos, iusques au nombre de cinquãte ou soixante cocos ordinairement, & quelquesfois plus. Et ce qui est plus admirable, c'est que tous les mois l'arbre produit vn trochet de cocos, de maniere que quelques fois il est chargé de quinze ou vingt trochets de noix, les vnes meures, les autres à demy meures, & les autres qui ne font que commencer à boutonner, selon qu'ils pouſſent les premiers, & meurissent parfaictemẽt en six mois. Ainsi tout du long de l'annee il y a du fruict meur, & est tousiours en saison.

C'est chose admirable que des cõmoditez qui se tirent de ceſt arbre, dont il n'y a morceau ou parcelle qui ne serue à quelque chose. Les branches se fendent en deux, & s'en faict des lattes dont ils couurent leurs maisons, & en font des paliſſades fort ser-

rees & bié faites dont ils fermét leurs maisons, clostures à iardins, outre vne infinité de petits ouurages qu'il seroit malaisé de representer. Des| feüilles on en couure les maisons, les cousant en double les vnes dans les autres auec diuers rangs de corde qu'ils mettent tout du long pour les tenir plus fermes, & ne couure l'on les logis d'autre matiere, & cela resiste fort bié à l'eau sans qu'il en passe vne goutte, mais il faut la recouurir de nouueau au bout de 3. ans. Quand la feüille est encore verte ils s'en seruent comme du papier pour escrire des lettres & des missiues, ce qui se fait auec des poinçós de fer. Plus on fed les feüilles estans seches, en bandes ou esguillettes, puis ils en font des tissus & entrelas, en forme de natte fort propremét ouurez, lesquels estant cousus les vns auec les autres, on en faict des voiles de nauires si grands qu'on veut, &

par toutes les Maldiues, ils ne se seruent d'autres voiles. De ces mesmes nattes on s'en sert de tapis communs pour se seoir contre terre selon leur coustume, & par toute la coste de Malabar, ils n'ont point d'autres nates, par ce qu'ils n'ont pas le ionc propre cõme à Caël & aux Maldiues, on en fait d'autres nates plus propres & plus belles. Aussi auec ces feüilles toutes entieres ces peuples ouurent & entrelassent bien mignonnement de toutes sortes de paniers, hottes & mil autres tels ouurages, comme nous faisons par deça auec de l'ozier ou du saul, & pareillement des garde-soleil ou sombraires, & des chapeaux fort iolis qu'on porte contre la pluie, & de moy i'en portois tousiours. Le petit bois qui est au milieu de la feüille estant sec deuient fort dur, de sorte qu'ils en font des balays, pour nettoyer, & n'en ont point d'autres: ce mes-

me

me petit brin sert à faire des cofres & bahus, les tixãt les vns sur les autres, ce qui est bien fort, & les ferment à clef.

Quant à la noix estant couuerte de son escorce ou ecalle elle est grosse comme la teste d'vn homme: l'escorce en est iaune au dessus quand elle est meure, & espaisse de trois ou quatre doigts. Ceste écalle se tire par filamens, dont on fait des cordages: pour ce faire ils l'ecallent estant verte, comme nous ferions celle d'vne noix, & l'ayant separee d'auec la noix la mettent roüir dans la mer, & la couurent de sable. Apres qu'elle y a esté l'espace de trois semaines ils l'ostent & la battent auec des maillets de bois, comme nous faisons icy le lin & le chanure: & ainsi tirent nets ces filamens, l'exposent au soleil, & apres la tordét & tressent pour faire la corde, de laquelle ils se seruent en toutes choses, & n'y en a d'autre par toutes les

Indes. Ceſte meſme écalle eſtant ſeiche ſert à calfeutrer les nauires.

La noix eſtant ſeparee de ſon eſcorce, ou comme nous diſons écallee, eſt encores ſi groſſe qu'eſtant vuide & nettoiee il y pourroit tenir deux à trois pintes d'eau ou d'autre liqueur telles y a. Car il y en a auſſi de moindres de diuerſes grandeurs, & les plus petites ſont de la groſſeur d'vn citrō.

La cocque eſt fort dure & auſſi eſpoiſſe que l'eſpoiſſeur de deux teſtons ou plus. Les Indiens s'en ſeruēt pour faire des eſcuelles, pots & pintes, & autres vſtencilles, comme cuilliers & ſemblable meſnage. Outre plus de ceſte coque ils en font charbō de forge, & n'en ont point d'autre.

Au dedans de ceſte noix, apres la cocque & tout autour ſuit vn blanc fort eſpaiz & ferme, lequel eſt ſauoureux comme d'vne amande, fort bon, & duquel ils vſent en pluſieurs ſortes.

Premierement les Indiens en mangent comme nous faisons du pain, auec toutes autres viandes, chair ou poisson. Dauantage de ce mesme blanc ils en tirent vn laict qui est aussi doux que nostre laict quand il est sucré, ou plustost comme vn laict d'amande. Pour tirer ce laict ils rappent l'amande, & la mettent toute en farine, puis ils l'estreignent, la pressent, & ainsi en font couler le laict, & le passent par vn tamis.

De ce mesme laict ils en font de l'huille, car le faisant cuire ils se conuertist & espoissist en huylle: ceste huille est fort bonne pour fricasser, & ne s'en seruent point d'autre, ny mesme pour assaisonner leurs viandes, & mesler parmy leurs saulces. Comme aussi aux lampes. Ce qui n'est pas seulement aux Maldiues, mais aussi par toute l'Inde Orientale: mesme les Portugaiz ne s'en seruent

point d'autre. Elle eſt auſſi fort bõne pour les bleſſures & vlceres, & c'eſt la principale recepte des Maldiues: & de moy i'en ay eſté guary. C'eſt vn ſouuerain remede contre la galle, qu'elle fait ſecher & tomber peu de iours apres qu'on s'en eſt frotté. Les Medecins & Chirurgiés qui ſont parmy les Portugaiz s'en ſeruent aux medecines & vnguens, encore qu'ils puiſſent auoir de celle d'Eſpagne, & la tiennent plus medicinale, & tres-bõne à certaines maladies. Ceſte huille eſtant gardee enuiron de trois mois s'endurciſt & ſe congele en forme de beurre fort blãc, quoy que l'huille fuſt iaunaſtre: qui n'eſt pas toutesfois delicat, & ne pourroit ſeruir à manger ſur le pain comme nous faiſõs. Auſſi n'en vſẽt ils qu'en la meſme ſorte que de l'huille le faiſant fondre, & ne perd point ſon gouſt. Encore du marc de ceſte amande, ou blanc

preſuree, & apres en auoir tiré le laict, il s'en faict de bonnes confitures & conſerues auec le ſucre qui procede du meſme arbre.

Au dedans de la noix apres ceſte amande ou blanc comme au centre il s'y trouue vne bonne quantité d'eau ſelon la proportiõ du cocos: aux plus grands il y en a bien vne pinte d'eau fort belle, claire comme de l'eau de roche, qui eſt auſſi bonne & de meſme gouſt que de l'eau ſuccree, fraiche au poſſible: & rafraichiſt fort, principallemẽt lors que le fruict eſt à demy meur. Et lors encores le cocos entier, compris l'eſcorce & coque tout enſemble, ſe peut manger comme ferions vne pomme douce.

Lors que l'arbre cõmence à pouſſer & bouter la grappe ou trochet, il ſort vne eſcorce longue & pointue en forme de cornichon, laquelle eſtant ſortie elle s'ouure & eſpanoüiſt d'vne

fleur iaulne, de laquelle procedent les pieds des noix.

Ceſte eſcorce eſtant ſeiche elle tõbe en terre, ſinon on la couppe, & d'icelle l'on faict des boiſtes ou ſeaux, & des boiſſeaux à meſurer, ſi biẽ qu'il n'y a rien de ceſte arbre qui ne ſerue: meſmes des fleurs on en faict de fort bonnes conſerues & confitures.

Il y a encores vne autre proprieté qui ſort de ce cocos. C'eſt certaine eſpece de toille qui ſe treuue au pied des branches, entre le tronc de l'arbre & le trochet des fruits. De ceſte toille les Indiens ſe ſeruent pour faire des ſacs. Auſſi ceſte toille eſtant claire & fine eſt fort propre à faire des tamis pour paſſer & couler ce qu'ils veulẽt.

Il ſort auſſi de ceſt arbre vne liqueur dont on ſe ſert au lieu de vin. Car couppant la groſſe queuë du trochet, & n'en laiſſant que la longueur d'vn pied il diſtille de là vne liqueur

fort douce & sauoureuse, tout de mesme que si c'estoit de l'hipocras, tandis qu'elle est toute fresche. Aux Maldiues l'on boit de ceste liqueur qui coulle de ces branches couppees au lieu de vin, car ils n'en oseroient boire d'autre, mais elle ne se peut garder douce sans aigrir que 24. heures. On en peut tirer de chacune branche enuiro d'vne quarte par iour ordinairement, & s'en trouue desquels on en tire deux ou 3. quartes & plus, & dure ceste branche distillant continuellement l'espace de six mois. Pour recepuoir ceste liqueur ils attachét vn pot du cocos mesme à la brâche ou trochet coupé en sorte qu'elle ne prenne point de vent.

Auec ceste liqueur ils font du miel & du sucre. Car l'ayant amassee ils la mettent dedans vne poille, & la font bouillir auec certaines pierrettes blâches & claires qui se trouuent en la

mer. Estant bouillie certain temps elle se conuertist en miel, aussi excellent que le miel ou plustost le meilleur syrop qu'on sçauroit trouuer, iaune cõme cire, & le font clair ou espaiz comme ils veullent.

De ce miel on en compose aussi du sucre, le faisant cuire auec d'autres pierrettes, & le faisant seicher, & en font de bon succre blanc ou candy, dont ils trafiquent fort, comme aussi à Caël & Ceylan.

Aussi si de ceste liqueur on ne vouloit faire du miel ny du succre ils la mettent sur le feu & en font de fort bonne eau de vie qu'ils appellent *Arac* qui est bien forte comme celle que nous auons icy.

De ceste eau de vie appellee Arac les Portugais en vsent pour leur boisson, mais ils y adioustent des raisins secs qui viennent de Perse, & en mettent dans vne pippe enuiron de trente ou trente cinq liures, puis brouil-

lent le tout enſemble auecques vn baſton pour le faire rougir & radoucir: les Portugais n'en boiuent point d'autre, & l'appellent *vin de paſſe*: par ce qu'il eſt fort bon & à vil prix. Les grands Seigneurs vſent quelques fois de celuy d'Eſpagne qui eſt fort cher là. Si on veut faire du vinaigre on laiſſe ceſte liqueur aigrir dix ou douze iours. Ce vinaigre eſt auſſi fort que le meilleur vinaigre que nous ayons icy.

Ainſi donc en vn meſme arbre il peut y auoir du fruict & du vin. Mais à dire vray le fruict n'en vient pas ſi beau ny en ſi grand nombre. C'eſt pourquoy aux Maldiues où ils en ont ſi grande quantité, ils mettent & deſtinent certains de ces arbres ſeulement pour en tirer du vin, & n'y en peut auoir que deux ou trois tuyaux diſtillans au plus. Mais toutesfois on ne laiſſe de recueillir du vin d'vn arbre qu'on laiſſe porter du fruict, mais c'eſt en petite quantité.

Il se trouue encores vne autre proprieté, qui est qu'à la cime il y a comme enuiron de deux ou trois pieds de long d'vn reietton tendre qui est fort bon à manger, & est doux comme d'vne amãde, i'en ay mangé plusieurs fois. Lors qu'on abat les arbres pour bastir on coupe promptemẽt ce tendron, ce qui ne se fait point autremẽt.

C'est aussi chose fort admirable que quand le cocos est meur & sec, si on le met en quelque endroit humide, ou en terre l'espace de trois semaines ou vn mois, l'eau qui est au dedans du cocos se forme en vne certaine maniere de pomme qui est par dessus de couleur iaune, & blanche au dedans, tendre & douce au possible, & qui fond en la bouche. Les friands & curieux du pays en vsent souuent, comme de viãde fort delicate: mesmes on en donne aux petits enfans. Ceste põme est le germe du cocos, qui pousseroit tout à faict, & engendreroit vn

arbre qui le laiſſeroit plus long tẽps, car l'amande qui eſt autour de la coque, cõme i'ay deſcrit, ne ſert de rien en la generation du cocos, mais ſeulement ceſte eau qui eſt au milieu, qui luy fournit ſa ſubſtance. Le reſte du cocos ſe pourrit, & n'y ſert de rien.

I'ay ſouuentesfois veu és iſles des Maldiues faire nombre infiny de nauires du port de cent ou ſix vingts tõneaux complettes toutes de ce bois, ſans qu'il y euſt aucun fer, ou aucun autre bois ou vſtencille que de ce qui procede de ceſt arbre. Les planches ſont attachees auec des cheuilles liees & couſues par apres enſemble auec des cordes qui ſont faictes du fruict. Et d'auantage eſtans ces nauires entierement accomplies, armees & equippees du bois ou du fruict de ceſt arbre, l'on les charge de la marchandiſe qui prouient auſſi du meſme arbre, comme de cordages, nattes, voiles de cocos, confitures, huille, vin,

ſucre & autres choſes qui naiſſent entierement de ceſt arbre. Ces nauires vont chargez & equippez de tout ce qui procede de ceſt arbre, iuſques aux prouiſions de boire ou de manger, ſoit en Arabie, où il y a huict ou neuf cens lieuës, en la coſte de Malabar, en Cambaye, Sumatra, & autres lieux. Tels vaiſſeaux durent quatre ou cinq ans, faiſant pluſieurs grands voyages, en les racouſtrant & entretenant.

Ie me ſuis eſtendu en la deſcriptiõ de ceſt arbre, comme eſtant l'vne des plus grandes merueilles des Indes. Auſſi que i'ay ſeiourné cinq ans aux Maldiues, dont la principale richeſſe, nourriture & commodité conſiſte en cela, & en ſçauent mieux tirer la ſubſtance, & accommoder de diuerſes autres petites douceurs plus proprement qu'autre part en l'Inde. Meſmement que ie n'en ay pas ſeulemẽt veu par pluſieurs fois, mais auſſi mangé & veſcu d'ordinaire, & qui plus eſt en

ayant grand nombre & des meilleurs à moy, dont ie faisois tirer toutes les commoditez que i'en ay descrites. C'est pourquoy i'ay pensé qu'il ne seroit mal à propos de descrire & exprimer particulieremét ce qu'vne si longue & si certaine experiéce m'auoit apris.

Aduis pour ceux qui entreprennent le voyage des Indes Orientales.

PARCE qu'il est expedient & necessaire à ceux qui veulent entreprendre le voyage des Indes Orientales de scauoir en quel temps & saison il faut partir, soit pour aller, ou pour reuenir, & de quelles choses il faut faire prouision, & comme il se faut gouuerner pour euiter aux accidents qui suruiennent d'heure en heure, cóme ie l'ay experimenté beaucoup de fois, i'en diray vn petit mot en passant pour seruir de conclusion à mon vo-

yage. Ie diray doncques premierement que les voyagers doiuent sur toutes choses prendre garde de partir de saison, affin de passer heureusement le Cap de bonne Esperance & la terre de Natal, où les vents & tourmentes sont fort frequentes & tres-dangereuses, principalement quand on y passe hors la saison.

Il conuient aussi se garnir de bons & experimentez pilotes à la mer, & qui ayent faict & praticqué le voiage par plusieurs fois, & est certain que si nous eussions euvn bon pilote nostre voyage eust esté heureusement accõply. Il faut faire choix de bons nauires qui ayent enduré la marine & faict quelques voiages, parce qu'vn nauire tout neuf qui n'a encores esté esprouué en la mer, s'il arriuoit quelque accident en vn long voiage, on ne peut pas y remedier. Au surplus pour vn complet voyage il faut estre de

compagnie pour le moins quatre ou cinq nauires, & en auoir vn qui ne ſerue que pour porter des viures, vſtécilles de nauire & autre meuble, & matiere propre pour reparer les autres nauires quand ils en ont beſoin, & de departir bien à propos les hommes & prouiſions lors que le cas y eſchet, & ce faiſant apres que le nauire eſt vuide l'abandonner. Auſſi ſeroit il à propos d'auoir vne petite patache, par ce que cela eſt infinimẽt propre pour aprocher pres de la terre, & l'enuoyer deſcouurir.

Ie ne trouue pas qu'il ſoit à propos de doubler les nauires de plomb, cõme nous auions faict le noſtre. Car biẽ que cela puiſſe ſeruir cõtre le ver, à ce qu'il ne perce point le bois du nauire: toutesfois cela charge trop les nauires. Meſme les Portugais ne s'en ſeruent que ſur les iointures & aſſemblages des planches. Le fer blanc me

ſembleroit fort bon en cecy

D'auantage il eſt requis de faire prouiſion d'eaux douces beaucoup plus que de vins, d'autant que la chaleur eſt ſi vehemẽte que beuuant des vins ils alterent pluſtoſt qu'ils ne deſalterent: toutesfois il eſt de beſoin d'en auoir pour en boire lors que l'on approche du Cap de bonne Eſperance, qui eſt vn endroit froid, & auſſi pour en garder au retour du voyage, lors que l'on commence à approcher de la hauteur d'Eſpagne & de France. Mais il faut que ce ſoit du vin d'Eſpagne, car le vin de France ne ſe peut garder ſouz la zone torride. Nous en auions porté qui ſe gaſta auant qu'on fuſt à la ligne. Plus il faut porter de la chandelle de cire, par ce que la chandelle de ſuif ſe fond: faut auſſi faire prouiſió d'huilles d'oliue pour manger, par ce que c'eſt choſe bien ſaine à la mer, & d'ailleurs fort commode

pour

pour les assaisonnemens & saulces, & semblablement est besoin d'en auoir d'autre de noix pour les lampes.

Sur tout il faut bien mesnager les rafraischissemens & prouisions, par ce que le voyage estant long & difficile, il suruient beaucoup d'accidens & de maladies, entre autres celle du scurbut. Ce qui a esté experimété de plusieurs des nostres, qui en trois ou quatre mois qu'ils furent sur mer auoient sans consideration tout mangé & prodigué. Et leur estant apres suruenu quelques maladies ils n'auoient plus rien pour se suruenir. Cause que plusieurs moururẽt qui ne pouuoient manger des viures du nauire qui consistent en viandes sallees, biscuit & poisson sallé.

Faut aussi faire prouision de ius d'orãges & de limons, pour euiter à la maladie du scurbut, par ce qu'il n'y a chose qui soit plus necessaire pour re-

sister à ceste maladie que les rafraischissemens de terre, qui consistent en eaux fraisches, oranges & limons, ie l'ay experimenté assez de fois.

Au surplus il conuient estre sobre de bouche, tant du boire que du mãger, & lors que l'on se rencontre en quelques isles où l'on peut auoir des viandes fraisches il n'est pas bon d'en mãger par trop, ny mesme des fruicts.

Il ne faut pas aussi trop dormir, car le trop dormir est mal sain, principalement le iour. Outre plus, comme i'ay dit, il faut partir d'heure & de saison, sçauoir au commencement de Mars, car si l'on ne part en ce temps là il se trouue des calmes souz la ligne equinoctiale, & des courans d'eau à la coste de Guinee, qui cause la perditiõ d'vn voyage, ainsi qu'il nous aduint, par ce que n'ayant party qu'au mois de May, & le dixhuictiesme dudit mois, cela fut cause de nous retarder

vers la Guinee plus de quatre mois, à cauſe des vents contraires. Et ſi nous euſſions party pluſtoſt, nous euſſions paſſé fort aiſément, ioint que la coſte de Guinee eſt maladiue & intéperee, & partant faut que ceux qui vont aux Indes, qu'ils prennent garde de ne ſe laiſſer deſcheoir à la coſte de Guinee, par ce que c'eſt le lieu le plus maladif du monde, & d'où l'on ne peut ſortir que malaiſément à cauſe des calmes. Auſſi que vers le Cap de bonne Eſperáce il ſe treuue ordinairemét de grandes tourmétes & vens cótraires.

Il faut eſtre ſemblablement aduerty qu'en allát aux Indes on ne doit iamais prendre terre au deça du Cap de bonne Eſperance: ains au retour l'on a ſeulement accouſtumé de venir prédre terre à l'iſle ſaincte Helaine.

Et quand c'eſt au retour des Indes pour s'en reuenir, faut partir à la fin de Decembre, ou au commencement

03795

de Ianuier, pour euiter les meſmes dangers, car il faut neceſſairement paſſer le Cap de bonne Eſperance au commencement de May ou pluſtoſt, ſi faire ſe peut. Et par ce que nous ne partiſmes de Goa que le dernier de Ianuier nous-nous penſaſmes perdre, & fuſmes deux mois à la veuë dudit Cap premier que de pouuoir paſſer, eſtans inceſſamment tourmentez de vents contraires.

Finablement il ſeroit bon d'auoir des preſtres pour l'exercice de noſtre religion, & pour aſſiſter & conſoler les malades, & leur adminiſtrer les ſacremens de l'Egliſe. Voila en ſommaire quelques aduis de ce que i'ay peu obſeruer en tous mes voyages, ce qui pourra paraduenture ſeruir à ceux qui voudroiét entreprédre le voyage.

LOVANGE A' DIEV.

E 611
P998 d
[R]